



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

# PLAN DE PRÉVENTION **NON AU HARCÈLEMENT**



**Année Scolaire 2025-2026**

**Edition du 09/09/2025**

**0731063J - ECOLE PRIMAIRE  
PUBLIQUE SIMONE VEIL**



# PRÉSENTATION DU PLAN DE PRÉVENTION

Permettre à chaque enfant et adolescent d'évoluer dans un environnement scolaire épanouissant est une exigence absolue, qui nous engage collectivement au sein de l'École.

Il appartient en effet à chacun, élèves, familles, personnels des écoles et établissements, de veiller et d'**agir afin que chaque élève puisse se sentir bien et en sécurité, au sein de l'institution scolaire et au-delà.**

**Le programme Phare** est une démarche de prévention systémique qui engage toute la communauté éducative.

Il permet à chaque école et chaque établissement scolaire de se doter d'un plan de prévention et d'un protocole traitement du harcèlement entre élèves.

**Ce plan de prévention** est le reflet de la politique de prévention conduite par le ministère pour améliorer le climat scolaire et le bien-être de tous nos élèves.

**Il recense toutes les actions menées** par l'école ou l'établissement à la date de son édition. Le directeur d'école ou chef d'établissement le fera évoluer tout au long de l'année pour tenir compte des actions engagées.

**Il intègre le protocole national de prise en charge des situations de harcèlements pour** accompagner les personnels dans le traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement, du signalement de la situation jusqu'à sa résolution.



## **SOMMAIRE**

Le niveau de labellisation

Le protocole national

L'équipe Phare

10h d'apprentissage

Journée Non au harcèlement

Prix Non au harcèlement

Safer Internet Day

Sensibilisation des parents d'élèves

Sensibilisation des personnels

Projet climat scolaire

Annexe



## LE NIVEAU DE LABELLISATION

Le label Phare **niveau 1 - engagement** est attribué à **0731063J - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SIMONE VEIL** pour l'année scolaire **2025-2026**

Ce niveau de labellisation a été pris en compte le **09/09/2025** par **Dechene-Cotillon Jean-Francois**

Le programme Phare se compose de trois niveaux :

niveau 1 - engagement

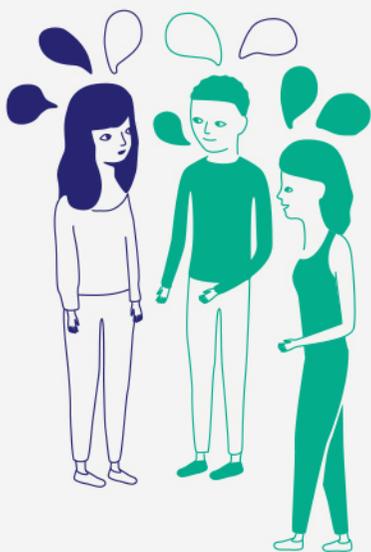
niveau 2 - approfondissement

niveau 3 - expertise

Les écoles élémentaires, collèges et lycées publics doivent obligatoirement atteindre le niveau 1. Le niveau de labellisation sera évalué chaque fin d'année.

# PHARe

Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école



Le label **niveau 1 - engagement**  
est attribué à l'école

**0731063J ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
SIMONE VEIL**

pour l'année scolaire **2025-2026**

**NIVEAU 1**  
engagement

**NIVEAU 2**  
approfondissement

**NIVEAU 3**  
expertise



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

# PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT EN ÉCOLE



**Comment prendre en charge  
la situation dans mon école ?**

Version en vigueur à compter du 06/11/2023

**L**e harcèlement scolaire se définit comme une violence répétée de la part d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre élève. Cette violence peut être verbale, physique ou psychologique. Le harcèlement peut avoir lieu partout où les élèves se retrouvent, que ce soit notamment dans l'établissement scolaire, à la cantine, sur le chemin de l'école, sur les réseaux sociaux, sur les plateformes de jeux en ligne ou dans les boucles de messageries électroniques. Ce sont, pour les élèves qui en sont victimes, des bousculades, des coups, des moqueries et mises à l'écart, des surnoms ou insultes, des dégradations ou vols, des propagations de rumeurs, photos, menaces, directes ou via les réseaux sociaux, parfois tous les jours.

Cumulés et répétés, ces faits, qui peuvent passer inaperçus de la communauté éducative, sont susceptibles d'avoir des conséquences d'une particulière gravité pour les enfants et les adolescents qui en sont victimes. C'est pourquoi, dès lors qu'ils sont portés à la connaissance des équipes éducatives, que ce soit par la victime elle-même, ses parents ou un témoin, il est important de ne jamais minimiser la réalité des faits dénoncés.

L'élève harcelé doit bénéficier d'une écoute attentive et bienveillante dans un climat de confiance.

Toute situation, y compris si elle est difficile à qualifier, doit faire l'objet d'une prise en charge et d'un suivi adaptés dans un souci constant de protection de la victime dont la parole ne saurait être minimisée.

Afin de prévenir le harcèlement, la nécessité de contacter un adulte de l'établissement lorsqu'on est victime ou qu'on a connaissance de faits susceptibles d'être qualifiés de harcèlement doit être systématiquement rappelée, à tous les niveaux et tout au long de l'année (affichage, information à l'occasion des réunions de rentrée, etc.). Aucune situation de harcèlement ne doit rester sans solution ni sanction.

Cette information doit permettre de rappeler la permanence de la prévention et de la lutte contre le harcèlement.

Le présent protocole propose un « pas-à-pas » méthodologique, afin de faciliter le travail des équipes, de sécuriser la procédure, et de prendre en charge l'intégralité de la situation de harcèlement, y compris sur les réseaux sociaux, de son signalement à sa résolution définitive.



# 1. DÉTECTION : ON ME SIGNALE L'EXISTENCE D'UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT

**Le directeur d'école ou un membre de l'équipe est informé de l'existence de faits potentiellement constitutifs de harcèlement par :**

- l'élève victime, sa famille, un élève témoin, ou un autre adulte de l'école ;
- le référent harcèlement départemental, dans le cas où la famille a fait un signalement auprès du 3018 ou d'un autre canal (ligne académique, etc.), via l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription.

Le signalement fait l'objet d'un résumé écrit par la personne qui a été informée la première.

**Le directeur d'école et l'équipe pédagogique partagent immédiatement entre eux les différents éléments à leur disposition pour prendre en charge la situation. Ce partage est systématique à chaque étape de la procédure.**

→ **L'élève présumé victime est accueilli par le directeur d'école pour recueillir sa parole. Au cours de cet entretien, il s'agit de restituer de la manière la plus exhaustive l'ensemble des faits susceptibles de caractériser le harcèlement sur ou en dehors du temps scolaire et d'en identifier les auteurs. Au besoin, la parole de l'élève victime sera recueillie au cours de plusieurs entretiens. Ces entretiens seront conduits, dans la mesure du possible, par la même personne.**

Les équipes s'appuient sur le **questionnaire national** pour mener l'entretien, ce questionnaire étant soit directement rempli par l'élève, soit utilisé comme trame en faisant l'objet d'un compte rendu signé par l'élève.

En aucun cas la parole de l'élève victime ne doit être minimisée : le harcèlement, ce ne sont pas des « querelles d'enfants ». L'élève doit être rassuré et sentir que sa parole n'est pas mise en doute. Il doit lui être rappelé que ce qui lui arrive n'est pas de sa faute et qu'il a bien fait d'en parler, même si c'est difficile et douloureux.



L'objectif à ce stade ne consiste pas à qualifier les faits pour savoir s'il s'agit réellement d'une situation de harcèlement au sens juridique, mais de recueillir la parole et de créer un climat sécurisant pour l'élève concerné. Toute forme de violence, quelle que soit sa nature (physique, verbale, psychologique), doit être immédiatement prise en charge.

**L'entretien avec l'élève victime doit permettre :**

- de connaître l'antériorité et la fréquence des faits susceptibles de constituer le harcèlement ;
- d'identifier si les faits se produisent exclusivement au cours du temps scolaire ou hors du temps scolaire (transport scolaire, réseaux sociaux, etc.) ;
- d'identifier les témoins et les auteurs ;
- de rassurer l'élève en lui rappelant qu'il bénéficiera d'une écoute bienveillante et non stigmatisante ;
- de lui proposer d'assurer sa protection et sécurité autant que nécessaire ;
- de lui demander ce dont il a besoin et s'il a des souhaits concernant la prise en charge de sa situation ;
- de l'informer que sa situation sera désormais régulièrement suivie et de le mettre en relation avec le 3018 en cas de cyberharcèlement ;
- de lui indiquer la façon dont l'équipe éducative va résoudre la situation.

**En cas de cyberharcèlement, le directeur d'école informe l'élève ou ses représentants légaux des moyens d'action auprès du 3018.**



→ **Des mesures de protection sont immédiatement mises en place pour l'élève concerné :**

- identification d'un adulte référent (son enseignant par exemple) pour échanger régulièrement avec l'élève ;
- renforcement de la vigilance en informant l'ensemble des personnels tout en veillant à ne pas stigmatiser la victime ;
- mobilisation de camarades proches de la victime ;
- sollicitation du 3018 en cas de cyberharcèlement.

→ **Les parents de l'élève victime sont prévenus, soutenus et assurés de la protection de leur enfant. En cas de cyberharcèlement, ils sont invités à faire appel au 3018 et à télécharger l'application 3018.**

**Entretien avec les parents de l'élève victime**

Les parents de l'élève victime sont informés de la situation. Ils sont associés au traitement de la situation et informés de leurs droits. Il leur est rappelé qu'ils ne peuvent pas régler le problème eux-mêmes. Le rôle protecteur de l'établissement est rappelé ainsi que la mobilisation de tous les acteurs pour assurer cette responsabilité qui incombe à l'équipe éducative.

**Le directeur d'école est garant du suivi des actions entreprises jusqu'à la résolution définitive de la situation de harcèlement.**

**Il est essentiel que le directeur d'école signale systématiquement la situation de harcèlement. Ce signalement s'effectue sur Faits établissement (niveau 2) en précisant les actions engagées. Cela permet d'informer les référents départementaux et académiques harcèlement.**



## 2. PRISE EN CHARGE : JE METS EN PLACE LA PROCÉDURE POUR ANALYSER ET TRAITER LA SITUATION

Le directeur d'école contacte l'IEN de circonscription, qui mobilise l'équipe ressource de la circonscription pour analyser collégialement la situation. À noter : si le directeur d'école compte au sein de son école des personnels formés, il peut constituer une équipe ressource sur laquelle s'appuyer en première intention.

### ➔ EN CAS DE SITUATION DE HARCÈLEMENT ET/OU DE CYBERHARCÈLEMENT

Dès lors que l'entretien de l'élève victime permet d'établir le caractère répété des faits, la procédure doit permettre d'identifier les auteurs et de traiter la situation.

- ➔ **Entretien avec le ou les témoin(s) :** les témoins seront reçus séparément, quelles que soient leurs réactions ou leur absence de réaction face à la situation de harcèlement. Il convient de mettre l'accent sur la dimension éducative de ces entretiens et de rassurer les élèves, qui peuvent être insécurisés par les violences auxquelles ils ont assisté.
- ➔ **Entretien avec l'élève ou les élèves auteurs :** chaque élève concerné est reçu séparément. Il est informé que des actes constitutifs de harcèlement ont été signalés, sans qu'aucune précision ne lui soit donnée, afin qu'il puisse s'exprimer et donner sa version des faits.
  - À travers les règles du vivre-ensemble et les valeurs de l'École, il sera recherché une prise de conscience des faits reprochés et de leurs conséquences pour la victime. Dès lors que les faits sont établis, même partiellement, ou qu'ils ne sont pas contestés, il conviendra d'exiger la cessation immédiate du harcèlement après avoir rappelé les conséquences disciplinaires et pénales.
  - Il est nécessaire de vérifier si le ou les auteurs comprennent la gravité de leur comportement et de réexpliquer l'attitude que l'on attend de leur part, afin de les responsabiliser.

- Il est signalé à l'élève que ses parents (responsables légaux) seront informés.

→ **Entretien avec les parents de l'élève ou des élèves auteurs :** les parents de l'élève ou des élèves auteurs sont reçus et informés de la situation. Il leur est expliqué les conséquences des actes commis pour la victime, les sanctions possibles pour leur enfant et les mesures de réparation ainsi que les mesures d'accompagnement. Leur concours est utile et nécessaire pour la résolution durable de la situation.

La persistance de faits de harcèlement et l'absence de mobilisation des détenteurs de l'autorité parentale justifient de s'interroger sur d'éventuelles carences éducatives et sur le risque de voir les conditions de son éducation ou de son développement affectif, intellectuel et social compromises. À cette fin, après l'éventuelle réunion de l'équipe éducative (REE), il y aura lieu de saisir la cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) à travers une information préoccupante.

→ **Entretien avec les parents d'élèves témoins actifs ou passifs :**

le harcèlement est un phénomène de groupe. Les témoins actifs ou passifs du harcèlement jouent un rôle essentiel. L'accueil et le dialogue avec les parents des élèves témoins sont donc importants pour résoudre les problèmes. Il convient de rappeler le rôle protecteur de l'École ainsi que la mobilisation de tous les acteurs pour assurer ce rôle.

---

### **Conduite des entretiens**

*Les entretiens relèvent de règles précises : la méthode d'entretien est la même pour la victime, le(s) témoin(s) et le(s) auteur(s), mais également les parents.*

*L'objectif est de recueillir la parole de chaque élève afin de comprendre pour agir au mieux. Il est recommandé de consigner par écrit les éléments relatifs à la situation, soit dans le cadre d'un compte rendu, soit au moyen d'une fiche d'entretien reprenant le questionnement.*

*Garder une trace écrite permet notamment d'assurer le suivi approprié auprès des personnes impliquées, de déterminer les responsabilités de chacun et de conserver la mémoire des différentes actions mises en place.*

---



## Résolution et sanction

**Le directeur d'école met en place un accompagnement des élèves concernés par la situation.** Ce suivi est effectué par lui-même, l'équipe pédagogique et l'équipe ressource.

Si la situation a été initialement communiquée par le référent harcèlement départemental, le directeur d'école informe ce dernier ainsi que l'IEEN de son suivi. Dans tous les cas, le référent harcèlement académique ou départemental est chargé de veiller à la résolution de la situation dont il a été saisi.

### → Suivi de l'élève victime

- Le directeur d'école s'informe quotidiennement de l'état de l'élève victime. Il peut solliciter les personnels sociaux et de santé ou conseiller à la famille une prise en charge extérieure auprès de leur médecin traitant ou d'une structure hospitalière.
- Le directeur d'école informe régulièrement la famille de l'évolution de la situation.
- La veille peut s'estomper, tout en restant régulière, au regard de l'amélioration de la situation rapportée par l'élève victime, après vérification de son effectivité.

### → Sanction et suivi de l'élève ou des élèves auteurs

- Le directeur d'école mobilise l'ensemble des personnels pour observer l'attitude de chaque élève auteur. Avec l'équipe pédagogique, il échange régulièrement les éléments disponibles sur le comportement des intéressés. Il peut aussi poursuivre ses échanges avec l'équipe ressource de circonscription en cas de besoin.
- Si, malgré la tentative de conciliation et les mesures prises, la situation de harcèlement perdure, une équipe départementale d'intervention peut être sollicitée pour se rendre sur place et concourir à la résolution de la situation de harcèlement et à son suivi. Les psychologues de l'éducation nationale ainsi que les personnels de santé seront associés à la démarche entreprise à cet effet.



- Le directeur d'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.
- Lorsque, en cas d'échec des mesures déjà mises en œuvre par le directeur d'école, l'enfant auteur de harcèlement continue à constituer, par son comportement intentionnel et répété, un risque caractérisé pour la sécurité ou la santé des autres élèves, il pourra être affecté dans une autre école sans que l'accord des représentants légaux soit nécessaire.
- Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) pour mettre en œuvre cette procédure de radiation, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école de l'élève pendant la durée de cette procédure.
- Après l'admission de l'élève dans sa nouvelle école, le directeur d'école veille à mettre en place un suivi pédagogique et éducatif renforcé de l'élève au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours (décret du 16 août 2023).

Pour les situations graves, le directeur d'école informe le **procureur de la République** (article 40 du Code de procédure pénale), au besoin après avoir pris contact avec les services compétents du parquet. Il ne s'agit alors pas de qualifier pénalement les faits, mais uniquement de les porter à la connaissance du procureur, qui décidera des suites à y donner.



### 3. ACTION :

## J'AGIS AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

Une action collective est menée auprès des classes des élèves victimes et auteurs, voire, suivant le degré de la situation, de l'ensemble des élèves et des personnels.

- Information régulière de tous les adultes de l'école de l'évolution de la situation.
- Intervention en classe sur la situation et la prise en charge par les adultes de celle-ci :
  - préciser où et comment les élèves peuvent se confier ou être écoutés ;
  - rappeler les règles de fonctionnement de l'École ainsi que les principes et valeurs qu'elle porte ;
  - exploiter la Convention des droits de l'enfant.
- Rappel des canaux de signalement et adultes de confiance dans l'école.
- Rappel du plan de prévention du harcèlement de l'école.
- Point d'information (non nominatif) au conseil d'école.
- Si nécessaire, intervention du référent police/gendarmerie.

Des ressources sont disponibles sur la plateforme Phare pour mener des actions éducatives en matière de prévention du harcèlement.

**Durant toute la mise en place du protocole, la journalisation des faits par le directeur d'école permet une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation. Ce journal doit être conservé à l'issue du conflit, et le cas échéant être produit à l'appui du signalement des faits à l'autorité judiciaire.**  
**Toute situation détectée doit faire l'objet d'une réponse adaptée, associant protection des victimes, suivi dans le temps et sanction des auteurs.**



## SYNTHÈSE

# ÉTAPES À METTRE EN PLACE LORS DU DÉCLENCHEMENT DU PROTOCOLE

- ✓ Après un signalement : accueil de l'élève victime.
- ✓ Mise en place des mesures de protection de l'élève victime.
- ✓ Réunion d'information avec les parents de l'élève victime.
- ✓ Début de la journalisation des faits.
- ✓ En cas de situation de violences répétées à l'égard d'un élève :
  - traiter rapidement la situation (rencontre des familles des élèves auteurs, mesures de protection) ;
  - remonter la situation dans Faits établissement et signaler les faits au procureur en cas de harcèlement grave et persistant ;
  - mettre en place un accompagnement durable des élèves victimes.
- ✓ Mener une action spécifique dans les classes concernées ou, suivant le degré de la situation, auprès de l'ensemble de l'école.
- ✓ Continuer la journalisation des faits tout au long du protocole et jusqu'à la résolution de la situation.
- ✓ Assurer le suivi dans le temps de la situation : un élève victime de harcèlement peut être fragilisé plusieurs mois ou années après les faits.



**NON AU HARCÈLEMENT**

[nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://nonauharcèlement.education.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT DU **PROTOCOLE NATIONAL**



**Année Scolaire 2025-2026**  
**0731063J - ECOLE PRIMAIRE  
PUBLIQUE SIMONE VEIL**

# PLAN DE PREVENTION DU HARCELEMENT SCOLAIRE 2022 – 2026

**Circonscription : Aix-les-Bains**

**École Primaire Simone Veil**

**Mail : ce.0731063j@ac-grenoble.fr**

**Adresse : 79 Chemin de l'Église – 73100 Mouxy**

**Téléphone : 04 79 61 62 05**

- *Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance Article 5*

« Art. L. 511-3-1. -Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

- *Circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013 : Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École*

*Mettre en œuvre un programme d'actions dans les écoles et les établissements : Ce programme est élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative et adopté par le conseil d'école pour le premier degré et par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux d'enseignement. L'article R. 421-20 du code de l'éducation prévoit en effet que le conseil d'administration adopte un plan de prévention de la violence. La prévention du harcèlement doit y être intégrée. Ce programme sera régulièrement évalué pour être amendé si nécessaire. Il sera mis en œuvre dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et du CESC inter degrés.*

Ce plan va s'appuyer sur 4 axes :

1. Sensibiliser
2. Former
3. Prévenir
4. Prendre en charge

Présentation en conseil d'école le : 13/10/2022
<b>Validation par l'Inspecteur de l'Éducation nationale</b>
Projet validé le :

	<i>Axe n°1 : sensibiliser</i>	<i>Axe n°2 : former</i>	<i>Axe n°3 : prévenir</i>	<i>Axe n°4 : prendre en charge</i>
<i>Objectif</i>	Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative au phénomène de harcèlement scolaire	Former l'ensemble de la communauté éducative aux situations de harcèlement scolaire afin de pouvoir y faire face	Prévenir toute situation de harcèlement scolaire	Prendre en charge de manière efficiente les situations de harcèlement scolaire
<i>Descriptif des actions envisagées</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un temps réservé lors de journées de décharge pour accueillir les parents.</li> <li>- Mettre en place des temps d'observation pour les parents en classe.</li> <li>- Sensibiliser les parents lors des temps institutionnels de rencontre.</li> <li>- Mobiliser des intervenants extérieurs comme la réserve citoyenne ou tout autre partenaire lorsqu'ils sont disponibles.</li> <li>- Valoriser les comportements contre le harcèlement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place le système des élèves médiateurs tant dans la cour de récréation qu'à l'intérieur des classes.</li> <li>- Conduire des conseils d'élèves de manière hebdomadaire et un conseil d'école élèves par trimestre.</li> <li>- Mettre en place une instance municipale jeune avec la municipalité.</li> <li>- Présenter et utiliser des vidéos de situations réelles faisant débat.</li> <li>- Mettre en place des systèmes de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les nouveaux arrivants par un mot du directeur.</li> <li>- Mobiliser les élèves dans l'ensemble des tâches de l'école (tant en classe qu'en dehors sur des projets).</li> <li>- Impulser l'apprentissage de nouveaux jeux de récréation en pensant à l'espace.</li> <li>- Favoriser le travail de groupe.</li> <li>- Mettre en place des sanctions justes et éducatives.</li> <li>- Travailler en équipe dans l'ensemble des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réagir rapidement à travers un rendez-vous avec ou sans le directeur en cas de besoin (avec compte-rendu sommaire ou type équipe éducative et au besoin renseigner sur fait établissement).</li> <li>- Faire le lien avec la psychologue scolaire, l'infirmière scolaire et les assistantes sociales au besoin.</li> <li>- Organisation de temps d'échange autour de la thématique avec tous les membres de la communauté éducative.</li> </ul>

		<p>responsabilités partagées lors de conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place le système des messages clairs et de médiation entre les élèves.</li> <li>- Favoriser les activités de groupe en EPS.</li> <li>- Construire les règles de vie de classe à partir des propositions des élèves.</li> <li>- Lire, analyser, expliquer, questionner les différents règlements et chartes présents dans l'école (intérieur, laïcité, informatique).</li> <li>- Formation des enseignants avec les outils à leur disposition (magistère, documentation).</li> <li>- Prendre un temps institutionnel pour</li> </ul>	<p>disciplines ayant attrait à la personne notamment en EMC.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler la thématique du harcèlement avec des albums dans chaque niveau de classe (littérature jeunesse ou collections spécifiques)</li> <li>- Utiliser les jeux proposés par la MAE ou des malles pédagogiques de l'OCCE.</li> <li>- Mettre en place une dynamique d'échange par mail ou téléphone entre enseignants et parents mais également entre directeur et parents.</li> <li>- Accueillir de manière plus régulière les parents.</li> <li>- Soutenir les parents ayant besoin d'aide en les orientant vers le professionnel compétent (si ce n'est pas l'école).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance parfaite du protocole de traitement d'une situation de harcèlement scolaire.</li> <li>- Appui sur le pôle ressource de la circonscription d'Aix-les-Bains.</li> </ul>
--	--	---	--	---

		<p>évoquer la question du harcèlement scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée du harcèlement.</li> <li>- Mise en place de débats.</li> <li>- Mise en place de jeux coopératifs.</li> <li>- Sensibilisation par des élèves dans les classes</li> <li>- Mise en place du permis internet en CM2.</li> </ul>	
<p><i>Intervenants-partenariats</i></p>	<p>Équipe enseignante Directeur Parents Associations locales Réserve citoyenne</p>	<p>Équipe enseignante Directeur Élèves</p>	<p>Équipe enseignante Directeur Parents Élèves Périscolaire</p>	<p>Équipe enseignante Directeur Parents Pôle de circonscription Pôle « médical »</p>
<p><i>Critères d'évaluation retenus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure qualité d'échange entre les membres de l'école et les parents : engagement et compréhension.</li> <li>- Meilleure compréhension du fonctionnement de la classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des conflits dans la cour de récréation.</li> <li>- Un meilleur suivi des élèves : pas de passage « sous les radars »</li> <li>- Un meilleur investissement par les élèves dans cette thématique (formation, débat, engagement).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une rentrée scolaire plus sereine pour tous les nouveaux élèves.</li> <li>- Une meilleure collaboration entre toutes les parties.</li> <li>- Des comportements inadaptés moins fréquents.</li> <li>- Meilleur suivi extérieur des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une meilleure résolution et un temps pour rassurer les élèves lorsque des difficultés sont présentes davantage efficient.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>- Une meilleure compréhension des règles de l'école.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Amélioration de la coopération entre les élèves.</li></ul>	
--	--	--	--	--

# Plan de prévention contre le harcèlement :

---

Ce plan s'illustre à travers différents documents.

Tout d'abord, un document répertoriant l'ensemble des actions mises en œuvre dans l'école.

Ensuite, par le détail des ressources mises à disposition de tous, pour la mise en place de ces actions.

Enfin, il se termine par le protocole de traitement du harcèlement scolaire, suivi à la lettre si de telles situations se présentent.

Les actions  
mises en  
œuvre :

## **I. Stratégie d'équipe :**

- Travailler en équipe dans l'ensemble des disciplines (progression de cycle dans tous les domaines et notamment en EMC).
- Faire un point régulier sur les élèves à travers des conseils des maîtres spécialement dédiés à ceci.
- Travailler en lien avec service périscolaire (par les agents et par le directeur d'école).
- Inclure la psychologue scolaire et l'infirmière scolaire dans les boucles des échanges.
- Faire le lien avec les assistantes sociales en cas de besoin.

## **II. Coéducation :**

- Mettre en place un temps réservé lors de journées de décharge pour accueillir les parents (les parents ne sont pas disponibles lors des cafés des parents).
- Réunir les parents en tout début d'année scolaire.
- Rencontrer individuellement les parents au moins une ou deux fois dans l'année scolaire.
- Mettre en place une dynamique de communication par mail ou par téléphone entre enseignants et parents mais également entre directeur et parents.
- Réagir rapidement à travers un rendez-vous avec ou sans le directeur en cas de besoin (avec compte-rendu sommaire ou type équipe éducative et au besoin renseigner sur fait établissement).
- Mettre en place une coéducation en lien avec le périscolaire.
- Soutenir les parents ayant besoin d'aide en les orientant vers le bon professionnel (si ce n'est pas l'école).
- Favoriser la communication envers les familles à travers des présentations de l'école notamment un flyer de rentrée mais aussi un accueil personnalisé des PS.
- Renforcer l'aide des parents lors des sorties scolaires.
- Mettre en place des temps d'observations pour les parents en classe.

## **III. Des élèves acteurs de la prévention :**

- Conduire des conseils d'élève de manière hebdomadaire et un conseil d'école élève par trimestre.
- Mettre en place une instance municipale jeune.
- Mettre en place des débats en EMC.
- Présenter et utiliser des vidéos de situations réelles faisant débat.
- Mettre en place le système des élèves médiateurs tant en cour de récréation qu'à l'intérieur des classes.
- Travailler la thématique du harcèlement avec des albums dans chaque niveau de classe (littérature jeunesse ou collections spécifiques)
- Utiliser les jeux proposés par la MAE des malles pédagogiques de l'OCCE.

- Mettre en place des systèmes de responsabilités partagées lors de conflits.
- Mettre en place le système des messages clairs et de médiation entre les élèves.
- Favoriser les activités de groupe en EPS.

#### **IV. Qualité de vie à l'école :**

- Accueillir les nouveaux arrivants par un mot du directeur.
- Mobiliser les élèves dans l'ensemble des tâches de l'école (tant en classe qu'en dehors sur des projets).
- Rendre explicite et mettre au cœur des projets les élèves (cour de récréation notamment).
- Impulser l'apprentissage de nouveaux jeux de récréation en pensant à l'espace.
- Favoriser le travail de groupe.
- Mettre en place du décroisement.
- Mettre en place des échanges de services entre enseignants.

#### **V. Justice scolaire :**

- Mettre en place des sanctions justes et éducatives.
- Construire les règles de vie de classes à partir des propositions des élèves.
- Lire, analyser, expliquer, questionner les différents règlements et chartes présent dans l'école (intérieur, laïcité, informatique).

#### **VI. Partenariat :**

- Mettre en place des manifestations communes au sein de l'école, en lien avec l'APEM.
- Favoriser les dynamiques de travail avec la psychologue scolaire et l'infirmière scolaire.
- Mettre en place de véritables partenariats avec les associations locales de Mouxy à travers les activités qui peuvent être proposées aux écoles.
- Poursuivre la dynamique de lien avec la mairie.
- Mettre en place des projets avec la police (permis internet notamment).



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

# PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT EN ÉCOLE



**Comment prendre en charge  
la situation dans mon école ?**

Version en vigueur à compter du 06/11/2023

**L**e harcèlement scolaire se définit comme une violence répétée de la part d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre élève. Cette violence peut être verbale, physique ou psychologique. Le harcèlement peut avoir lieu partout où les élèves se retrouvent, que ce soit notamment dans l'établissement scolaire, à la cantine, sur le chemin de l'école, sur les réseaux sociaux, sur les plateformes de jeux en ligne ou dans les boucles de messageries électroniques. Ce sont, pour les élèves qui en sont victimes, des bousculades, des coups, des moqueries et mises à l'écart, des surnoms ou insultes, des dégradations ou vols, des propagations de rumeurs, photos, menaces, directes ou via les réseaux sociaux, parfois tous les jours.

Cumulés et répétés, ces faits, qui peuvent passer inaperçus de la communauté éducative, sont susceptibles d'avoir des conséquences d'une particulière gravité pour les enfants et les adolescents qui en sont victimes. C'est pourquoi, dès lors qu'ils sont portés à la connaissance des équipes éducatives, que ce soit par la victime elle-même, ses parents ou un témoin, il est important de ne jamais minimiser la réalité des faits dénoncés.

L'élève harcelé doit bénéficier d'une écoute attentive et bienveillante dans un climat de confiance.

Toute situation, y compris si elle est difficile à qualifier, doit faire l'objet d'une prise en charge et d'un suivi adaptés dans un souci constant de protection de la victime dont la parole ne saurait être minimisée.

Afin de prévenir le harcèlement, la nécessité de contacter un adulte de l'établissement lorsqu'on est victime ou qu'on a connaissance de faits susceptibles d'être qualifiés de harcèlement doit être systématiquement rappelée, à tous les niveaux et tout au long de l'année (affichage, information à l'occasion des réunions de rentrée, etc.). Aucune situation de harcèlement ne doit rester sans solution ni sanction.

Cette information doit permettre de rappeler la permanence de la prévention et de la lutte contre le harcèlement.

Le présent protocole propose un « pas-à-pas » méthodologique, afin de faciliter le travail des équipes, de sécuriser la procédure, et de prendre en charge l'intégralité de la situation de harcèlement, y compris sur les réseaux sociaux, de son signalement à sa résolution définitive.



# 1. DÉTECTION : ON ME SIGNALE L'EXISTENCE D'UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT

**Le directeur d'école ou un membre de l'équipe est informé de l'existence de faits potentiellement constitutifs de harcèlement par :**

- l'élève victime, sa famille, un élève témoin, ou un autre adulte de l'école ;
- le référent harcèlement départemental, dans le cas où la famille a fait un signalement auprès du 3018 ou d'un autre canal (ligne académique, etc.), via l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription.

Le signalement fait l'objet d'un résumé écrit par la personne qui a été informée la première.

**Le directeur d'école et l'équipe pédagogique partagent immédiatement entre eux les différents éléments à leur disposition pour prendre en charge la situation. Ce partage est systématique à chaque étape de la procédure.**

→ **L'élève présumé victime est accueilli par le directeur d'école pour recueillir sa parole. Au cours de cet entretien, il s'agit de restituer de la manière la plus exhaustive l'ensemble des faits susceptibles de caractériser le harcèlement sur ou en dehors du temps scolaire et d'en identifier les auteurs. Au besoin, la parole de l'élève victime sera recueillie au cours de plusieurs entretiens. Ces entretiens seront conduits, dans la mesure du possible, par la même personne.**

Les équipes s'appuient sur le **questionnaire national** pour mener l'entretien, ce questionnaire étant soit directement rempli par l'élève, soit utilisé comme trame en faisant l'objet d'un compte rendu signé par l'élève.

En aucun cas la parole de l'élève victime ne doit être minimisée : le harcèlement, ce ne sont pas des « querelles d'enfants ». L'élève doit être rassuré et sentir que sa parole n'est pas mise en doute. Il doit lui être rappelé que ce qui lui arrive n'est pas de sa faute et qu'il a bien fait d'en parler, même si c'est difficile et douloureux.



L'objectif à ce stade ne consiste pas à qualifier les faits pour savoir s'il s'agit réellement d'une situation de harcèlement au sens juridique, mais de recueillir la parole et de créer un climat sécurisant pour l'élève concerné. Toute forme de violence, quelle que soit sa nature (physique, verbale, psychologique), doit être immédiatement prise en charge.

**L'entretien avec l'élève victime doit permettre :**

- de connaître l'antériorité et la fréquence des faits susceptibles de constituer le harcèlement ;
- d'identifier si les faits se produisent exclusivement au cours du temps scolaire ou hors du temps scolaire (transport scolaire, réseaux sociaux, etc.) ;
- d'identifier les témoins et les auteurs ;
- de rassurer l'élève en lui rappelant qu'il bénéficiera d'une écoute bienveillante et non stigmatisante ;
- de lui proposer d'assurer sa protection et sécurité autant que nécessaire ;
- de lui demander ce dont il a besoin et s'il a des souhaits concernant la prise en charge de sa situation ;
- de l'informer que sa situation sera désormais régulièrement suivie et de le mettre en relation avec le 3018 en cas de cyberharcèlement ;
- de lui indiquer la façon dont l'équipe éducative va résoudre la situation.

**En cas de cyberharcèlement, le directeur d'école informe l'élève ou ses représentants légaux des moyens d'action auprès du 3018, et peut, à leur demande, adresser leur signalement à cet organisme via l'adresse suivante : [3018-signalement-ministere@e-enfance.org](mailto:3018-signalement-ministere@e-enfance.org).**



→ **Des mesures de protection sont immédiatement mises en place pour l'élève concerné :**

- identification d'un adulte référent (son enseignant par exemple) pour échanger régulièrement avec l'élève ;
- renforcement de la vigilance en informant l'ensemble des personnels tout en veillant à ne pas stigmatiser la victime ;
- mobilisation de camarades proches de la victime ;
- sollicitation du 3018 en cas de cyberharcèlement.

→ **Les parents de l'élève victime sont prévenus, soutenus et assurés de la protection de leur enfant. En cas de cyberharcèlement, ils sont invités à faire appel au 3018 et à télécharger l'application 3018.**

**Entretien avec les parents de l'élève victime**

Les parents de l'élève victime sont informés de la situation. Ils sont associés au traitement de la situation et informés de leurs droits. Il leur est rappelé qu'ils ne peuvent pas régler le problème eux-mêmes. Le rôle protecteur de l'établissement est rappelé ainsi que la mobilisation de tous les acteurs pour assurer cette responsabilité qui incombe à l'équipe éducative.

**Le directeur d'école est garant du suivi des actions entreprises jusqu'à la résolution définitive de la situation de harcèlement.**

**Il est essentiel que le directeur d'école signale systématiquement la situation de harcèlement. Ce signalement s'effectue sur Faits établissement (niveau 2) en précisant les actions engagées. Cela permet d'informer les référents départementaux et académiques harcèlement.**



## 2. PRISE EN CHARGE : JE METS EN PLACE LA PROCÉDURE POUR ANALYSER ET TRAITER LA SITUATION

Le directeur d'école contacte l'IEN de circonscription, qui mobilise l'équipe ressource de la circonscription pour analyser collégalement la situation. À noter : si le directeur d'école compte au sein de son école des personnels formés, il peut constituer une équipe ressource sur laquelle s'appuyer en première intention.

### ➔ EN CAS DE SITUATION DE HARCÈLEMENT ET/OU DE CYBERHARCÈLEMENT

Dès lors que l'entretien de l'élève victime permet d'établir le caractère répété des faits, la procédure doit permettre d'identifier les auteurs et de traiter la situation.

- ➔ **Entretien avec le ou les témoin(s) :** les témoins seront reçus séparément, quelles que soient leurs réactions ou leur absence de réaction face à la situation de harcèlement. Il convient de mettre l'accent sur la dimension éducative de ces entretiens et de rassurer les élèves, qui peuvent être insécurisés par les violences auxquelles ils ont assisté.
- ➔ **Entretien avec l'élève ou les élèves auteurs :** **chaque élève concerné est reçu séparément.** Il est informé que des actes constitutifs de harcèlement ont été signalés, sans qu'aucune précision ne lui soit donnée, afin qu'il puisse s'exprimer et donner sa version des faits.
  - À travers les règles du vivre-ensemble et les valeurs de l'École, il sera recherché une prise de conscience des faits reprochés et de leurs conséquences pour la victime. Dès lors que les faits sont établis, même partiellement, ou qu'ils ne sont pas contestés, il conviendra d'exiger la cessation immédiate du harcèlement après avoir rappelé les conséquences disciplinaires et pénales.
  - Il est nécessaire de vérifier si le ou les auteurs comprennent la gravité de leur comportement et de réexpliquer l'attitude que l'on attend de leur part, afin de les responsabiliser.

- Il est signalé à l'élève que ses parents (responsables légaux) seront informés.

→ **Entretien avec les parents de l'élève ou des élèves auteurs :** les parents de l'élève ou des élèves auteurs sont reçus et informés de la situation. Il leur est expliqué les conséquences des actes commis pour la victime, les sanctions possibles pour leur enfant et les mesures de réparation ainsi que les mesures d'accompagnement. Leur concours est utile et nécessaire pour la résolution durable de la situation.

La persistance de faits de harcèlement et l'absence de mobilisation des détenteurs de l'autorité parentale justifient de s'interroger sur d'éventuelles carences éducatives et sur le risque de voir les conditions de son éducation ou de son développement affectif, intellectuel et social compromises. À cette fin, après l'éventuelle réunion de l'équipe éducative (REE), il y aura lieu de saisir la cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) à travers une information préoccupante.

→ **Entretien avec les parents d'élèves témoins actifs ou passifs :**

le harcèlement est un phénomène de groupe. Les témoins actifs ou passifs du harcèlement jouent un rôle essentiel. L'accueil et le dialogue avec les parents des élèves témoins sont donc importants pour résoudre les problèmes. Il convient de rappeler le rôle protecteur de l'École ainsi que la mobilisation de tous les acteurs pour assurer ce rôle.

---

### **Conduite des entretiens**

*Les entretiens relèvent de règles précises : la méthode d'entretien est la même pour la victime, le(s) témoin(s) et le(s) auteur(s), mais également les parents.*

*L'objectif est de recueillir la parole de chaque élève afin de comprendre pour agir au mieux. Il est recommandé de consigner par écrit les éléments relatifs à la situation, soit dans le cadre d'un compte rendu, soit au moyen d'une fiche d'entretien reprenant le questionnement.*

*Garder une trace écrite permet notamment d'assurer le suivi approprié auprès des personnes impliquées, de déterminer les responsabilités de chacun et de conserver la mémoire des différentes actions mises en place.*

---



## Résolution et sanction

**Le directeur d'école met en place un accompagnement des élèves concernés par la situation.** Ce suivi est effectué par lui-même, l'équipe pédagogique et l'équipe ressource.

Si la situation a été initialement communiquée par le référent harcèlement départemental, le directeur d'école informe ce dernier ainsi que l'IEEN de son suivi. Dans tous les cas, le référent harcèlement académique ou départemental est chargé de veiller à la résolution de la situation dont il a été saisi.

### → Suivi de l'élève victime

- Le directeur d'école s'informe quotidiennement de l'état de l'élève victime. Il peut solliciter les personnels sociaux et de santé ou conseiller à la famille une prise en charge extérieure auprès de leur médecin traitant ou d'une structure hospitalière.
- Le directeur d'école informe régulièrement la famille de l'évolution de la situation.
- La veille peut s'estomper, tout en restant régulière, au regard de l'amélioration de la situation rapportée par l'élève victime, après vérification de son effectivité.

### → Sanction et suivi de l'élève ou des élèves auteurs

- Le directeur d'école mobilise l'ensemble des personnels pour observer l'attitude de chaque élève auteur. Avec l'équipe pédagogique, il échange régulièrement les éléments disponibles sur le comportement des intéressés. Il peut aussi poursuivre ses échanges avec l'équipe ressource de circonscription en cas de besoin.
- Si, malgré la tentative de conciliation et les mesures prises, la situation de harcèlement perdure, une équipe départementale d'intervention peut être sollicitée pour se rendre sur place et concourir à la résolution de la situation de harcèlement et à son suivi. Les psychologues de l'éducation nationale ainsi que les personnels de santé seront associés à la démarche entreprise à cet effet.



- Le directeur d'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.
- Lorsque, en cas d'échec des mesures déjà mises en œuvre par le directeur d'école, l'enfant auteur de harcèlement continue à constituer, par son comportement intentionnel et répété, un risque caractérisé pour la sécurité ou la santé des autres élèves, il pourra être affecté dans une autre école sans que l'accord des représentants légaux soit nécessaire.
- Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) pour mettre en œuvre cette procédure de radiation, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école de l'élève pendant la durée de cette procédure.
- Après l'admission de l'élève dans sa nouvelle école, le directeur d'école veille à mettre en place un suivi pédagogique et éducatif renforcé de l'élève au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours (décret du 16 août 2023).

Pour les situations graves, le directeur d'école informe le **procureur de la République** (article 40 du Code de procédure pénale), au besoin après avoir pris contact avec les services compétents du parquet. Il ne s'agit alors pas de qualifier pénalement les faits, mais uniquement de les porter à la connaissance du procureur, qui décidera des suites à y donner.



### 3. ACTION :

## J'AGIS AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

Une action collective est menée auprès des classes des élèves victimes et auteurs, voire, suivant le degré de la situation, de l'ensemble des élèves et des personnels.

- Information régulière de tous les adultes de l'école de l'évolution de la situation.
- Intervention en classe sur la situation et la prise en charge par les adultes de celle-ci :
  - préciser où et comment les élèves peuvent se confier ou être écoutés ;
  - rappeler les règles de fonctionnement de l'École ainsi que les principes et valeurs qu'elle porte ;
  - exploiter la Convention des droits de l'enfant.
- Rappel des canaux de signalement et adultes de confiance dans l'école.
- Rappel du plan de prévention du harcèlement de l'école.
- Point d'information (non nominatif) au conseil d'école.
- Si nécessaire, intervention du référent police/gendarmerie.

Des ressources sont disponibles sur la plateforme Phare pour mener des actions éducatives en matière de prévention du harcèlement.

**Durant toute la mise en place du protocole, la journalisation des faits par le directeur d'école permet une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation. Ce journal doit être conservé à l'issue du conflit, et le cas échéant être produit à l'appui du signalement des faits à l'autorité judiciaire.**  
**Toute situation détectée doit faire l'objet d'une réponse adaptée, associant protection des victimes, suivi dans le temps et sanction des auteurs.**



## SYNTHÈSE

# ÉTAPES À METTRE EN PLACE LORS DU DÉCLENCHEMENT DU PROTOCOLE

- ✓ Après un signalement : accueil de l'élève victime.
- ✓ Mise en place des mesures de protection de l'élève victime.
- ✓ Réunion d'information avec les parents de l'élève victime.
- ✓ Début de la journalisation des faits.
- ✓ En cas de situation de violences répétées à l'égard d'un élève :
  - traiter rapidement la situation (rencontre des familles des élèves auteurs, mesures de protection) ;
  - remonter la situation dans Faits établissement et signaler les faits au procureur en cas de harcèlement grave et persistant ;
  - mettre en place un accompagnement durable des élèves victimes.
- ✓ Mener une action spécifique dans les classes concernées ou, suivant le degré de la situation, auprès de l'ensemble de l'école.
- ✓ Continuer la journalisation des faits tout au long du protocole et jusqu'à la résolution de la situation.
- ✓ Assurer le suivi dans le temps de la situation : un élève victime de harcèlement peut être fragilisé plusieurs mois ou années après les faits.



**NON AU HARCÈLEMENT**

[nonaharcelement.education.gouv.fr](http://nonaharcelement.education.gouv.fr)



- 
- [Comprendre](#)
- [Diagnostiquer](#)

## Coéducation

[Agir](#)  
[Actualités](#)

- [Annuaire réseaux](#)

Publié le 26 septembre 2013

par [CAAEE](#), [Climat Scolaire](#), [Centre académique Michel Delay](#), [Cellule CLIMSCO de l'académie Orléans-Tours](#), [Académie GABIEE Clermont-Ferrand](#), [Académie de Paris](#), [Académie de Lille](#), [Cellule CLIMSCO département de Haute-Saône](#)

Partenaire [CAAEE](#)

Penser aussi : [Coéducation](#)

Partager:   

## La coéducation avec les familles

Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la relation avec les familles constitue également un facteur important.

### S'informer

#### Pourquoi un lien avec les familles ?

La qualité des réseaux sociaux et des « gardiens » est une condition de protection contre la violence. Le développement d'un lien fort entre le jeune, sa famille et l'école permet de prédire des comportements plus sûrs à l'adolescence et des problèmes de santé moins importants (*Hawkins et al, 2000*). Un véritable cercle vertueux s'enclenche lorsque l'enfant se sent soutenu tant par sa famille que par ses enseignants : on assiste alors à la diminution de la victimation et des conduites agressives (*Slee, 2006*), à la diminution des comportements antisociaux (*Cunningham et Sandhu, 2000*).

Voici quelques mots clés à retenir.

#### Communauté éducative

Article L111-3 du code de l'éducation : « Dans chaque école, collège ou lycée, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions. Art. L111-4 : « Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative... »

## Coéducation

« La coéducation peut être définie comme une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration. Elle ne se limite pas à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant » (*extrait du lexique du site universcience.fr*).

## Parentalité

« Ce terme désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, affective, morale et culturelle. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale, enfant confié à un tiers) » (*issue des travaux du groupe d'appui de la loi réformant la protection de l'enfance-avril 2011*).

## Agir

### Les principes et facteurs favorisants

- Tous les adultes **travaillent ensemble** sur le parcours et le suivi de l'élève : pour construire des références communes ;
- Les parents **connaissent le cadre éducatif** et pédagogique, explicité par l'équipe éducative : pour favoriser la confiance, pour lever les peurs ;
- Chaque enfant doit se **sentir protégé** et porté dans ses apprentissages par tous les adultes ;
- La construction d'une **alliance** pour la réussite éducative entre professionnels, parents et enfants constitue un enjeu majeur ;
- La coéducation comporte en elle-même la notion de **collectif**. Les parents doivent pouvoir échanger entre eux, dans un esprit de solidarité, et avec les membres de la communauté éducative ;
- La **participation** des parents à l'action éducative est déterminante pour la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles ;
- Les **représentations mutuelles** des parents et des personnels de l'école sont parfois faussées ;
- Les échanges parents professionnels dans le cadre de formation communes permet de **lever les malentendus** (exemple des ateliers de croisement des savoirs ATD Quart monde et les universités populaires de parents) ;
- Les **actions de soutien et d'accompagnement** de la parentalité permettent aux parents d'échanger et de répondre à leurs préoccupations.

Les principes suivant peuvent se décliner de la manière suivante, dans ces actions et pratiques favorables à l'engagement, la coopération et la motivation, **dans l'établissement, dans la classe et avec l'élève.**

## **Dans l'établissement**

- Assurer des séances d'informations pour les parents avec les partenaires locaux (associations de parents) dans des lieux où l'on touche le maximum de parents (bibliothèque, centre social...);
- S'adjoindre les compétences de traducteurs quand cela est nécessaire ;
- Inviter les parents à participer aux événements organisés par l'établissement mettant en valeur tous les talents, journée du sport, événements musicaux et culturels ;
- Accueillir tout nouvel élève arrivant ainsi que sa famille par un livret de bienvenue, éventuellement multilingue et des informations précises leur permettant d'intégrer la communauté éducative ;
- Proposer aux parents le choix parmi un éventail de possibilités pour leur participation effective à la vie de l'établissement – par exemple, en prenant part à une journée des parents dans la classe, à l'organisation d'un pique nique ou d'une sortie ;
- Travailler sur une démarche d'inclusion de toutes les familles, en prêtant attention à une représentation de tous les parents à toutes les occasions ;
- Associer les parents et leurs représentants à la rédaction de documents de communication (par exemple : note aux familles pour les élections) ;
- Proposer des services aux familles à travers les espaces numériques de travail ;
- Organiser, au-delà des rencontres institutionnelles, des réunions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- Favoriser la mise à disposition « d'espaces parents » dédiés aux rencontres individuelles et collectives ;
- Participer à des rencontres avec les parents à l'extérieur de l'établissement (en lien avec les associations ...);
- Mettre en place des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter degrés pour faciliter les liens entre l'école primaire, le collège et le lycée ;
- Tisser des liens avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP) pour le soutien à la parentalité ;
- Informer sur les recours possibles à des personnes ressources dans l'établissement ou l'environnement.

## **Dans la classe**

- Utiliser tous les moyens de communication (maill, téléphone, site web de l'école) pour informer les parents sur le projet d'établissement et les apprentissages des enfants ;
- Communiquer, par exemple, avec la famille lorsqu'un élève confronté à des difficultés a réussi à franchir un palier d'apprentissage ;
- Donner aux parents des conseils et des indications de méthode pour accompagner la scolarité de leur enfant ;
- Inviter les parents sur la base du volontariat pour lire des histoires ou pour aider à superviser des apprentissages ;
- Organiser l'entraide afin que les parents arrivant soient informés sur les attendus de l'établissement, du système scolaire ;
- Valoriser les actions des parents en faveur de la scolarité de leurs enfants ;
- Réaliser des entretiens tripartites (enseignants, enfants, parents) sur les objectifs d'apprentissages, afin de les expliciter, ainsi que sur les progrès accomplis.

## **Avec l'élève**

- Etablir des canaux et processus de communication qui permettent aux parents de se sentir à l'aise pour contacter les enseignant sous la direction si l'enfant éprouve des difficultés ;

- Créer un bulletin ou s'assurer en partenariat que toutes les informations relatives au bien être, à la santé des enfants, soient accessibles aux familles ;
- S'assurer que la bibliothèque de l'établissement ou le CDI propose du matériel à destination des parents et des enfants sur les relations parents-enfants, sur la santé ou encore sur la prévention des violences et du harcèlement, y compris de la documentation en différentes langues si nécessaire.

## S'inspirer

- Portail national des professionnels de l'éducation - [Les parents et l'École](#)
- Portail national des professionnels de l'éducation - [Soutien à la parentalité](#)
- Portail national des professionnels de l'éducation - [Mallette des parents](#)
- ATD Quart-monde - [Construire ensemble l'École de la réussite de tous !](#)
- **École élémentaire Antoine de Condorcet d'Elbeuf (76)**  
Mise en place de contrats avec les familles avec suivi et rencontres régulières : « Renforcer le partenariat avec les familles pour favoriser l'accrochage scolaire des élèves en difficulté ».
- **Écoles et collège de Woippy (59)**  
Création de lieux de rencontre, formations aux outils informatiques, formations sur les interventions des parents en conseil de classe, organisation de spectacles, ouverture de l'opération « mallette des parents » à tous.
- **Académie de Montpellier**  
Organisation d'ateliers lecture en commun entre enseignants et parents, avec l'association ATD Quart monde

## Ces ressources peuvent aussi vous intéresser...

- [Des documentaires et courts métrages pour lutter contre le harcèlement Ressources académiques](#)
- [L'importance éducative des agents d'accueil et rôle de communication Ressources académiques](#)
- [Circulaire - Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École Textes Officiels](#)

Le climat scolaire, une approche systémique...

- [Stratégie d'équipe](#)
  - [Pratiques partenariales](#)
  - [Coopération](#)
  - [Qualité de vie à l'école](#)
  - [Justice scolaire](#)
  - [Coéducation](#)
  - [Prévention des violences](#)
- 
- [Contribuer](#)
  - [Contact](#)
  - [Flux RSS](#)
  - [Plan du site](#)
  - [Mentions légales](#)

## Coéducation : les outils

### Les vidéos

Elles peuvent être utilisées pour sensibiliser les parents, animer un café pédagogique, leur présenter le plan prévention, etc.

- Nice, 2015, "Brisons la loi du silence"  
[http://www.dailymotion.com/video/x2lkaxo\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2lkaxo_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo_school)
- Lille, 2015, "Regards d'enfants"  
[http://www.dailymotion.com/video/x2lkakq\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2lkakq_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo_school)
- Rouen, 2014, "Il était une fois... Patate"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e_school)  
A consulter également : l'histoire du projet et son développement à long terme, avec le lien entre CM2 et 6<sup>ème</sup> (à télécharger sur M@gistère).
- Rouen, 2015, « Dominos TV : harcèlement entre cartables à l'école »  
[https://www.facebook.com/agircontroleharcelementalecole/videos/915630755181230/?video\\_source=pages\\_finch\\_main\\_video](https://www.facebook.com/agircontroleharcelementalecole/videos/915630755181230/?video_source=pages_finch_main_video)
- Versailles, 2014, "La cour de récré"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1kv9ia\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-le-coup-de-coeur-de-l-academie-de-versailles\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1kv9ia_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-le-coup-de-coeur-de-l-academie-de-versailles_school)
- Grenoble, 2014, "La journée de Junior"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire_school)
- Rennes, 2015, "C'était pour rire"  
<https://youtu.be/m4Cg0DDStSU>
- Les Petits citoyens :  
[http://www.dailymotion.com/video/x17lzhf\\_c-est-quoi-le-harcelement\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzhf_c-est-quoi-le-harcelement_school) -> c'est quoi le harcèlement  
[http://www.dailymotion.com/video/x17lzic\\_stop-au-silence\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzic_stop-au-silence_school) -> stop au silence

[http://www.dailymotion.com/video/x17lziv\\_non-a-l-exclusion\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lziv_non-a-l-exclusion_school) -> non à l'exclusion

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzir\\_begayer-ce-n-est-pas-drole\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzir_begayer-ce-n-est-pas-drole_school) -> bégayer ce n'est pas drôle

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzm4\\_mauvaise-influence\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzm4_mauvaise-influence_school) -> mauvaise influence

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzmj\\_internet-pas-net\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzmj_internet-pas-net_school) -> internet n'est pas net

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzn2\\_des-apparences-trompeuses\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzn2_des-apparences-trompeuses_school) -> des apparences trompeuses

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzon\\_le-racket-c-est-pas-du-jeu\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzon_le-racket-c-est-pas-du-jeu_school) -> le racket c'est pas du jeu

[http://www.dailymotion.com/video/x17lza\\_ca-va-trop-loin\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lza_ca-va-trop-loin_school) -> ça va trop loin

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzub\\_laisse-les-filles\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzub_laisse-les-filles_school) -> laisse les filles

- Le racket (Blue cut production) <https://vimeo.com/92718331>
- Le racket (CNC DH et CANOPE) : [http://www.dailymotion.com/video/x2aoom le-racket-plus-jamais-ca\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2aoom le-racket-plus-jamais-ca_school)
- La danse des brutes : <https://www.youtube.com/watch?v=uUbl8P-x8Vc>  
Et son guide pédagogique : <http://www.onf-nfb.gc.ca/sg/100468.pdf>

## Affiches

Elles peuvent être utilisées pour animer une séance de sensibilisation avec les parents, pour attirer leur attention sur le phénomène, etc.

- Toulouse, 2015  
[http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/04/toulouselavelanet811\\_affiche2-e1428409087259.jpg](http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/04/toulouselavelanet811_affiche2-e1428409087259.jpg)
- Toulouse, 2014

[http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/05/academie\\_toulouse\\_categorie\\_affiche\\_primaire5.jpg](http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/05/academie_toulouse_categorie_affiche_primaire5.jpg)

- Rennes, 2014  
[http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fwebdav%2Fsite%2Facademie%2Fgroups%2FLECTORAT%2Fpublic%2Ffactusweb%2Fimactus12%2Fcoup%252520de%252520coeur%252520acad%2525C3%2525A9mique-1\\_BD.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fjahia%2Fsite%2Facademie%2Faccueil%2Fpid%2F19479%3FentryId%3D93580&h=692&w=1024&tbnid=73SlkaTAR\\_yo2M%3A&zoom=1&docid=1kDYtZNT8S1tiM&ei=CfdVVcukLMGSU6fLgdgO&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=1364&page=2&start=33&ndsp=33&ved=0CLOBEK0DMDI](http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fwebdav%2Fsite%2Facademie%2Fgroups%2FLECTORAT%2Fpublic%2Ffactusweb%2Fimactus12%2Fcoup%252520de%252520coeur%252520acad%2525C3%2525A9mique-1_BD.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fjahia%2Fsite%2Facademie%2Faccueil%2Fpid%2F19479%3FentryId%3D93580&h=692&w=1024&tbnid=73SlkaTAR_yo2M%3A&zoom=1&docid=1kDYtZNT8S1tiM&ei=CfdVVcukLMGSU6fLgdgO&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=1364&page=2&start=33&ndsp=33&ved=0CLOBEK0DMDI)

## Ouvrages et œuvres permettant d'aborder le harcèlement et la violence en milieu scolaire

(à télécharger sur M@gistère).

## Programmes, activités et ressources

- Les débats à visée philosophique avec les enfants, par les [Francas](#), en partenariat avec la revue belge « [Philéas et Autobule, les enfants philosophes](#) » : Apprendre les compétences sociales nécessaires dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres fait partie intégrante de l'apprentissage de la citoyenneté. Les débats à visée philosophique contribuent donc à une démarche d'éducation à la citoyenneté et au questionnement philosophique, dans l'école et en dehors, en lien avec les familles.  
Contact : [Hprevost@francas.asso.fr](mailto:Hprevost@francas.asso.fr)
- La médiation par les pairs en école élémentaire, par [l'AROEVEN](#). La médiation par les pairs est un dispositif de résolution non violente des conflits, adapté aujourd'hui à l'école élémentaire. L'AROEVEN propose la mise en place de séances de médiation dans l'école. Elles sont conduites volontairement par tous les élèves engagés dans la démarche avec l'aval des adultes de l'équipe de pilotage. L'objet de la médiation est de chercher, avec l'aide des médiateurs, un projet de réponse au conflit rencontré. Le projet associe les élèves, les adultes de l'école (enseignants, animateurs, parents, directeurs, personnels de mairie...) et l'association sur l'année scolaire. L'association organise des temps de formation, de co-formation, d'accompagnement et de suivi afin de favoriser l'assimilation de la démarche par l'équipe éducative afin qu'elle intègre progressivement la culture de l'école.

<http://www.aroeven.fr/missions/climat-scolaire/la-mediation-par-les-pairs-au-primaire>

- L'éducation à la citoyenneté à l'école, par [l'AROEVEN](#). Cette intervention est destinée aux adultes de l'établissement : enseignants, parents, animateurs, personnel de mairie et direction. L'idée est d'inviter tous les acteurs de l'école à construire ensemble un projet d'éducation à la citoyenneté. L'association est là pour animer, proposer, accompagner. Pour autant, l'équipe des adultes reste créatrice du projet. L'éducation à la citoyenneté peut prendre des couleurs très variées. Cependant, pour qu'elle soit effective, elle nécessite des postulats (un projet, une dynamique..) que nous pouvons aider à installer.  
<http://www.aroeven.fr/missions/educuer-la-citoyennete/en-ecole-elementaire-inscrire-leducation-la-citoyennete>

- Appréhender les enjeux du numérique dans le développement de l'enfant, par [l'AROEVEN](#). L'éducation aux usages du numérique apparaît aujourd'hui nécessaire dès l'école élémentaire. Cette « éducation à » est engagée dans tous les temps de l'enfant, c'est pourquoi l'association propose une intervention collective : parents, enseignants, animateurs, personnel de mairie et direction sur des éléments d'information mais aussi pour engager le nécessaire débat sur les postures et les choix éducatifs vis-à-vis des outils numériques : l'école, la maison, le téléphone... Des démarches auprès des élèves sont aussi envisageables : le parcours du cyber citoyen et une intervention sur le cyber harcèlement spécifiquement.

<http://www.aroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations/de-lecole-au-lycee-apprehender-les-enjeux-du-numerique>

- Le site Internet sans crainte et ses nombreux conseils pour surfer en toute sécurité <http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/mes-conseils>
- Le site ressource de l'association APEAS portant sur les jeux dangereux [http://www.jeudufoulard.com/html-fr/fram\\_01.html](http://www.jeudufoulard.com/html-fr/fram_01.html)
- Les 3 jeux de société fondés sur la coopération créés par l'association NVA [http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3\\_2](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3_2)

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

### Fiche n° : 1

#### La coéducation : pourquoi ? Comment ?

*La coéducation est un processus qui s'inscrit, de fait, au cœur de la relation Ecole – Famille.*

#### I- Généralités

L'Ecole et la Famille sont complémentaires et se doivent de s'engager dans une forme de collaboration qui privilégie l'expérience collective.

Le principe d'une coéducation s'impose à l'Ecole dans la mesure où 100% des enfants de plus de trois ans sont scolarisés.

Cette complémentarité entre les différents acteurs de l'éducation des jeunes doit bénéficier aux enfants.

La coéducation nécessite la présence des parents et de l'équipe enseignante et suppose d'emblée une clarification des rôles respectifs des acteurs, afin d'éviter tout malentendu.

Elle implique un respect mutuel des acteurs. Cette confiance réciproque rassure l'enfant et l'autorise à s'impliquer dans les apprentissages scolaires.

La coéducation associe également d'autres types d'acteurs, notamment les élus. Ils mettent à disposition les conditions matérielles d'accueil et de travail propice aux apprentissages et participent ainsi à la réussite scolaire visée pour chacun des élèves.

Il n'existe pas de coéducation si, a priori, la famille est déniée dans ses fonctions et réduite à ses incapacités. La coéducation passe par la restauration du sentiment de responsabilité éducative partagée.

La relation parents-enseignants est centrée sur l'enfant-élève.

Les attentes, les convictions, les valeurs, les craintes, les questions des parents sont écoutées. Sans ce travail d'écoute, aucune médiation n'est possible.

Les finalités, les priorités, les méthodes, l'organisation de l'école sont explicitées, publiées. Chaque enseignant en est porteur dans une démarche de communication.

La place de l'enfant dans un processus de coéducation

A l'école, l'enfant doit :

- accepter la séparation
- s'adapter à l'Ecole
- communiquer avec les autres, les adultes, les autres enfants
- vivre avec les autres
- entreprendre, persévérer, apprendre, élaborer des démarches lui permettant de surmonter ses difficultés
- s'ouvrir au monde
- apprendre une culture scolaire

### Du côté de l'équipe pédagogique

- Installer un espace « parents » au cœur de l'école ou de l'établissement
- Mettre en place différents moyens de communication avec les familles : tableaux d'affichages, cahier d'accueil, cahier de liaison, cahier de vie de la classe mais également communication orale
- Travailler avec les associations locales ou les associations de quartiers, notamment lorsque l'école accueille des enfants d'origine étrangère ou des enfants de la communauté du voyage
- Mettre en place un site informatique

### Du côté des familles

- Mettre en place des actions spécifiques : café des parents, lecture d'ouvrages à la bibliothèque, réunions animées par les parents
- Organisation de soirées : soirées à thèmes, débats, etc
- Animations diverses

### Du côté de la relation enseignants-parents

#### Les réunions :

- Organisation de la première rentrée à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège ou au lycée
- Organisation d'une réunion de rentrée destinée à présenter l'école ou l'établissement, son projet, les méthodes et démarches d'apprentissages etc..
- Réunions régulières de suivi des progrès de chaque élève dans toutes les classes de l'école
- Réunions de réflexion autour de thèmes spécifiques : le sommeil, la collation, les conduites addictives, etc...

#### Dans la classe

- Réfléchir au temps de l'accueil dans la classe chez les plus jeunes, à l'école maternelle et à l'école élémentaire
- Mettre en place des ateliers parents – enfants (dominos, échecs, etc...)
- Intervenir dans un projet de classe : cuisine, danse, culture
- Organiser une opération « portes ouvertes » chaque année, dans chaque classe

#### Dans l'école

- Mettre en place une bibliothèque des parents
- Organiser une fête de fin d'année
- Participer à une exposition

#### Rencontres ponctuelles

- Entretiens individuels lors de la remise systématique du livret scolaire en main propre
- Entretiens avec les parents autour d'un projet spécifique : aide personnalisée, accompagnement personnalisé, PPRE, PPS, PAI, etc...
- Entretiens ponctuels, informels et/ou programmés

### ***Pour aller plus loin***

#### Bibliographie :

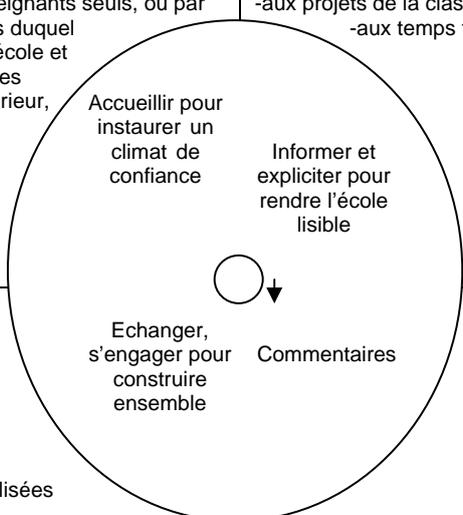
- Les relations parents-enseignants à l'école primaire, Jean-Louis AUDUC, CRDP, 2007
- L'école et les parents, la grande explication, Philippe MEIRIEU, Plon, 2000
- Ecole, familles, le malentendu, sous la direction de François DUBET, Ed. Textuel
- Des parents dans l'école Martin Kherroubi, ERES, 2008
- Familles et école, sous la coordination de François de Singly
- La coopération Parents – enseignants à l'école primaire, Les rencontres de la Fondation de France - Journées de rencontres et d'échanges – Actes des journées du 26-05-2004 à Strasbourg et des 2 et 6 juin 2004 à Paris
- Les relations « école et familles » pour une réelle coéducation, Le courrier des Maternelles, revue de l'AGIEM, n°103, mai 1999, pp. 2-28
- Ecole maternelle et parents : pour une co-éducation réussie, Viviane BOUYSSSE, colloque de l'OMEF, (mai 08)

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2

Comment préparer la première rentrée? Comment préparer la première année d'école?

*La première image de l'école détermine le sérieux de l'implication future des parents*

<p><u>Dès le mois de mai :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil du groupe des enfants de la crèche du secteur avec leur animatrice, une demi journée .</li> </ul> <p><u>En juin lors de l'inscription :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil chaleureux, bienveillant des parents et de leur(s) enfant(s) par la directrice, le directeur. Il s'agit de rassurer enfants et parents en transmettant lors de ce premier pas dans l'école, le fait que leur prise en compte est effective et sereine.</li> <li>- présentation de l'école, des principes éthiques formalisés dans le projet d'école.</li> <li>- présentation des personnels ;</li> <li>- visite des locaux : la classe, l'école si possible ;</li> </ul> <p><u>Après l'inscription, courant mai/juin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposition d'accueil, pendant la classe, des nouveaux élèves en petits groupes sur des temps courts, avec ou sans leurs parents.</li> <li>- organisation d'un café des parents, par les enseignants seuls, ou par les parents délégués, ou conjointement, au cours duquel peuvent être programmées la présentation de l'école et des personnels, la remise du livret d'accueil (fiches de renseignements, autorisations, règlement intérieur, ...), les modalités de rentrée des classes.</li> </ul> <p><u>Le jour de la rentrée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation soignée et réfléchie de l'accueil en classe (listes d'élèves, jeux sur les tables, étiquettes prénoms,...) pour qu'enfants et parents se sentent attendus et bienvenus.</li> </ul>	<p><u>A la rentrée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- film de la <u>première journée de classe</u> en vue de la réunion de rentrée pour étayer d'images les représentations des parents et les propos de l'enseignant(e). Il s'agit d'éviter l'installation de malentendus dans les perceptions que construisent les nouveaux parents.</li> <li>- remise aux parents d'un livret d'accueil comportant toutes informations permettant une connaissance de l'école maternelle, de la classe de leur enfant. Ce livret propre à l'école vient en complément de la brochure du ministère; ou bien fiche « bienvenue aux petits » comportant des renseignements d'ordre général, des conseils spécifiques (marquage des vêtements,...) et les actions fortes prévues (CLEA,...)</li> </ul> <p><u>Au cours de l'année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rencontres parent enseignant autour d'expositions « flashes » montrant les travaux d'élèves liés :</li> <li>-aux projets de la classe</li> <li>-aux temps forts de l'école (fêtes).</li> </ul>
	
<p>Institutionnalisation de la relation parents enseignants :</p> <p><u>en programmant des rencontres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lors de l'inscription ou en mai juin, apport à l'école d'un objet que l'enfant retrouvera le jour de la rentrée des classes .</li> <li>- débat autour des prises de vue, des photos réalisées le jour de la rentrée et au cours de l'année.</li> <li>- échanges relatifs aux progrès de l'enfant, à ses difficultés éventuelles.</li> <li>- échanges à propos des ambitions que l'Ecole et la Famille construisent pour l'enfant</li> <li>- proposition de lieux d'intervention dans l'école : aide en BCD, à l'encadrement de certains modules d'apprentissages.</li> </ul> <p><u>en assurant la diffusion large des informations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance précise de l'école par les représentants des parents.</li> <li>- échanges entre l'ensemble des familles et les représentants des parents pour que ceux-ci soient un véritable relai.</li> </ul>	

### **Pour aller plus loin**

Se reporter également à la fiche guide n°3 « Pourquoi un livret d'accueil? » et à la fiche guide n°16 « Comment permettre aux parents de voir ce que font leurs enfants à l'école? ».

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

### Fiche n° : 3

#### Pourquoi un livret d'accueil ?

*Accueillir les enfants à l'école maternelle comme à l'école élémentaire est un facteur de réussite scolaire.*

Le livret d'accueil apporte des informations sur les objectifs de l'école, le déroulement de la journée, de la semaine, de l'année, les apprentissages abordés, les horaires, le règlement, les adresses utiles.

#### I- Pourquoi un livret d'accueil ?

L'élaboration d'un livret d'accueil peut contribuer à :

- rendre lisibles les missions d'apprentissages
- comprendre les enjeux de la scolarisation, notamment à l'école maternelle qui n'est pas obligatoire
- connaître l'école et son fonctionnement
- sécuriser l'enfant et sa famille
- favoriser l'envie de fréquenter l'école, donner le goût de l'école
- dédramatiser l'entrée à l'école, notamment à l'école maternelle (première rentrée) ou au cours préparatoire
- instaurer des relations basées sur la confiance

#### II- Quel contenu pour le livret d'accueil ?

Le livret, s'il comporte des incontournables concernant les généralités de l'école, peut être personnalisé, en l'illustrant avec des photos de l'école, des dessins d'enfants. Un travail de liaison peut être envisagé entre les petits et les plus grands de l'école, notamment à l'école maternelle.

Il est remis aux familles lors de l'entretien individuel, lors de l'admission.

Il sert d'appui aux familles et aux enfants pour préparer la rentrée, pour mettre des mots sur les inquiétudes et pour susciter un désir de découverte et de compréhension.

Les différentes rubriques du livret peuvent contenir des informations sur :

- les locaux, plan et situation des différents espaces de l'école
- les horaires, le déroulement d'une journée de classe
- les règles de vie de classe
- la structure pédagogique
- les personnels
- les grands événements qui vont rythmer la vie de l'école (fêtes, manifestations, sorties etc .)
- les activités mises en relation avec les grands domaines d'apprentissages
- la démarche pédagogique, notamment la démarche spécifique à l'école maternelle

Il pourra également contenir différentes fiches spécifiques :

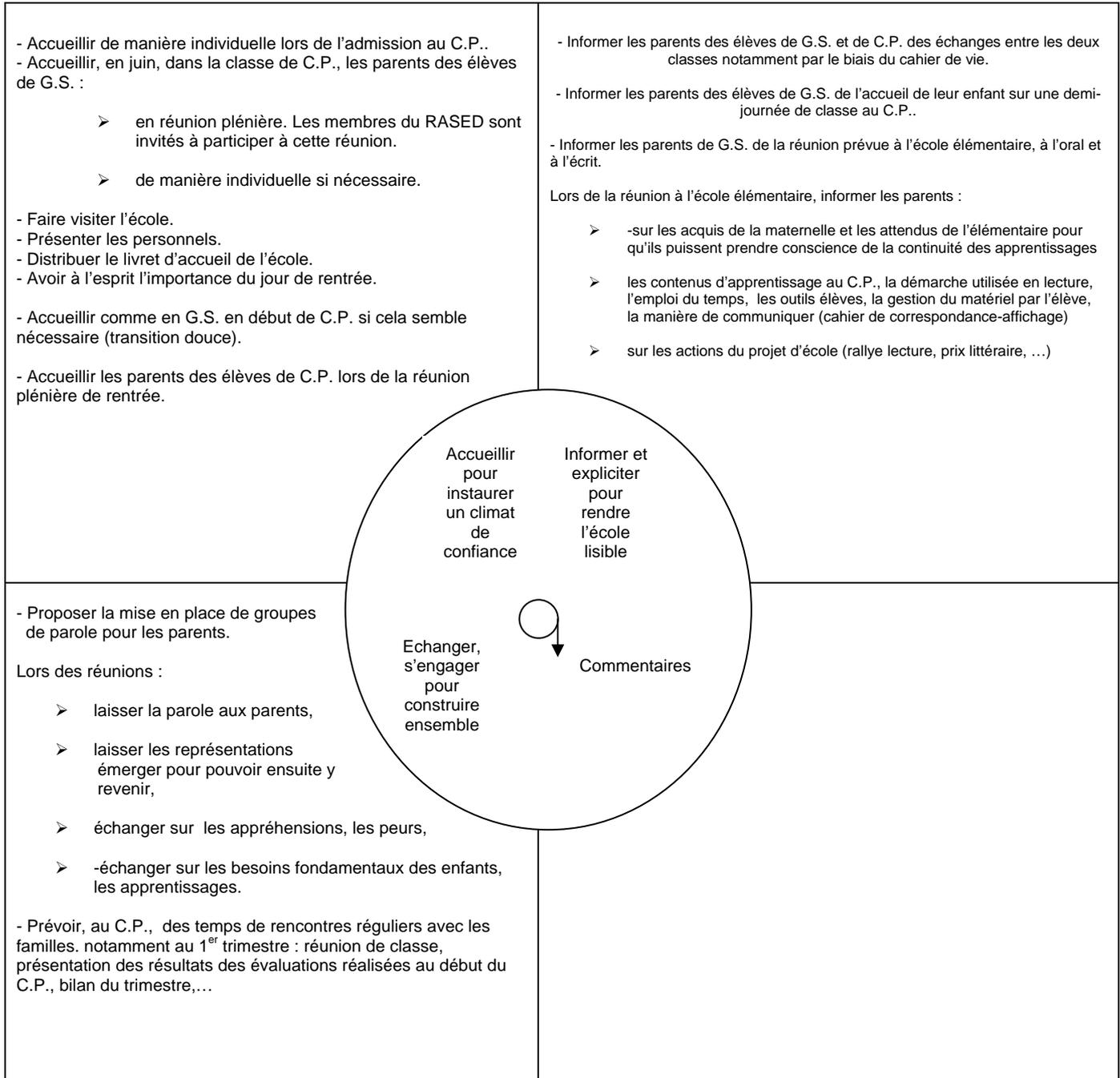
- une fiche « bienvenue aux petits »
- une fiche « conseils » propre au fonctionnement de l'école
- les projets « phare » du projet d'école : CLEA, etc...

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 4

### Comment organiser la liaison GS-CP en favorisant la relation Ecole – Famille ?

*L'anticipation des ruptures permet de les vivre plus aisément.*



### **Pour aller plus loin**

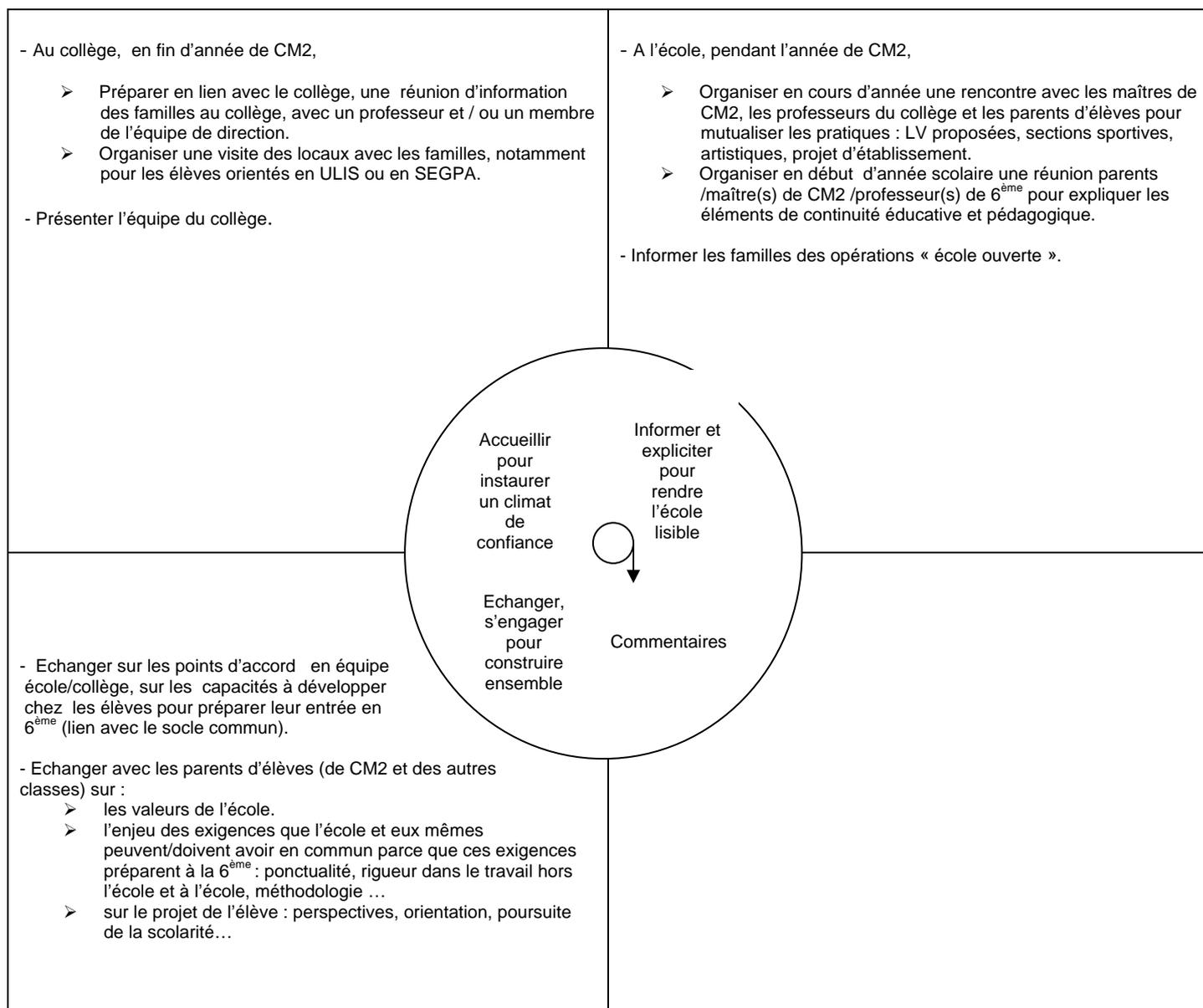
Se reporter également à la fiche n°3 « Pourquoi un livret d'accueil ? ».

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 5

### Comment concevoir le passage de l'école au collège ?

*L'anticipation des ruptures permet de les vivre plus aisément.*



### **Pour aller plus loin :**

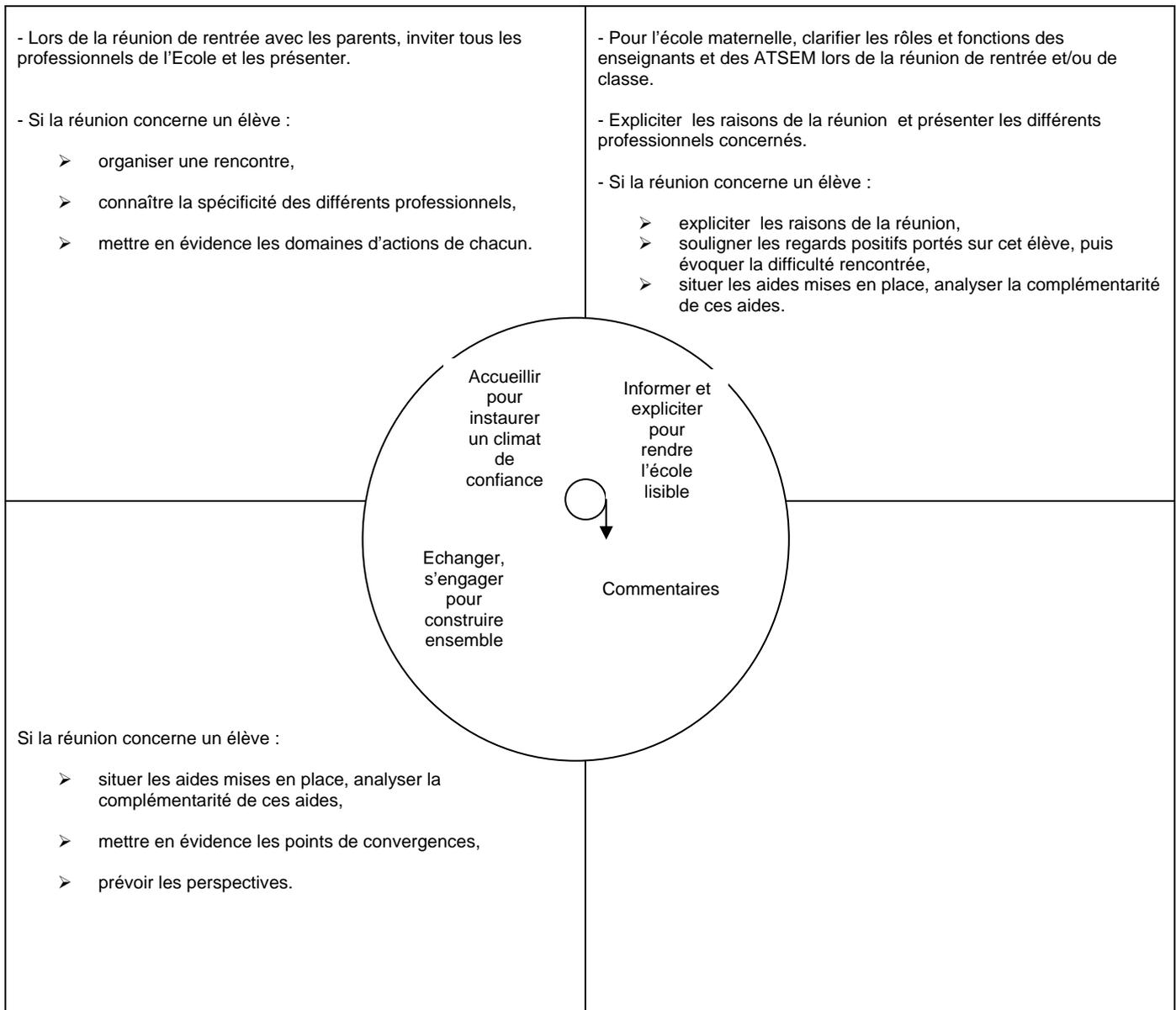
Bibliographie : « Réussir le passage de l'école au collège. » Denis DEMARCY et Jean -Michel ZAKHARTCHOUK - Collection *Repères pour agir* - CRDP Académie d'Amiens

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

### Fiche n° : 6

#### Comment créer une liaison entre les parents et les différents professionnels de l'école ?

*L'échange doit favoriser la cohérence dans la mise en œuvre de dispositifs d'aide.*



#### **Pour aller plus loin**

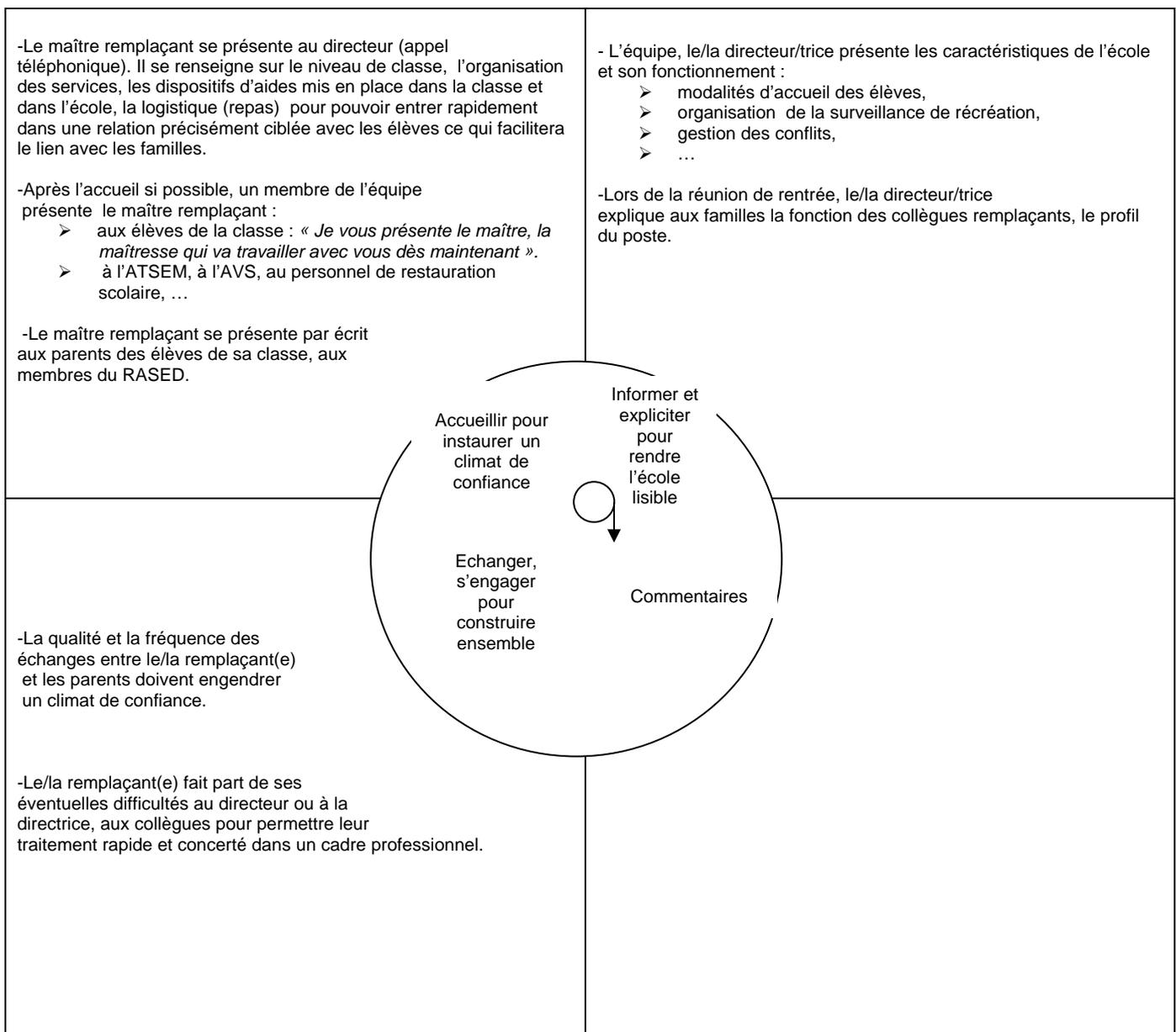
Se reporter également à la fiche n°8 « Quelle attitude adopter lors d'un entretien ? ».

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 7

### Comment faciliter la liaison entre les parents et l'enseignant remplaçant ?

*Apprendre à mieux se connaître. Accueillir un(e) collègue remplaçant(e).*

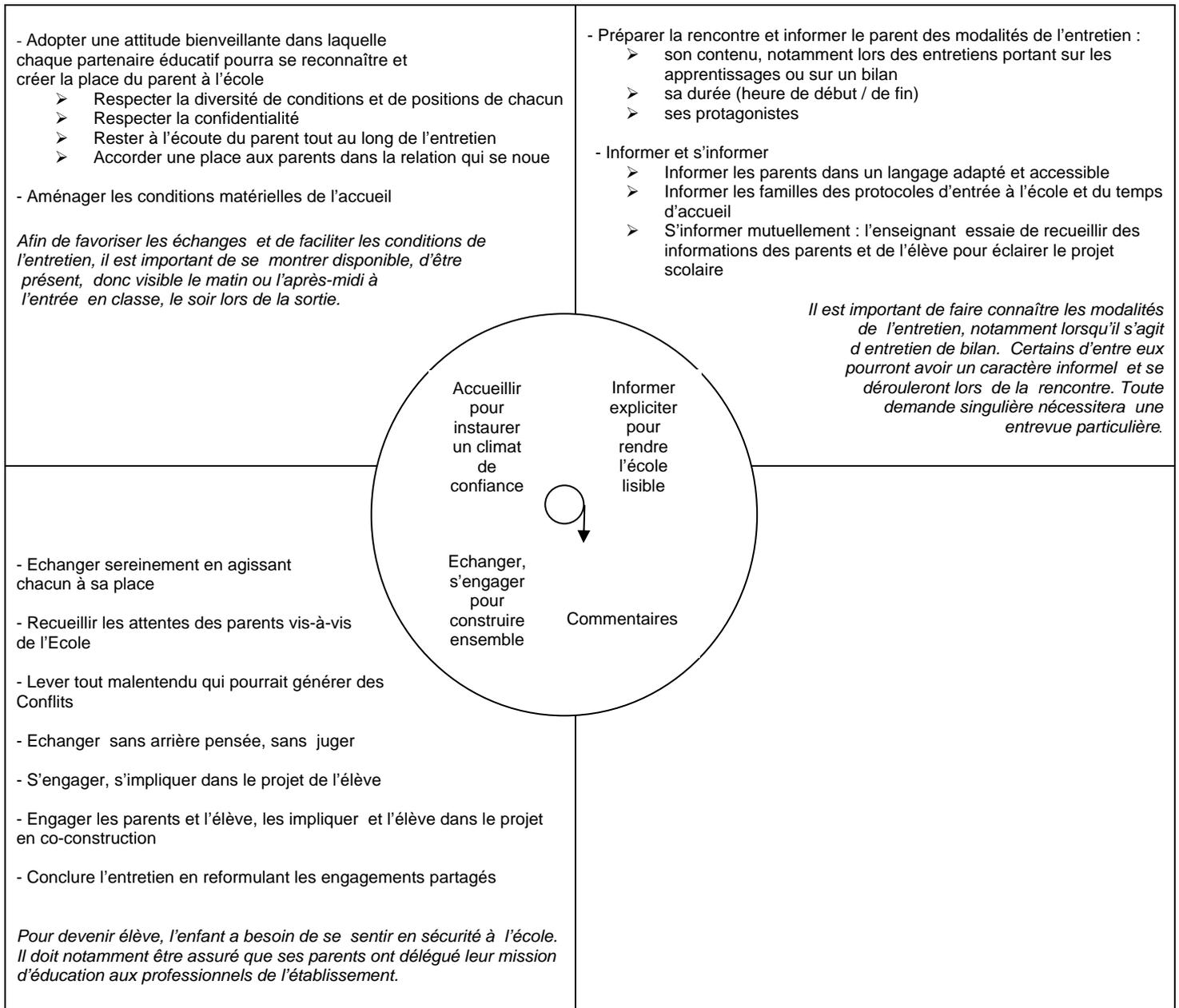


## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 8

### Quelle attitude adopter lors d'un entretien ?

*L'échange est fondamental dans la relation.*



### **Pour aller plus loin :**

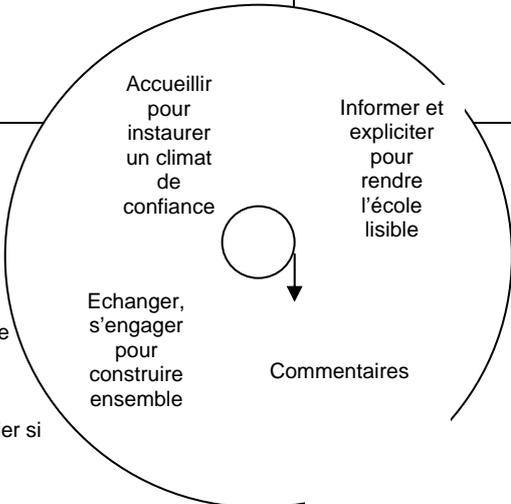
- Document « L'aide personnalisée à l'école primaire » - I. A. Somme
- Les cahiers pédagogiques n° 465 – septembre 2008 - « Ecole et familles »

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 9

### Comment donner un rôle et une place aux parents dans l'équipe éducative ?

*La qualité de la relation construite avec les parents est un élément majeur pour la réussite de l'élève.*

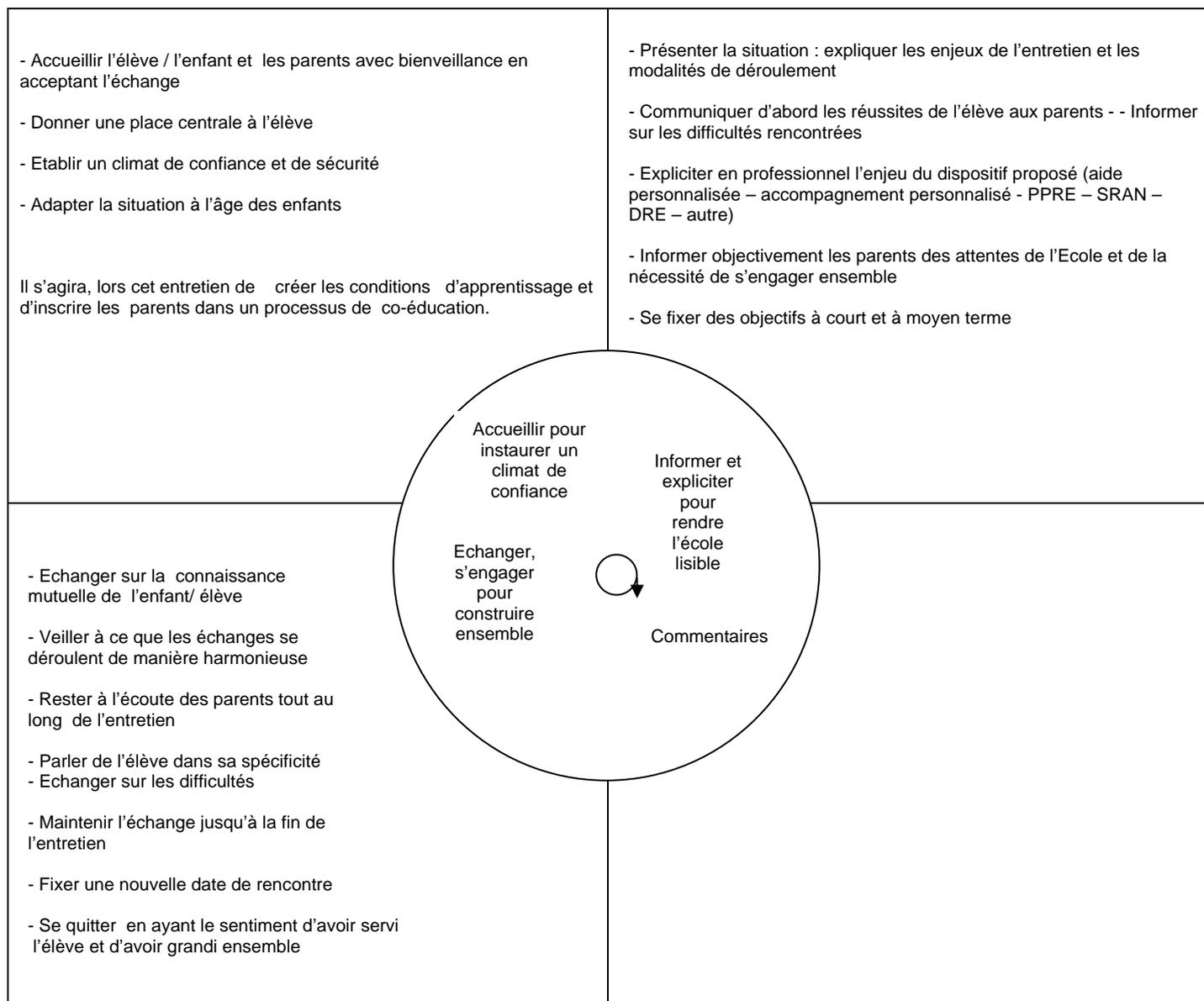
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper la réunion en évoquant la difficulté avec les parents.</li> <li>- Indiquer le lieu de la réunion aux parents.</li> <li>- Prévenir les parents des noms et des fonctions des personnes présentes.</li> <li>- Entrer dans la pièce avec les parents.</li> <li>- Placer les tables en cercle, s'asseoir ensemble.</li> <li>- Employer un ton calme et neutre.</li> <li>- Se présenter lors d'un tour de table.</li> <li>- Offrir une boisson si cela est possible.</li> <li>- Remercier les parents en début et fin de réunion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappeler, en début de réunion, l'importance du rôle éducatif des parents en valorisant ce rôle (Eviter de renvoyer de la culpabilité aux parents ou de renforcer la culpabilité des parents.).</li> <li>- Expliciter le rôle de chacun des professionnels présents.</li> <li>- Mettre en valeur les qualités et acquis de l'élève.</li> <li>- Rappeler le rôle éducatif de l'école et les aides apportées au sein de la classe, de l'école, de l'établissement.</li> <li>- Situer les dispositifs d'aide.</li> <li>- Rappeler les raisons de la réunion.</li> </ul>
 <p>Accueillir pour instaurer un climat de confiance</p> <p>Informet et expliciter pour rendre l'école lisible</p> <p>Echanger, s'engager pour construire ensemble</p> <p>Commentaires</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager l'échange de manière conviviale et également protocolaire (rôle de la directrice, du directeur, du chef d'établissement).</li> </ul> <p>Proposer la parole aux parents en premier si Cela est envisageable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre attentif aux propos des parents.</li> <li>- Etre vigilant à ses propres propos.</li> <li>- Lever tout malentendu qui pourrait générer des conflits.</li> <li>- Rester à l'écoute tout au long de l'équipe éducative.</li> <li>- Veiller à la réciprocité dans l'échange.</li> <li>- Construire un projet en tenant compte des souhaits des parents.</li> <li>- Prévoir des perspectives (entrevue avec l'enseignant, autre réunion,...).</li> <li>- Faire circuler la parole jusqu'à la fin de l'équipe éducative.</li> <li>- Créer un consensus autour des décisions relatives à l'élève, s'entendre.</li> </ul>	

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

### Fiche n° : 10

#### Comment mettre en place des dispositifs d'aides et personnaliser le parcours de l'élève ?

*Le parent est le transitaire des apprentissages entre l'enfant et l'enseignant.*



#### **Pour aller plus loin :**

- Document « L'aide personnalisée à l'école primaire » - I. A. Somme
- Les cahiers pédagogiques n° 436 – octobre 2005 – « Aider les élèves ? »

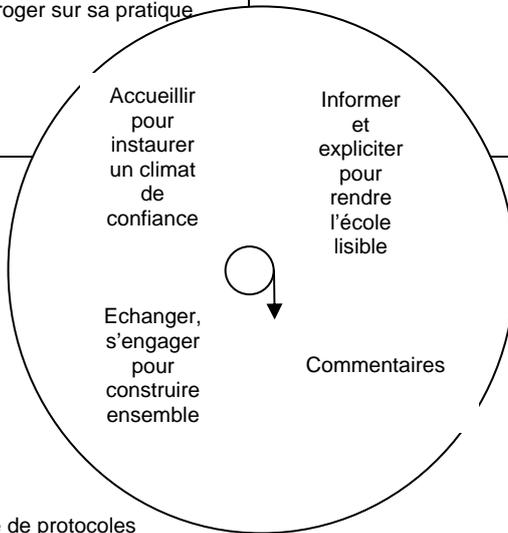
## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 11

### Comment maintenir le lien avec la famille dans une gestion de conflit ?

*L'accompagnement des ruptures est un facteur de réussite scolaire.*

<p><b>- Ne pas rester isolé en cas de conflit avec un parent, s'appuyer sur des décisions d'équipe.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiquer un accueil collectif du matin qui doit mobiliser un personnel disponible, à l'écoute des parents : chef d'établissement, directeur, enseignants, CPE, ATSEM en maternelle.</li> <li>- Différer, lors de l'accueil collectif du matin, un échange difficile avec les parents qui nuirait au maintien de la relation.</li> <li>- Organiser périodiquement des actions d'ouverture de l'école aux parents : BCD, café - parents, USEP, UNSS.</li> <li>- Ne pas hésiter à solliciter TOUS les parents pour ces activités.</li> <li>- Recueillir la parole et entendre le point de vue des parents.</li> <li>- Maîtriser ses émotions, accepter de s'interroger sur sa pratique savoir prendre le recul nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir le règlement de l'école aux familles en début d'année.</li> <li>- Travailler en partenariat avec les parents ce qui concerne le « vivre ensemble ».</li> <li>- Se référer au règlement à chaque fois que l'on en ressent la nécessité.</li> <li>- Etablir un planning des réunions d'information, défini en début d'année et communiqué aux parents.</li> </ul>
<p><b>- Rompre l'isolement conflictuel dans lequel se trouve la famille et l'enseignant.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place, avec l'équipe pédagogique de protocoles communs pour une cohérence de fonctionnement de l'école.</li> <li>- Organiser une équipe éducative, dans les meilleurs délais en cas de conflit, avec tous les partenaires qui interviennent auprès de l'enfant : les parents, les membres de l'équipe pédagogique, le RASED, le personnel de santé, les intervenants extérieurs si nécessaire, etc...</li> <li>- Réintroduire dès que possible la notion de contrat entre la famille et l'institution.</li> <li>- Donner à ce contrat une forme écrite.</li> </ul>	<p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récits d'expérience :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ « La coopérative scolaire »</li> <li>➤ « Place et rôle des parents la résolution de conflit élèves –maître »</li> </ul> </li> </ul>

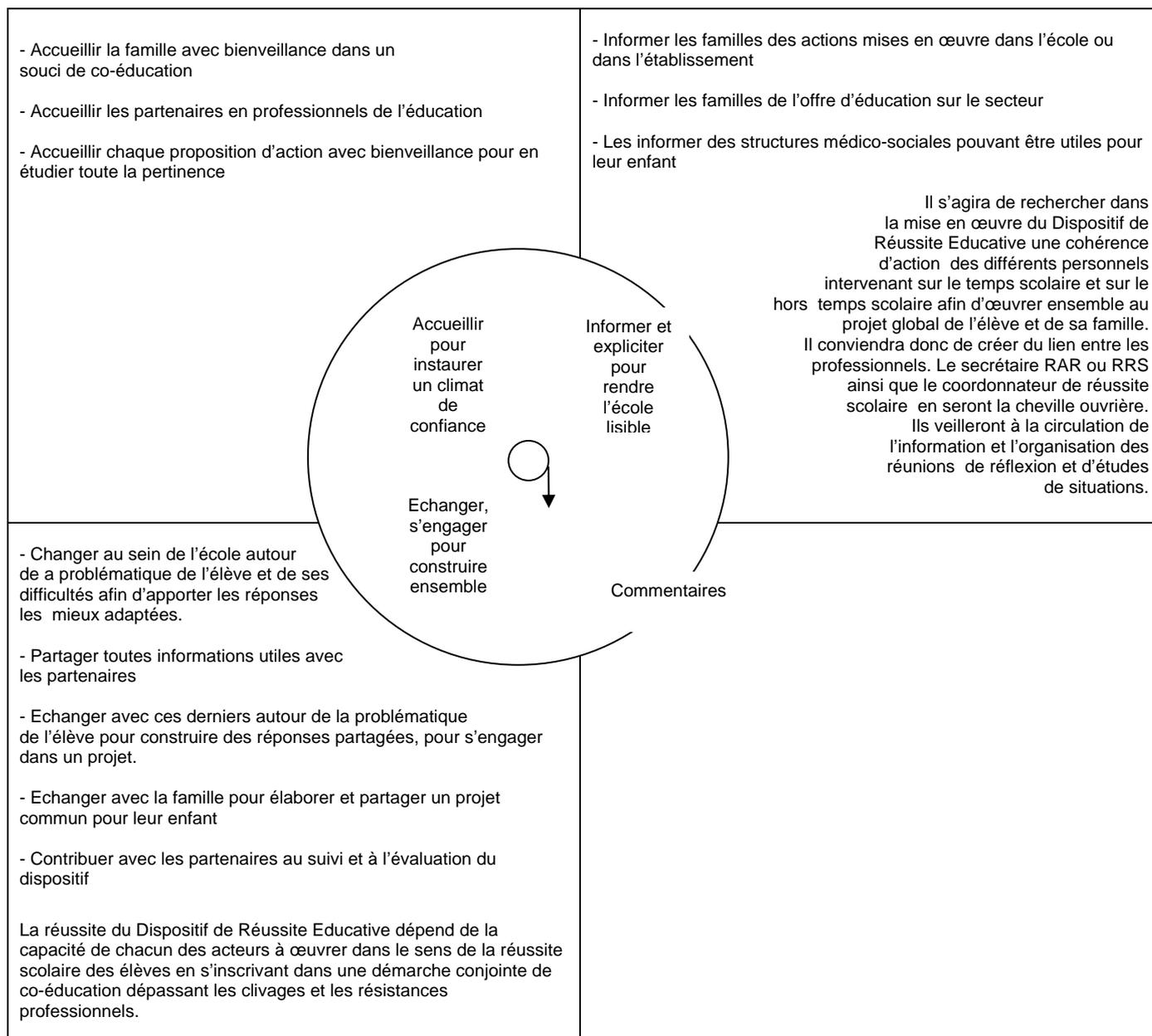


## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

### Fiche n° : 12

#### Comment placer l'enfant et la famille au cœur du Dispositif de Réussite Educative ?

*Le travail en partenariat convoquant des professionnels est un facteur de réussite scolaire.*



#### **Pour aller plus loin**

- Relations école/familles populaires et réussite au CP, Gérard CHAUVEAU et Eliane ROGOVAS-CHAUVEAU, Revue française de pédagogie, n°100, juil-sept 1992
- Quartiers populaires : l'école et les familles, Daniel THIN, Presses Universitaires de Lyon, 1998

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

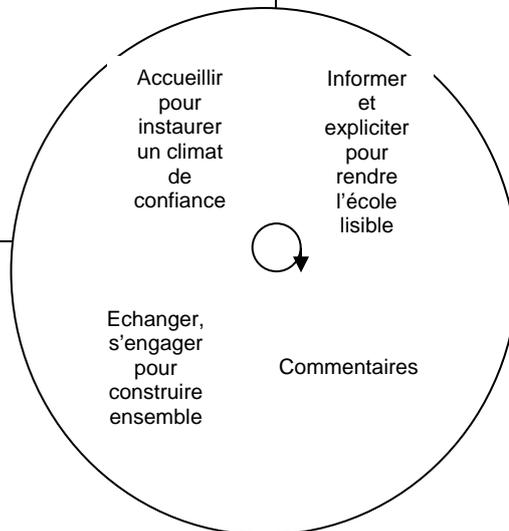
Fiche n° : 13

### Comment échanger sur les besoins de l'enfant ?

*Les besoins de l'enfant sont conditionnés par son environnement éducatif, culturel, économique et social.*

- Recueillir le point de vue des parents sur leur enfant : accueillir leurs propos, les laisser parler de leur enfant.
- Comprendre le fonctionnement de la famille : prendre le temps d'écouter et d'observer.

- Organiser des informations collectives par :
  - PMI, CPAM, infirmière scolaire... sur les conditions physiologiques
  - RASED ... sur les conditions psychologiques nécessaires à la santé et à l'entrée dans les apprentissages de l'enfant.
- Au cours des réunions collectives dans l'école, l'enseignant apporte les conseils pour l'organisation du travail demandé à la maison et peut rappeler les règles d'hygiène de vie et de santé propices aux apprentissages.



- Répondre aux interrogations du parent quant à sa relation individuelle et à sa démarche empruntée avec l'enfant. L'analyse des éléments issus de l'entretien aidera l'enseignant à adapter sa pédagogie à la spécificité de l'enfant.
- Ne pas être dans l'injonction, mais poser des questions sur les habitudes de l'enfant à la maison pour faire émerger le questionnement du parent sur ses pratiques éducatives. Ces questions permettent de rappeler les besoins de l'enfant nécessaires aux apprentissages.

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

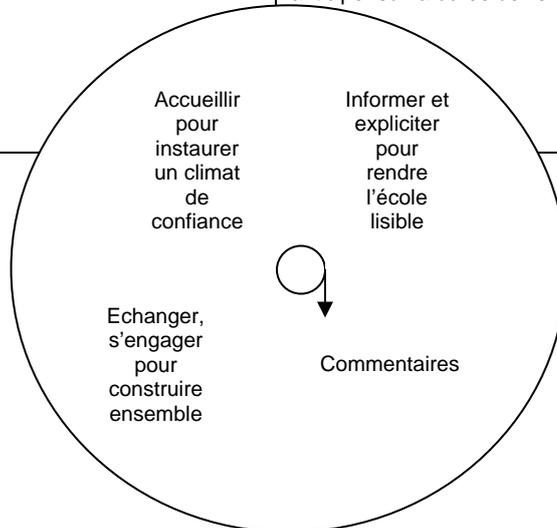
### Fiche n° : 14

#### Comment aider les parents à lire à la maison un livre venant de l'école ?

*Les parents sont des médiateurs pour permettre l'émergence de la conscience puis de l'importance de l'acte de lire.*

- S'intéresser aux choix des livres lus par les parents à la maison et éventuellement s'informer sur les raisons de ces choix en les respectant.
- Accepter les livres venant de la maison, quelque soit leur qualité.
- Proposer un accueil des familles durant un moment de lecture (classes ouvertes).
- Proposer aux parents de venir lire à l'école lors de temps forts.
- Proposer à des parents de culture d'origine différente de la culture française de présenter un ouvrage de référence issu de leur patrimoine.
- Proposer aux parents d'accompagner lors de sorties à la bibliothèque.

- Informer les parents sur ce que le livre permet de développer chez l'enfant (imaginaire, structure narrative, développement de la pensée, compétences langagières, acquisitions de vocabulaire, références culturelles...).
- Informer sur la raison pour laquelle le livre est emmené à la maison.
- Mettre en valeurs les thèmes des livres lus en classe (carnet, affichage, ...).
- Proposer quelques suggestions pour qu'il y ait des échanges autour du livre (Les enfants peuvent emporter des livres lus en classe, connus,...).
- Informer sur la durée du prêt.
- Faire connaître les lieux de prêt de livres proches (bibliothèque, bibliobus, associations, ...).
- Informer des dates de sorties à la bibliothèque pour pouvoir notamment anticiper sur la durée de l'emprunt.



-Echanger sur le livre de manière formelle ou informelle.

-Profiter des réunions plénières ou individuelles pour échanger sur la manière dont peut être lu un livre en classe et sur l'intérêt d'emmener un livre à la maison.

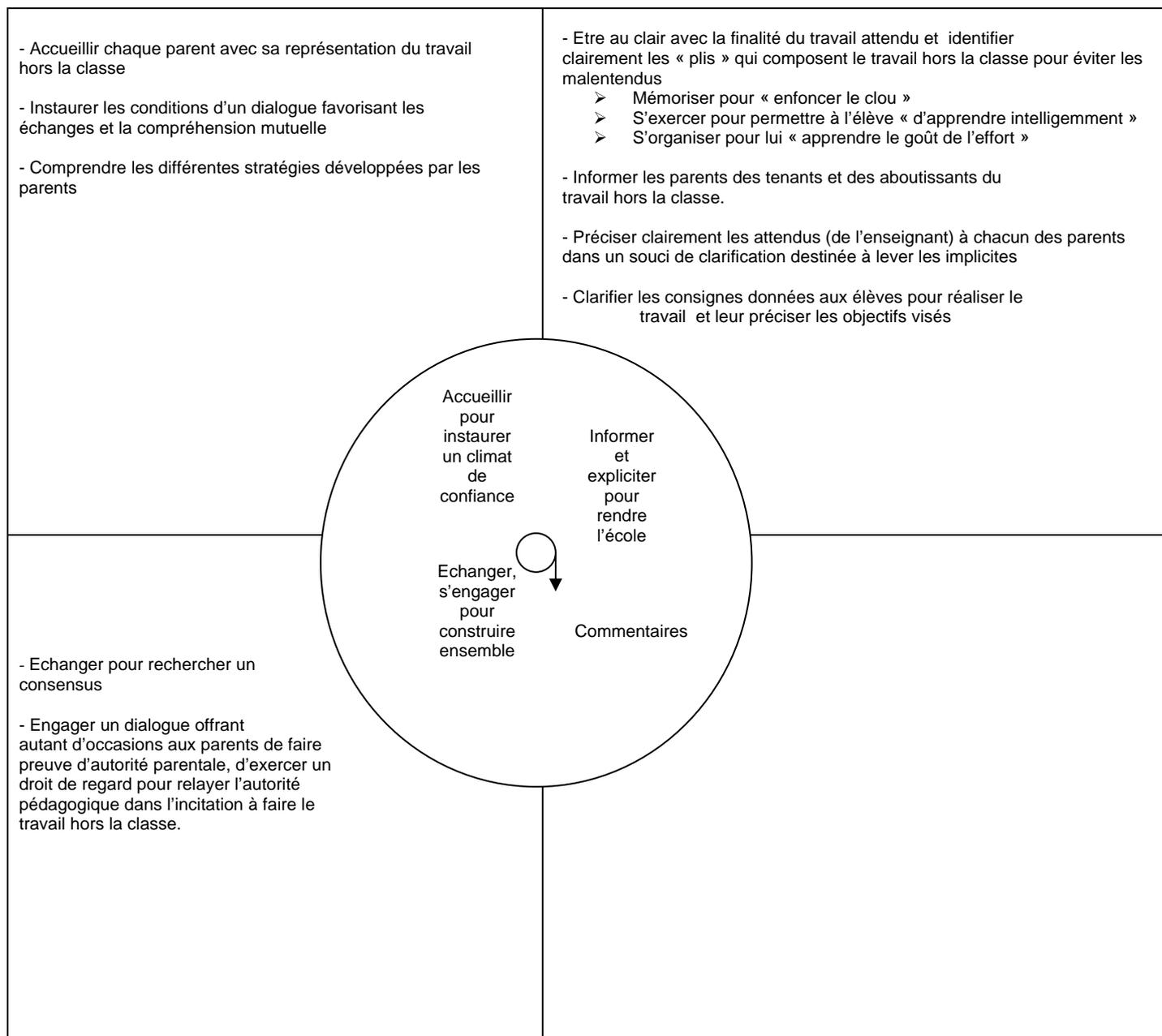
-Echanger sur les livres lus à la maison, sur le rapport de l'enfant à ce livre.

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 15

### Comment expliquer les attendus liés au travail hors la classe ?

*Le travail hors la classe s'inscrit au cœur d'un continuum qui relie l'école et les apprentissages au milieu familial.*



## ***Pour aller plus loin***

Le travail hors de la classe fait office de « go-between » (PERRENOUD, 1987), d'intermédiaire par lequel on peut juger de l'image des uns et des autres et de la qualité des relations entre les deux partenaires : « Les devoirs permettent ainsi de maintenir un lien avec la famille en donnant tant une visibilité sur l'école, qu'un éclairage sur la famille ; des échanges autour de l'enfant-élève peuvent alors s'organiser » . (BESSON et GLASMAN, 2004). Il semble résulter d'un compromis plus social que cognitif et apparaît comme un modèle fait pour les classes moyennes. Il s'inscrit dans la tendance longue de ce que BESSON et GLASMAN (2004) appellent la « culture implicite du système éducatif » et en constitue un des fondements informels et anciens, « pratique à la fois désirée et rejetée, nécessaire et inutile, efficace et inefficace, sécurisante et source de tension », comme le décrivaient FAVRE et STEFFEN en 1988.

Le travail hors la classe échappe à l'institution scolaire qui ne garde la main que lorsque les parents jouent le jeu (environ 50% d'entre eux). Ce partage du travail hors la classe est le quotidien d'acteurs qui « jouent le jeu » d'un dispositif plus social que cognitif, consensus social masquant un malentendu voire un contresens cognitif dont la contribution à la réussite scolaire n'a pas été démontrée.

Les recherches font en général apparaître des effets contrastés du travail hors la classe sur la réussite des élèves. Des effets négatifs (surcharge de travail, fatigue émotionnelle, conflits intra familiaux etc...) cohabitent à côté d'effets positifs qui concernent à la fois les apprentissages et d'autres aspects comme le développement de la curiosité, l'aptitude à la recherche ou encore l'investissement parental. Cependant, il semble que les aspects positifs non négligeables bénéficient prioritairement aux bons élèves sans pouvoir toujours savoir si c'est le travail hors la classe qui fait les bons élèves ou si ce sont les (déjà) bons élèves qui s'en acquittent le mieux (TRAUTWEIN et KOLLER, 2003).

Il semble en effet que le travail hors de la classe soit assez peu maîtrisable par ceux-là même qui le prescrivent, s'en acquittent ou l'accompagnent car il se déploie selon plusieurs logiques et fait intervenir des acteurs dont les intérêts divergent. Il relève souvent davantage de malentendus que de sous-entendus, d'autant plus difficiles à dissiper qu'ils sont souvent co-construits entre partenaires, sur un double registre cognitif et social (BAUTIER et ROCHEX, 1997). Ces malentendus sont d'autant plus persistants qu'ils ne relèvent pas seulement d'une différence dans la transmission d'un capital culturel ou de compétences cognitives, mais de la manière dont les différents acteurs interprètent les situations scolaires et agissent sur elles.

Si l'on peut comprendre que certains acteurs scolaires aient intérêt à développer des activités qui, dans le prolongement de celles de la classe, donnent aux plus stratèges ou au mieux dotés des avantages qui consolident les lignes de fracture établies autour de l'appropriation des savoirs et des qualifications auxquelles ils donnent lieu. On comprend moins en revanche pourquoi bon nombre d'acteurs, désireux de démocratiser davantage l'école réellement investis dans cette entreprise, ne parviennent pas à faire du travail hors de la classe un outil de remédiation efficace (BAUTIER et RAYOU, 2009)

Le malentendu est d'autant plus puissant que les logiques cognitives à l'œuvre dans le phénomène de travail hors la classe ne sont pas les seules en jeu, mais sont elles-mêmes hétérogènes.

La finalité du travail hors la classe semble être pour tous les acteurs de faire « prendre le pli » aux élèves. Mais cela ne peut être possible qu'à partir d'activités concrètes circonscrites qui permettent d'accéder progressivement à l'abstraction. C'est à partir de l'étoffe du travail que l'on peut permettre de prendre le pli. Etoffe et pli ne peuvent co-exister l'un sans l'autre.

Il s'agira ainsi, en ce qui concerne le travail hors la classe, d'assurer le transport des acquisitions de la classe vers la maison et de garantir leur retour, au moins stabilisées au mieux bonifiées. Mais les plis sont de plusieurs types et leur stricte identification est nécessaire pour que les malentendus ne perturbent pas la circulation des savoirs.

La première finalité est de stabiliser les acquisitions, de mettre en pli en quelque sorte les apprentissages faits en classe pour les fixer et les conserver à l'identique. Les travaux du jour consignés dans le cahier sont transportés intacts à la maison pour être mémorisés ou complétés. Il s'agit « d'enfoncer le clou ».

La deuxième consiste en une formalisation supérieure : le travail du soir sur les mêmes contenus ou sur d'autres proches de ceux vus en classe, doit constituer des schèmes cognitifs transposables sur de nouveaux objets. Il s'agit « d'apprendre intelligemment », au sens d'apprendre à apprendre.

La troisième finalité constitue encore une abstraction de niveau supérieur et prend une valeur plus éducative : l'habitude de reprendre le travail déjà fait en le mémorisant et en transposant ses procédures sur d'autres objets contribue à développer une disposition durable au travail personnel, à construire une autonomie que l'on peut véritablement acquérir pendant le cours.

« La mise en plis scolaires des objets du monde travaillés et retravaillés a donc pour conséquence de faire « apprendre le goût de l'effort » et vise, par-delà l'exercice, par-delà l'année scolaire, à former, dans la durée, un sujet apprenant qui aura lui-même pris le pli du travail » (« Faire ses devoirs : enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire » sous la direction de P. RAYOU – PUR – 2009)

	But de la tâche	Dispositions	Savoirs et compétences	
Type 3	<b>S'organiser</b> « Apprendre le goût de l'effort »	Etre soi dans les apprentissages (= prendre le pli)	Généricité	↑
Type 2	<b>S'exercer</b> « Apprendre à apprendre »	Transférer sur d'autres objets (= mettre en plis)		↑
Type 1	<b>Mémoriser</b> « Enfoncer le clou	Conserver à l'identique (= mettre en pli)	Spécificité	↑

Il s'agira ainsi tout à la fois de promouvoir simultanément une posture d'apprentissage et une « autonomie de la volonté » (DURKHEIM, 1963)

Une telle construction ne va pas de soi. Elle suppose qu'enseignants et élèves aient une conscience claire de ce qu'ils sont en train de faire et qu'aucun malentendu n'existe entre activité de l'élève et activité du maître.

Les enseignants doivent précisément savoir que les exercices ne sont pas les mêmes selon le but qu'ils visent la remémoration, le transfert ou la recherche (cf. tableau ci-dessus).

Tout ceci n'est possible que si les élèves sont pourvus de « l'étoffe minimale » sur laquelle peuvent se former de nouveaux plis. Mais cela pose par ailleurs le problème de la « secondarisation » nécessaire aux apprentissages scolaires : les élèves doivent, pour apprendre, décontextualiser les savoirs partiels et adopter pour cela une autre finalité que celle qui permettait la résolution de l'exercice isolé (BAUTIER, GOIGOUX, 2004). Les élèves doivent être capables de comprendre qu'à travers la suite apparemment discontinue de travaux qui leur sont donnés, se met en place une construction de leur propre personne.

En cela, il importe d'être attentif aux élèves de milieu populaire qui pourraient pâtir plus que les autres de telles pratiques car les styles éducatifs de leurs familles ne les préparent pas toujours à une telle autonomie. Ainsi, si le travail scolaire prescrit ne s'effectue pas dans le cadre scolaire, il peut prédisposer à prendre de « faux plis ».

Au-delà de ces considérations cognitives et sociales, l'enseignant qui dispense du travail hors la classe doit être conscient qu'il convoque également des compétences didactiques qui dépassent souvent le cadre d'intervention des parents ou des animateurs de l'accompagnement scolaire.

## Bibliographie :

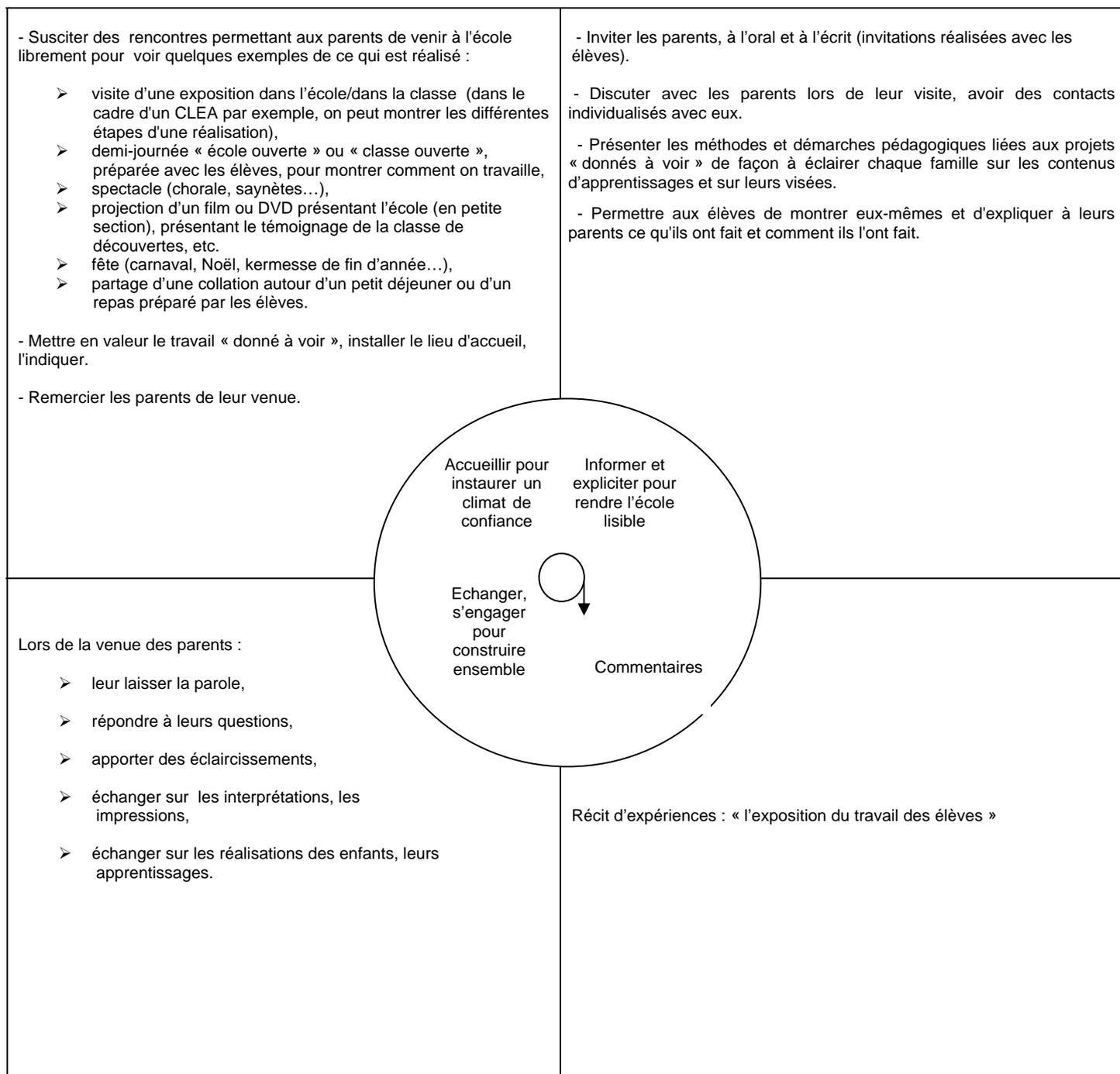
- « Faire ses devoirs : Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire », sous la direction de Patrick RAYOU (Presses Universitaires de Rennes – 2009)
- « Au retour de l'école... : la place des parents dans l'apprentissage scolaire », Thierry BIEOSS, PUF 1997
- « Parents, comment aider votre enfant « ?, Michel DEVELAY, ESF, Paris (1998)
- « Les devoirs à la maison : parents, enfants, enseignants : pour en finir avec ce casse-tête », Philippe MEIRIEU, Syros (2000)
- DVD Devoirs à la maison, Eliane PERSONNAZ – SCEREN 2004

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 16

### Comment permettre aux parents de voir ce que font leurs enfants à l'école?

« Montrer aux parents ce qui est fait à l'école de leur enfant peut être plus efficace qu'expliquer »



## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

### Fiche n° : 17

#### Comment créer un lien entre l'Ecole et les familles à travers un E.N.T. ?

*Les Espaces Numériques de Travail constituent un outil permettant d'associer les parents à la vie de l'école, au quotidien.*

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès le début de l'année scolaire, présenter l'outil « ENT », comme l'interface entre l'Ecole et les familles, entre l'école et la maison, lors d'une réunion spécifique ou lors de la réunion de rentrée</li> <li>- Expliciter le rôle de l'E.N.T. dans la vie scolaire quotidienne, sa différence avec un site d'école ou site d'établissement.</li> <li>- Présenter la charte, s'y engager tous.</li> <li>- Réfléchir avec les parents aux droits et devoirs des élèves (éthique, citoyenneté vis-à-vis d'internet, des mails, des forums, ...).</li> <li>- Présenter dans chaque classe la manière dont l'E.N.T. sera utilisé</li> <li>- En dehors de l'E.N.T., penser une page publique qui serait une page d'accueil de L'E.N.T. pour des familles dont les enfants ne sont pas encore inscrits dans l'école. Il s'agit de rendre l'école lisible par tous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et s'informer sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ les devoirs avec des hyperliens vers des traces écrites, des vidéos explicatives construites en classe, des leçons, des photos, des productions d'élèves ... afin de simplifier la recherche par les élèves ou les parents ;</li> <li>➤ les messages aux parents. Cela peut faire l'objet de productions d'élèves.</li> <li>➤ les ressources – netvibes (sites de musées, google earth, références d'album, ...)</li> </ul> </li> <li>- Rendre l'Ecole lisible en mettant en ligne des vidéos de moments de classe, d'activités vécues en classe...</li> <li>- Offrir aux parents un nouveau support pour parler de l'école ou de l'établissement avec leur enfant.</li> <li>- Informer à partir d'un espace parent (général ou personnalisé) : informations institutionnelles, de l'école, pour la classe, adresses utiles (collèges, associations, MDPH,...)</li> </ul>
<p>Se référer à « Aller plus loin ».</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Familiariser les familles avec l'outil</li> <li>- Répondre aux besoins spécifiques des parents en s'adaptant à leur demande</li> <li>- Echanger sur les appréhensions</li> <li>- Montrer que l'ENT consiste en un réel outil pour enseigner</li> <li>- Offrir aux parents élus un nouvel espace pour participer à la vie de l'école ou de l'établissement et pour échanger avec l'ensemble des parents</li> </ul> <p>L'E.N.T. peut devenir un espace collaboratif. A titre d'exemple : lorsque les élèves sollicitent les familles par le biais de productions d'écrits déposées sur l'E.N.T.</p>	<div style="text-align: center;"> </div>

## ***Aller plus loin :***

Informations institutionnelles : socle commun, programmes, guide des parents, évaluations nationales, résultats nationaux, Livret Personnel de Compétences...

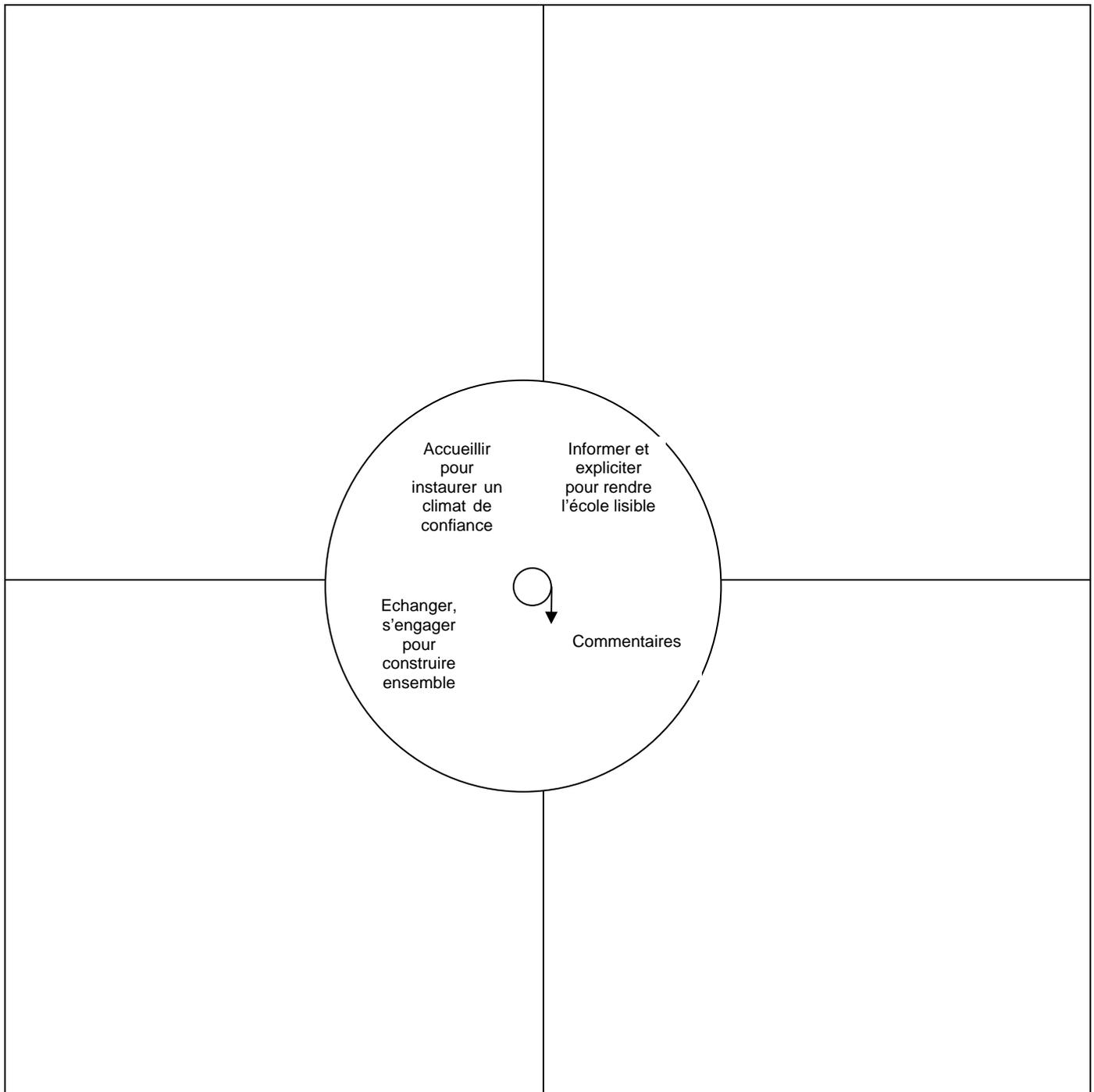
Informations de l'école : règlement, actualités, comptes rendus des conseils d'école, informations sur la pause méridienne, repas de la semaine, ...

Information de la classe : emploi du temps, dates importantes, projets de la classe, organisation de la liaison GS-CP, informations importantes pour le passage au collège, ...

Page personnalisée sur le parcours de l'élève (accessible à l'élève concerné, à ses parents, à l'enseignant de la classe) : module d'aide personnalisée, Programme Personnalisé de Réussite Educative, ...

## Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° :



## Récit d'expérience n°1 Relations parents – enseignants

Fiche n° 9 : Comment donner un rôle et une place aux parents dans l'équipe éducative ?

Fiche n° 11 : Comment maintenir le lien avec la famille dans une gestion de conflit ?

Exemple : Place et rôle des parents dans la résolution d'un conflit élèves – maître

---

Dans l'école, la relation avec les familles est un axe de réflexion :

- Temps de rencontre avec les familles lors de temps institutionnels
- Temps de rencontre avec les familles lors de temps forts (notamment lors d'une fête musicale en fin de journée – début de soirée)
- Présence de la directrice et/ou d'enseignants à la grille de l'école chaque matin
- Pour toutes les situations qui le nécessitent : rencontre de la directrice, de l'enseignant concerné et de la famille
- Si la rencontre n'est pas possible, un contact téléphonique est établi.

Dans l'école, la gestion des conflits est déjà l'objet de réflexions :

- Protocole d'intervention auprès d'élèves ayant des comportements difficiles :
  - Laisser passer la phase d'énerverment de l'enfant pour ensuite revenir avec l'élève sur les faits (ne pas prendre de front l'élève / différer la discussion dans le temps)
- Protocole de gestion des conflits entre élèves :
  - Ecoute individuelle des élèves concernés,
  - Confrontation des élèves,
  - Rencontre successive des familles concernées.
- Instauration de deux récréations (une par cycle) avec l'ensemble des maîtres du cycle en surveillance

**Actions mises en œuvre, dans un délai court, pour résoudre rapidement une situation de crise :**

- Réunion des enseignants de l'école et de l'équipe de circonscription
- Réunion des parents de la classe concernée avec l'Inspectrice de l'Education nationale, la directrice de l'école et les autres membres de l'équipe de circonscription
- Mise en place d'une réflexion autour de l'estime de soi, conduite dans la classe avec l'aide de la psychologue scolaire (sur plusieurs séances)
- Mise en place d'équipes éducatives pour les différents élèves concernés par le conflit, avec présence indispensable des parents

Dans ces circonstances, il est rappelé l'importance de la permanence de la règle et du discours commun dans l'école pour les élèves et pour les familles.

## Récit d'expérience n°2 Relations parents – enseignants

Fiche n°1 1 : « Comment maintenir le lien avec la famille dans une gestion de conflit?

Exemple : La coopérative scolaire

---

### Exposé de la situation :

La cotisation est bien souvent à l'origine d'interrogations de la part des parents. « *C'est un droit, pour les Parents, que de demander à être informés sur le fonctionnement de la coopérative. Mais c'est aussi notre intérêt le plus strict de le faire : ce n'est généralement que par manque d'information que les familles sont hostiles au versement d'une cotisation.* » (OCCE- Les relations avec les familles)

A l'issue de l'assemblée générale de début d'année, je rédige donc le bilan financier afin d'informer les parents des recettes réalisées grâce à leur participation (fête de l'école, cotisations) et des dépenses effectuées dans le cadre des activités éducatives. La richesse de la vie coopérative de l'école est ainsi mise en valeur.

---

### I. Courrier d'information aux parents

École XXXXXXXXXXXXX

Informations concernant la coopérative scolaire

*Ainsi que je vous l'avais annoncé lors de la réunion de rentrée et pour répondre aux interrogations concernant l'utilisation des cotisations perçues, vous trouverez ci-dessous un premier bilan pour l'année scolaire en cours.*

*Le bénéfice de la fête de fin d'année 2010/2011 s'est élevé à X€.*

*Il a permis de régler les cars pour la sortie à la mer des classes maternelles (X€) et les intervenants pour la sortie de la classe de CE2/CM1 (X€) soit un total de X€.*

*Le solde de la coopérative scolaire à la rentrée 2011/2012 s'élevait à X€.*

*Les cotisations perçues (participation des familles) s'élèvent à X€ et correspondent à X% des élèves.*

*La coopérative scolaire dispose donc de X€.*

*Les frais déjà engagés par la coopérative scolaire depuis la rentrée sont les suivants:*

- ◆ *Cotisation versée à l'OCCE (assurance comprise): X€*
- ◆ *Abonnements BCD : X€*
- ◆ *Fonds de livres BCD-24 Bandes Dessinées + 14 albums: X€*
- ◆ *Prix des Incorruptibles classes maternelles (affiliation + achat albums): X€*
- ◆ *Abonnement Saison Jeune Public: X€*

*Cette somme donne accès à 1 spectacle par classe.*

- ◆ *Participation entrées cinéma (CM1/CM2): X€*
- ◆ *Participation entrées cinéma (dispositif école et cinéma CE2/CM1; CM1/CM2): X€*

*Le total des frais déjà engagés par la coopérative scolaire est donc de X€.*

*De plus, la coopérative scolaire s'est engagée à financer le transport pour la classe de neige des CE2/CM1 soit environ X€.*

*C'est grâce aux subventions que nous obtenons en déposant des projets pédagogiques, aux actions que nous réalisons (vente de cartes de vœux, photos, Marché de Noël, fête de fin d'année ...) et à vos cotisations que notre coopérative peut vivre et proposer de nombreux projets enrichissants aux élèves.*

*Si vous ne l'avez pas encore fait et si vous souhaitez aider à leur réalisation, vous pouvez régler votre cotisation à l'ordre de OCCE École X.*

*Vous pourrez également nous aider en venant nombreux au Marché de Noël.*

*En vous remerciant de votre aide, le 6 décembre 2011,*

*La directrice*

## **II. Réactions**

Le soir même, un père d'élève se présente à l'école et me demande s'il s'agit de « provocation »! Il se montre étonné du faible nombre de cotisations perçues (moins de X%) et inquiet face aux dépenses déjà engagées.

Il adresse ensuite ce mail aux représentants des parents élus au conseil d'école :

« Chers parents d'élèves qui nous représentez au conseil d'école X,

Je me permets de vous contacter et je ne serais certainement pas un cas isolé ...

En effet, ce soir, en rentrant de l'école, mon fils XXXXXXXX scolarisé en classe de CM2 me remet son carnet de correspondance afin que je puisse prendre connaissance des nouveaux documents à l'attention des parents.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'ai pris connaissance du courrier d'informations concernant la coopérative scolaire.

SEULEMENT X% des parents ont payé leur cotisation !!!!

Il est vrai que cette cotisation n'est pas une obligation mais, je pense un geste responsable qui profite à tous nos enfants lors des diverses sorties éducatives qui sont organisées.

De plus, ce chiffre me paraît excessivement bas car, bien qu'il existe de nombreuses familles françaises dans le besoin, j'émettrais les plus grandes réserves avant de dire que X% des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école X sont dans le besoin !!!!

En outre, comme vous avez certainement dû le lire en même temps que moi, à ce jour, le total des frais déjà engagés par la coopérative est d'un montant de X € alors que celle-ci ne dispose que d'un budget de X €. Le déficit actuel est donc d'un montant de - X €.

Si nous nous projetons un peu dans l'avenir et prévoyons des bénéfices, pour la fête de fin d'année 2011/2012, du même montant que l'année dernière, les comptes redeviennent alors positifs à X €.

Mais c'est sans compter le financement du transport pour la classe de neige des CE2/CM1 (pour rappel : environ X€!!!).

Si ce financement a lieu, les comptes redeviendront de nouveau négatifs !!!

Les enfants des autres classes n'auront donc pas de sortie de fin d'année !!!

Une question se pose alors : est-il normal que les budgets et bénéfices de notre coopérative scolaire ne profitent qu'à une minorité d'élèves (une seule classe de l'école, soit environ 17 % du nombre total d'élèves) ???

Ne serait-il pas plus juste vis-à-vis des autres élèves de demander une participation plus conséquente aux parents dont les enfants sont scolarisés en CE2/CM1 afin de financer la plus grande partie du transport et du voyage de leurs enfants ???

En outre, étant favorable à un principe d'équité, je privilégierais xxx plutôt une sortie beaucoup moins coûteuse mais qui profiterait à TOUS les élèves de l'école dont les parents ont réglé leur cotisation.

De plus, bien que je trouve tout à fait normal qu'une participation soit demandée pour les diverses sorties organisées car rien n'est gratuit dans la vie, je trouve tout à fait anormal que le montant de la participation demandée soit le même pour les parents ayant réglé leur cotisation et ceux qui ne l'ont pas fait !!!

Ne serait-il pas normal que ces parents (qui n'ont pas réglé leur cotisation) payent la part financée par la coopérative ???

Ainsi, merci d'avance à vous de bien vouloir programmer dans les plus brefs délais une réunion des parents d'élèves de l'école XXXXXX afin que ces « problèmes » de budget et de financement soient le plus rapidement réglés. Car aujourd'hui seulement X% des parents payent leur cotisation à la coopérative, demain Y% et ensuite plus aucun.

Cordialement.  
XXXXXXXXXXXX »

### Un des parents élus réagit et m'adresse ce message :

« Madame la directrice,

Je vous prie de trouver ci-joint le mél que nous a adressé un parent d'élève à propos du bilan de la coopérative scolaire.

Je partage pour l'essentiel les remarques formulées (sauf sur certains points liés au traitement discriminant selon que l'on a payé ou non la coopérative) et j'avoue ne pas comprendre non plus pourquoi la classe de neige ponctionne encore X€ alors qu'en début d'année M. XXXXX avait dit lors de la réunion de rentrée qu'il n'aurait pas recours à la coopérative pour ne pas léser les autres classes.

La situation financière actuelle de la coopérative (a priori à découvert si l'on suit votre décompte) est pour le moins préoccupante et ce n'est pas le "marché de Noël" qui va rapporter X € ...

Que devons-nous répondre aux parents comme ce Monsieur qui vont peut-être nous interpeller et qui réclament la tenue d'une réunion à ce sujet?

Je ne m'étendrai pas ici mais vous imaginez que cela ne me laisse pas indifférent, d'abord comme parent d'élève de la classe concernée et ensuite plus largement comme parent délégué garant d'une certaine équité qui n'est plus de mise et qui conduit à la dégradation de l'ambiance au sein de notre école. Et cela me conforte dans ma décision de ne plus participer à cette classe de neige.

Cordialement  
XXXXXXXX »

### **III. Deuxième courrier d'information aux parents en réponse**

Le stade d'étonnement passé, après avoir dans un premier temps envisagé répondre au parent élu, je constate que l'information que j'ai voulu donner de la façon la plus transparente possible, n'a pas toujours été comprise. Je décide donc de répondre à l'ensemble des parents et non pas à un seul, en m'appuyant sur les **textes officiels** :

#### ***École X***

#### ***Informations concernant la coopérative scolaire (2)***

*Afin de vous tenir au mieux informés de la vie de l'école, je vous ai transmis hier un bilan de la coopérative scolaire. Il s'agissait de répondre aux interrogations concernant l'utilisation des cotisations perçues, en particulier d'expliquer pourquoi, malgré ces cotisations, des participations financières vous sont parfois demandées lors de l'organisation de sorties.*

*Visiblement, cette information fait polémique, et toujours par souci de transparence et respect de la loi, je m'adresse à tous les parents pour répondre aux questions qui m'ont été posées plutôt que d'entretenir les « rumeurs ».*

***Le texte de référence qui fixe les principes de la coopérative scolaire et ses règles de fonctionnement est la circulaire du 23 juillet 2008. Des rappels de ce texte (en gras) vous sont proposés.***

- ◆ *La coopérative scolaire de l'école X n'est pas à découvert ! D'ailleurs aucun découvert n'est autorisé sur un compte OCCE. Le bénéfice réalisé sur la vente des photos de classe par*

exemple, couvre largement la différence entre les frais engagés et le solde de rentrée. La situation financière de notre coopérative n'a rien de préoccupant, le solde actuel est nettement supérieur au solde de rentrée.

- ◆ **« C'est la section départementale de l'OCCE, en tant qu'association déclarée, qui assume la responsabilité du fonctionnement de la coopérative scolaire qui lui est affiliée. En contrepartie, la coopérative doit se conformer aux statuts et au règlement de l'OCCE. Elle est contrôlée par l'OCCE, ce qui lui apporte des garanties de gestion ».** L'OCCE Somme est garante de la gestion des comptes des écoles, surveille l'équilibre des budgets. Je suis mandataire de la coopérative de l'école X depuis près de 20 ans et les comptes ont toujours été clairs et positifs. Un projet comme celui de la classe de neige a son budget propre, équilibré en recettes et en dépenses, et est soumis à l'approbation de l'OCCE et de l'Inspecteur de la circonscription. Bien évidemment, un projet susceptible de déséquilibrer les comptes de la coopérative ne serait pas accepté.
- ◆ La classe de neige des CE2/CM1 ne lèse en rien les autres classes. Comme l'an passé, le transport sera financé par les subventions que nous avons sollicitées. L'an passé, la classe de mer organisée par les CM2 n'a absolument en rien grevé le budget commun! Les subventions octroyées par l'OCCE et la Caisse des écoles pour ce projet en particulier ont financé le transport. Soyons clairs, la classe de neige ne va donc pas « ponctionner » X € à la coopérative, nous obtenons des subventions pour ce projet et parce qu'il existe, nous n'aurions pas comme cela X€ sans but défini et nous n'entamons donc aucunement le budget des autres classes.
- ◆ Les bénéfices des actions réalisées par l'école sont répartis entre les X classes de manière équitable et non uniquement au profit de la classe de CE2/CM1.
- ◆ Les parents ont droit à l'information mais n'ont pas à « régler » le budget de l'école.

**« Ainsi, dans les coopératives scolaires affiliées à l'OCCE, le mandataire agréé est un enseignant. Les mouvements de fonds s'effectuent au moyen d'un compte ouvert au nom de la coopérative scolaire. Les familles et le conseil d'école doivent être informés des activités et de la gestion de la coopérative scolaire au moyen de comptes rendus. »**

- ◆ **« La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité. Ses ressources proviennent du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle ...), de dons, de subventions et de la cotisation de ses membres. Les versements à la coopérative scolaire sont volontaires ; en aucun cas, la participation financière des parents n'est obligatoire. En vertu du principe de solidarité, aucun élève ne peut être écarté du bénéfice d'une activité financée par la coopérative scolaire au motif que ses parents n'ont pas participé à son financement. »**
- ◆ **« La coopérative scolaire contribue au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves dans l'école. »** L'équipe enseignante de l'école X a à cœur de favoriser cet engagement.

Si plus aucun parent ne participait au financement de la coopérative de l'école comme il nous l'est indiqué, les actions et propositions de sorties ou le fonctionnement du prêt de livres de bibliothèque par exemple seraient sans doute beaucoup moins importants, adaptés au budget de la coopérative et ce serait un fait que nous n'avons pas à discuter. L'organisation de « sorties » n'est en rien une obligation des enseignants. Nous sommes toujours désireux de mettre en place des actions propices aux apprentissages et au développement des élèves et continuerons de le faire en fonction de nos moyens.

Enfin, à titre personnel, je garde la volonté d'établir une relation entre l'école et les familles la plus ouverte possible, dans le respect des droits et devoirs de chacun. Je souhaite que « l'ambiance au sein de l'école » s'établisse autour d'une communication constructive.

Je me permets également de vous souhaiter d'ores et déjà de très bonnes fêtes de fin d'année et espère vous voir nombreux à notre concert de Noël.

Le 9 décembre 2011

La directrice (et pour les enseignants absents ce jour)

L'équipe enseignante de l'école X

De nombreux parents nous ont assurés de leur soutien par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

« Nous avons toujours fait confiance à toute l'équipe, dans l'organisation et la gestion de l'ensemble des activités. Vous remerciant. »

« Bon courage »

« Vous pouvez compter sur notre soutien et toute notre confiance »

....

Les autres parents élus se sont insurgés contre une réponse apportée (et dont je n'ai pas connaissance) par l'auteur du message précédent au premier papa. Ils m'ont fait savoir qu'il serait clair, l'an prochain, que leur liste soutiendrait toutes les actions de la coopérative scolaire. En cas de désaccord, ils n'accepteront pas de candidat hostile à la coopérative scolaire parmi eux.

Enfin, le concert de Noël et le marché de Noël ont été un réel succès. La salle X ne suffisait pas à contenir toutes les personnes présentes au concert et le bénéfice du marché de Noël a été triplé par rapport aux années précédentes.

#### **IV. Conclusion**

Dans le bulletin « Les relations avec les familles », l'OCCE précise :

« C'est un droit, pour les Parents, que de demander à être informés sur le fonctionnement de la coopérative. Mais c'est bien d'information dont il s'agit et il n'est pas question que les parents portent un jugement quelconque sur les choix financiers, donc pédagogiques qui auront été faits par l'équipe éducative. C'est cette dernière qui définit ses objectifs, c'est elle qui fixe les échéances, dresse les bilans partiels et réguliers, les ajustements permanents et l'évaluation finale. »

Dans le rapport d' octobre 2006 de l'Inspection générale de l'Éducation nationale « La place et le rôle des parents dans l'école » il es rappelé :

« Les familles sont en droit de disposer de toute l'information possible sur la classe que fréquente leur enfant : objectifs, programmes, méthodes. Il faut aussi clarifier les attentes des enseignants vis-à-vis des parents, leur préciser les modalités de suivi du travail des élèves, les formes d'alerte et de signalement des difficultés pédagogiques, bref répondre à toutes les questions que se pose légitimement la famille.

Ceci permettra en retour d'être au clair sur les limites des sujets de débat, et d'éviter les interférences ou empiètements sur le champ professionnel de l'enseignant, dont la liberté pédagogique, dans notre système éducatif, n'a pas à être questionnée par les parents d'élèves.

Confiance, bon sens, esprit d'ouverture et de dialogue, connaissance des droits et devoirs de chacun, respect mutuel des rôles d'éducateur et de pédagogue que se partagent parents et enseignants, devraient permettre d'anticiper, ou de résoudre, les conflits toujours possibles, et de faire fonctionner ce couple aléatoire que constituent la famille et l'école de manière efficace et tranquille, au bénéfice des élèves. »

Il m'a semblé, dans cette situation, que la seule façon de résoudre le problème posé était de recadrer l'information

au travers des textes officiels et donc de la loi. En aucun cas, il n'était question de remettre en cause la volonté de transparence établie dans l'école auprès de tous les parents. Cependant, il n'était pas non plus souhaitable que certaines familles perdent de vue que l'appartenance à une communauté suppose une connaissance partagée des règles qui en régissent le fonctionnement et un respect réciproque des membres qui la composent.

Ce type d'expérience peut être humainement déstabilisant. Son traitement par le rappel des textes permet de redéfinir la place de chacun, de gérer le conflit et de maintenir voire d'enrichir le lien entre l'école et les familles.

La directrice de l'école

## Récit d'expérience n°3 Relations parents – enseignants

Fiche n° 16 : « Comment permettre aux parents de voir ce que font leurs enfants à l'école? »

Exemple : L'exposition du travail des élèves

---

Avoir le souci de la transparence et de la lisibilité de l'école

Les parents doivent être informés des actions menées à l'école et de leurs objectifs, et ceci d'une façon claire et compréhensible pour tous, et tout particulièrement pour ceux pour qui elle ne l'est pas d'emblée. Montrer aux parents en quoi l'école institution est l'école de leur enfant, dans une relation particulière sans cesse cultivée, entretenue, est souvent plus efficace qu'expliquer.

C'est ainsi que peuvent être organisés des moments où la possibilité est donnée aux parents de voir le travail effectué par les élèves. Ces moments sont l'occasion de discuter avec les parents et d'avoir des contacts individualisés avec eux. Les méthodes et démarches pédagogiques sont présentées de façon à éclairer chaque famille sur les contenus d'apprentissages et sur leurs visées. Expliquer aux parents pourquoi l'on enseigne l'histoire et la géographie, ou les sciences, leur permet de comprendre les objectifs d'enseignement des maîtres, leurs exigences, leurs attentes. C'est dans cet espace de compréhension mutuelle que la coéducation prend son sens. Sur ce fondement des apprentissages, les échanges pour expliciter le type de travail scolaire demandé aux élèves après la classe prennent là encore appui sur la continuité éducative (relais école/maison).

---

### I. Le projet

Il s'agit de *donner à voir* le travail réalisé ou en cours.

Il ne s'agit en aucun cas de « faire pour exposer » mais « d'exposer ce que l'on fait ».

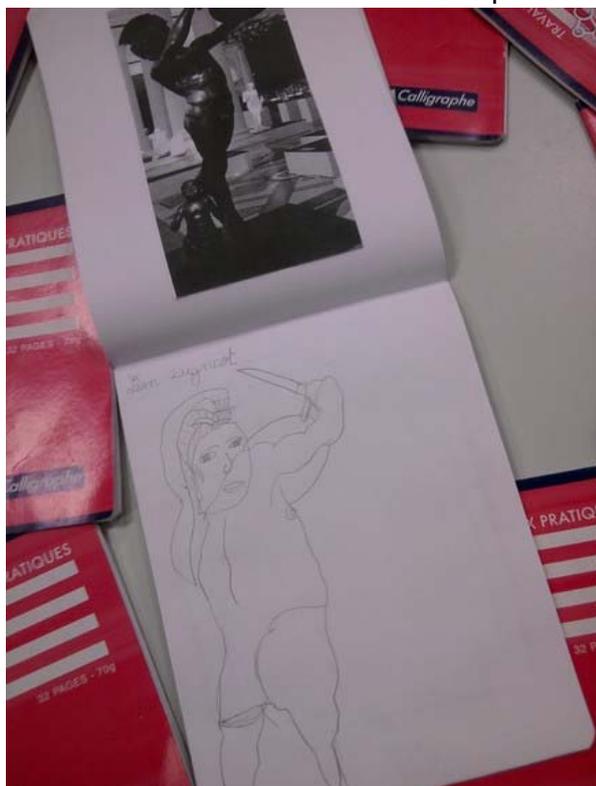
- Inviter les parents, à l'oral et à l'écrit (invitations réalisées avec les élèves).
- Discuter avec les parents lors de leur visite, avoir des contacts individualisés avec eux. Leur laisser la parole, répondre à leurs questions, apporter des éclaircissements, échanger sur les interprétations, les impressions, échanger sur les réalisations des enfants, leurs apprentissages.
- Présenter les méthodes et démarches pédagogiques liées aux projets *donnés à voir* de façon à éclairer chaque famille sur les contenus d'apprentissages et sur leurs visées.
- Permettre aux élèves de montrer eux-mêmes et d'expliquer à leurs parents ce qu'ils ont fait et comment ils l'ont fait.

## II. Exemples de travaux exposés

- Après une visite de la salle des sculptures au Musée de Picardie



Sculptures réalisées par les élèves



Carnets de croquis réalisés pendant la visite



Portraits (peinture)

- Mise en réseau littéraire : différentes versions du conte Boucle d'or et les trois ours



Albums utilisés au cours du projet

Début	Milieu	Fin
 Les trois ours qui se promènent dans la forêt.	Un jour, Boucle d'or se promène dans la forêt et trouve la maison des trois ours.	Boucle d'or se réveille dans la chambre de l'ours moyen et s'enfuit.
 Les trois ours se réveillent et cherchent Boucle d'or.	Boucle d'or se réveille dans la chambre de l'ours petit et s'enfuit.	Boucle d'or se réveille dans la chambre de l'ours grand et s'enfuit.
 Boucle d'or court vite dans la forêt pour échapper aux trois ours.	Boucle d'or se réveille dans la chambre de l'ours grand et s'enfuit.	Boucle d'or se réveille dans la chambre de l'ours grand et s'enfuit.

Tableau réalisé pour comparer



Dessins d'un moment de l'histoire

### **III. Conclusion**

Les parents répondent toujours présents à cette manifestation qui constitue la deuxième réunion institutionnelle d'information de l'année. L'espace d'exposition est ouvert en général de 16h30 à 19h30 à la fin du deuxième trimestre. Les travaux exposés reflètent le vécu de la classe, parfois ils sont en cours de réalisation. Des vidéos ou des diaporamas peuvent être proposés pour rendre compte d'une sortie, d'une classe de découverte, d'un projet (jardinage par exemple). Des livres peuvent être mis à disposition dans un coin convivial de la salle pour des moments de partage entre les enfants et leurs parents.

Ces derniers peuvent discuter librement avec l'enseignant de la classe, avec leur enfant. Ils apprécient également de voir ce qui se passe dans les autres classes.

Mise à part l'installation, cette exposition ne donne pas de travail supplémentaire aux enseignants. Au-delà de sa fonction d'information, cette exposition est également un moment de convivialité où le travail des élèves et des enseignants est mis en valeur.

Tous les parents attendent de l'école qu'elle apprenne à leurs enfants. C'est en rendant visible le travail des enseignants pour assurer les apprentissages, en expliquant les méthodes utilisées, surtout lorsqu'elles diffèrent de ce que les parents ont connu, que l'école peut donner confiance en ce qui concerne la réalisation de sa mission.

La directrice de l'école

## Récit d'expérience n°5 Relations parents – enseignants

Fiche n° 18 : Comment créer du lien avec tous les parents ?

Exemple : atelier jeux de société

---

### **Ecole maternelle, classe de G.S.**

#### Constats :

Les enfants ne font plus de jeux de société à la maison.

#### Motivations :

L'enseignante aime travailler avec les parents.

Les jeux de société sont des supports d'apprentissages.

#### Durée :

Trois années de mise en œuvre

#### Public visé :

- Elèves de classe de grande section
- Tous les parents de la classe, avec l'intention de faire participer tous les parents sans exception.

#### Formalisation du projet :

Cette action est à intégrer au projet d'école.

#### Présentation du projet :

- Lors de la réunion de rentrée. Mais peu de parents s'y présentent. Ils savent qu'ils peuvent rencontrer les enseignants facilement. C'est une équipe stable.
- Par affiche.
- En parlant avec les parents.
- Certains enfants viennent par le bus, mais tous les parents rencontrent les enseignants à l'école.

### Organisation :

- A partir de mi-octobre. tous les vendredis de 14 à 15 heures, deux groupes de quatre enfants sont pris en charge chacun par un parent (deux jeux par groupe).
- Répartition de tous les enfants de la classe sur trois semaines.
- Jeux proposés : jeux à règles (jeu de l'oie, memory, loto, cochon qui rit , ...), jeux de stratégie et de coopération.
- Les parents peuvent apporter leurs jeux.
- Les parents peuvent prendre leur propre enfant ou pas, selon leur choix et celui de l'enfant.
- Les jeux découverts en atelier sont réinvestis en classe.

### Lieu :

Dans la classe en présence de l'enseignante.

### Evaluation :

- Un entretien entre l'enseignante et les parents suit l'atelier et permet d'échanger sur ce qui a été vécu.
- Les parents prennent conscience des difficultés que peuvent rencontrer les enfants.
- Tous les parents ne peuvent pas venir (travail).
- Deux papas prennent une journée de congé pour participer.
- Ce sont toujours les mêmes parents qui participent (groupe de six, huit parents qui viennent régulièrement). Néanmoins, tous les ans un ou deux parents qui hésitaient, acceptent d'essayer.
- Le nombre de participants est stable.

### Prolongements possibles :

- Créer une demi-journée « jeux de société » dans l'école sous forme de tutorat d'élèves.
- Demander aux parents de parrainer un nouveau parent pour la tenue des ateliers.

## Récits d'expérience n°6 Relations parents – enseignants

Fiche n° 18 : Comment créer du lien avec tous les parents ?

---

### Exemple : ateliers jardinage

- En début d'année, il est demandé à chaque parent de réaliser un tablier de jardinage pour son enfant. (Tous les parents ont accepté, les élèves ont tous eu un tablier.)
  - La présentation du projet est réalisée lors de la réunion de rentrée puis les parents s'inscrivent dans un calendrier où les créneaux pour les différentes classes sont définis.
  - Les élèves de P.S. sont allés visiter un jardin potager en début d'année. Le jardinier interviendra trois fois dans l'école sur l'année scolaire.
  - La photo de classe reprend le thème du jardin, chaque élève porte son tablier.
  - Les élèves respectent les plantations.
  - Les parents suivent l'évolution du potager avec leurs enfants en arrivant à l'école le matin.
- 

### Exemple : ateliers cuisine ponctuels avant un événement

- Les ateliers confection de sablés se déroulent pendant la semaine (du lundi au jeudi) avec les parents pour tous les élèves de l'école.
  - Le vendredi, les parents viennent dans la classe de leur enfant pour manger les sablés, écouter la chorale de classe.
  - Tous les parents sont venus, quelques grands-parents, oncles et tantes.
  - Les recettes ont été échangées : certains parents ont refait des sablés avec leur enfant.
  - Depuis les élèves de P.S. réalisent spontanément des sablés en pâte à modeler dans le coin cuisine de la classe.
- 

### Exemple : ateliers cuisine sur une longue période

- Les parents proposent une recette qu'ils viennent réaliser dans l'école sur une matinée avec un groupe d'élèves. L'enseignant laisse les parents gérer le groupe. (3 ou 4 parents par groupe). La dégustation des mets réalisés collectivement a lieu en fin d'après-midi avec l'ensemble des élèves, parents et enseignants.
- Pendant les ateliers, des films sont réalisés. En début d'après-midi, un échange est réalisé avec les parents et les membres de l'équipe enseignante. A la suite du visionnage d'extraits choisis de ces vidéos (mise en valeur du langage, des échanges avec les enfants) des discussions

s'installent sur leur ressenti vis-à-vis des ateliers du matin et sur les problématiques suivantes : le langage des parents envers les enfants, les problèmes éducatifs à la maison,...

Les échanges ne sont pas uniquement parents - enseignants mais aussi parents – parents.

- Lors de la seconde journée organisée dans l'école les ateliers n'ont pas été filmés. Les discussions ont porté sur la place de l'enfant dans la famille, la place de l'enfant dans la fratrie.
- La sollicitation des parents s'est faite par un message dans le cahier de liaison et par un contact individuel de l'enseignant avec les parents.
- L'année suivante, les anciens comme les nouveaux parents étaient en attente de la reconduction du projet.

***Ces expériences ont permis des améliorations visibles à plusieurs niveaux :***

- Relation des parents entre eux (amélioration ou « création » de liens entre certains parents),

- Modification du regard de certains parents sur leur enfant qui le découvrent dans un autre contexte,

- Relation parents-enseignants (témoignage d'un parent : « je me suis senti vraiment dans l'école, comme une grande famille »).

# Les élèves acteurs de la prévention : les outils

## Les vidéos

Elles peuvent être utilisées pour sensibiliser les élèves, animer des séances avec eux, leur présenter le plan de prévention, etc. Les vidéos sont accompagnées de séquences pédagogiques, que vous retrouverez sur M@gistère.

- Nice, 2015, "Brisons la loi du silence"  
[http://www.dailymotion.com/video/x2lkaxo\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2lkaxo_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo_school)
- Lille, 2015, "Regards d'enfants"  
[http://www.dailymotion.com/video/x2lkakq\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2lkakq_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo_school)
- Rouen, 2014, "Il était une fois... Patate"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e_school)  
A consulter également : l'histoire du projet et son développement à long terme, avec le lien entre CM2 et 6<sup>ème</sup> (à télécharger sur M@gistère).
- Rouen, 2015, « Dominos TV : harcèlement entre cartables à l'école »  
[https://www.facebook.com/agircontroleharcelementalecole/videos/915630755181230/?video\\_source=pages\\_finch\\_main\\_video](https://www.facebook.com/agircontroleharcelementalecole/videos/915630755181230/?video_source=pages_finch_main_video)
- Versailles, 2014, "La cour de récré"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1kv9ia\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-le-coup-de-coeur-de-l-academie-de-versailles\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1kv9ia_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-le-coup-de-coeur-de-l-academie-de-versailles_school)
- Grenoble, 2014, "La journée de Junior"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire_school)
- Rennes, 2015, "C'était pour rire"  
<https://youtu.be/m4Cg0DDStSU>
- Les Petits citoyens :  
[http://www.dailymotion.com/video/x17lzhf\\_c-est-quoi-le-harcelement\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzhf_c-est-quoi-le-harcelement_school) -> c'est quoi le harcèlement  
[http://www.dailymotion.com/video/x17lzic\\_stop-au-silence\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzic_stop-au-silence_school) -> stop au silence

[http://www.dailymotion.com/video/x17lziv\\_non-a-l-exclusion\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lziv_non-a-l-exclusion_school) -> non à l'exclusion

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzir\\_begayer-ce-n-est-pas-drole\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzir_begayer-ce-n-est-pas-drole_school) -> bégayer ce n'est pas drôle

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzm4\\_mauvaise-influence\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzm4_mauvaise-influence_school) -> mauvaise influence

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzmj\\_internet-pas-net\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzmj_internet-pas-net_school) -> internet n'est pas net

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzn2\\_des-apparences-trompeuses\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzn2_des-apparences-trompeuses_school) -> des apparences trompeuses

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzon\\_le-racket-c-est-pas-du-jeu\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzon_le-racket-c-est-pas-du-jeu_school) -> le racket c'est pas du jeu

[http://www.dailymotion.com/video/x17lza\\_ca-va-trop-loin\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lza_ca-va-trop-loin_school) -> ça va trop loin

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzub\\_laisse-les-filles\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzub_laisse-les-filles_school) -> laisse les filles

- Le racket (Blue cut production) <https://vimeo.com/92718331>
- Le racket (CNC DH et CANOPE) : [http://www.dailymotion.com/video/x2a0orm\\_le-racket-plus-jamais-ca\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2a0orm_le-racket-plus-jamais-ca_school)
- La danse des brutes : <https://www.youtube.com/watch?v=uUbl8P-x8Vc>  
Et son guide pédagogique : <http://www.onf-nfb.gc.ca/sg/100468.pdf>

## Affiches

Elles peuvent être utilisées pour animer une séance de sensibilisation avec les élèves, pour attirer leur attention sur le phénomène, etc.

- Toulouse, 2015  
[http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/04/toulouselavelanet811\\_affiche2-e1428409087259.jpg](http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/04/toulouselavelanet811_affiche2-e1428409087259.jpg)
- Toulouse, 2014

[http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/05/academie\\_toulouse\\_categorie\\_affiche\\_primaire5.jpg](http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/05/academie_toulouse_categorie_affiche_primaire5.jpg)

- Rennes, 2014  
[http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fwebdav%2Fsite%2Facademie%2Fgroups%2FLECTORAT%2Fpublic%2Ffactusweb%2Fimactus12%2Fcoup%252520de%252520coeur%252520acad%2525C3%2525A9mique-1\\_BD.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fjahia%2Fsite%2Facademie%2Faccueil%2Fpid%2F19479%3FentryId%3D93580&h=692&w=1024&tbnid=73SlkaTAR\\_yo2M%3A&zoom=1&docid=1kDYtZNT8S1tiM&ei=CfdVVcukLMGSU6fLgdgO&tbnid=isch&iact=rc&uact=3&dur=1364&page=2&start=33&ndsp=33&ved=0CLOBEKODMDI](http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fwebdav%2Fsite%2Facademie%2Fgroups%2FLECTORAT%2Fpublic%2Ffactusweb%2Fimactus12%2Fcoup%252520de%252520coeur%252520acad%2525C3%2525A9mique-1_BD.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fjahia%2Fsite%2Facademie%2Faccueil%2Fpid%2F19479%3FentryId%3D93580&h=692&w=1024&tbnid=73SlkaTAR_yo2M%3A&zoom=1&docid=1kDYtZNT8S1tiM&ei=CfdVVcukLMGSU6fLgdgO&tbnid=isch&iact=rc&uact=3&dur=1364&page=2&start=33&ndsp=33&ved=0CLOBEKODMDI)

## Ouvrages et œuvres permettant d'aborder le harcèlement et la violence en milieu scolaire

(à télécharger sur M@gistère).

### Programmes, activités et ressources

- Les débats à visée philosophique avec les enfants, par les [Francas](#), en partenariat avec la revue belge « [Philéas et Autobule, les enfants philosophes](#) » : Apprendre les compétences sociales nécessaires dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres fait partie intégrante de l'apprentissage de la citoyenneté. Les débats à visée philosophique contribuent donc à une démarche d'éducation à la citoyenneté et au questionnement philosophique, dans l'école et en dehors, en lien avec les familles.  
Contact : [Hprevost@francas.asso.fr](mailto:Hprevost@francas.asso.fr)
- La médiation par les pairs en école élémentaire, par [L'AROEVEN](#). La médiation par les pairs est un dispositif de résolution non violente des conflits, adapté aujourd'hui à l'école élémentaire. L'AROEVEN propose la mise en place de séances de médiation dans l'école. Elles sont conduites volontairement par tous les élèves engagés dans la démarche avec l'aval des adultes de l'équipe de pilotage. L'objet de la médiation est de chercher, avec l'aide des médiateurs, un projet de réponse au conflit rencontré. Le projet associe les élèves, les adultes de l'école (enseignants, animateurs, parents, directeurs, personnels de mairie...) et l'association sur l'année scolaire. L'association organise des temps de formation, de co-formation, d'accompagnement et de suivi afin de favoriser l'assimilation de la démarche par l'équipe éducative afin qu'elle intègre progressivement la culture de l'école.

<http://www.aroeven.fr/missions/climat-scolaire/la-mediation-par-les-pairs-au-primaire>

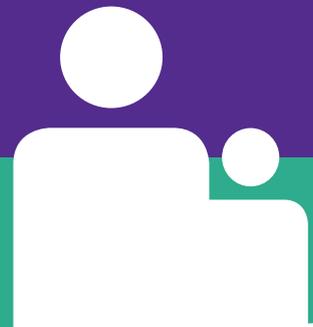
- Appréhender les enjeux du numérique dans le développement de l'enfant, par [l'AROEVEN](#). L'éducation aux usages du numérique apparaît aujourd'hui nécessaire dès l'école élémentaire. Cette « éducation à » est engagée dans tous les temps de l'enfant, c'est pourquoi l'association propose une intervention collective : parents, enseignants, animateurs, personnel de mairie et direction sur des éléments d'information mais aussi pour engager le nécessaire débat sur les postures et les choix éducatifs vis-à-vis des outils numériques : l'école, la maison, le téléphone... Des démarches auprès des élèves sont aussi envisageables : le parcours du cyber citoyen et une intervention sur le cyber harcèlement spécifiquement.

<http://www.aroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations/de-lecole-au-lycee-apprehender-les-enjeux-du-numerique>

- Le programme « Vers le Pacifique » : vise à développer les compétences psycho-sociales des tout-petits, à favoriser la régulation des conflits et, pour les plus grands, la médiation par les pairs  
<http://institutpacifique.com/>  
<https://www.youtube.com/watch?v=kzNBMPA7FSI>
- Le concours international d'affiches « Agis pour tes droits » des [Francas](#) : le concours propose aux enfants la réalisation d'une affiche portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant. L'objectif pour les participant.e.s est de réfléchir sur ce qu'ils connaissent des droits qui leur sont reconnus par la Convention, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion, de s'exprimer sur la réalité de ces droits, d'argumenter sur ce qu'ils en attendent.  
<http://agispourtesdroits.org/>
- Le Cyberrallye scientifique des [Francas](#) : Le but est de permettre aux enfants et aux adolescents la pratique simultanée d'activités scientifiques et techniques et des technologies de l'information et de la communication, de valoriser leurs connaissances, d'aller au bout de leurs envies de découvrir et de comprendre. La règle du jeu est simple : les jeunes intéressés se constituent en équipes et lancent un défi scientifique à d'autres jeunes de leur âge par le biais d'internet. C'est via les nouvelles technologies (messagerie instantanée, wiki, internet, forum...) que les jeunes pourront échanger, s'entraider, valider les réponses et arriver au défi ultime qui permettra de déterminer le gagnant national.  
<http://www.cyberallyefrancas.fr/>
- Le prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement »  
<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html>

- Les 12 fiches pédagogiques pour travailler sur les compétences psychosociales (cycles 1, 2 et 3), issues du classeur « Apprendre à mieux vivre ensemble » (2009, sous la direction de Didier Jourdan) <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/upload/%5B31%5D%5B14%5D%5B1170%5D%5B2009-12-17%5D%5B11-34-59%5D%5BE263%5D.pdf>
- Le programme québécois « Contes sur moi », qui a pour objectif de faciliter l'intégration harmonieuse de l'enfant à la vie en société en développant ses habiletés sociales et ses aptitudes à la gestion constructive et non-violente des problèmes. « Contes sur moi » se présente sous la forme d'une mallette comprenant des guides d'intervention, de nombreuses propositions d'activités, un DVD, etc. [http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main\\_page=product\\_info&products\\_id=11945](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main_page=product_info&products_id=11945) Des extraits sur les expressions du visage sont disponibles ici : <http://www.occe.coop/~ad67/EstimeDeSoi/pdf/4.CPS/1er/out/006.pdf>
- Le [site](#) ressource Le cartable des compétences psychosociales de l'IREPS Pays de la Loire
- L'outil « Toimoinous », édité par les [Petits citoyens](#), pour aborder en classe la problématique des violences <http://lespetitscitoyens.com/?s=toimoinous>
- Les 9 jeux de coopération en Education Physique et Sportive, proposés par l'académie de Poitiers <http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article596>
- Les 3 jeux de société fondés sur la coopération créés par l'association NVA [http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3\\_2](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3_2)
- Des idées proposées par l'académie de Poitiers autour du jeu de « parachute » [http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/IMG/pdf/Activites\\_parachute.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/IMG/pdf/Activites_parachute.pdf)
- La [fiche](#) sur le conseil de coopération de la Coordination française pour la décennie
- La [fiche](#) de l'OCCE dédiée à la mise en place d'un conseil de coopérative
- La fiche synthèse sur le conseil de coopération, proposée par [l'OCCE](#) de Haute-Garonne (à télécharger sur M@gistère).
- L'agenda coopératif, proposé par l'OCCE : outil pédagogique, illustré, dans lequel, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter. <http://www.occe.coop/federation/publications/agenda-cooperatif>

- Le guide « Ateliers Climat de classe / Vivre ensemble » de [l'OCCE](#) de Saône-et-Loire (à télécharger sur M@gistère).
- JOURAKI, le jeu de société créé par l'association [APEAS](#) pour prévenir les jeux dangereux [http://www.jeudufoulard.com/html-fr/fram\\_01.html](http://www.jeudufoulard.com/html-fr/fram_01.html)
- Les ateliers théâtre-forum proposés par les [Cémea](#) en Aquitaine, pour travailler sur l'expression des émotions et la résolution des situations de violence quotidienne (à télécharger sur M@gistère).



## Le « conseil d'élèves » en groupe classe à l'école élémentaire ou au collège

A l'échelle d'une même classe, le conseil d'élèves est un outil qui permet d'installer entre les élèves un espace de débat, d'expression libre, de suggestion, de décision sur des projets et événements en relation avec la vie de leur classe ou avec l'actualité (élaboration des règles de fonctionnement, du temps et de l'espace scolaire, règlement de conflits entre élèves, préparation de projets, d'événements fédérateurs, etc.). Espace de dialogue sur les problèmes rencontrés en classe, d'élaboration de règles de vie scolaire et de rappel à la loi par les élèves eux-mêmes, le conseil d'élève constitue un puissant outil de régulation de la vie de la classe et permet de faire vivre une expérience démocratique, tout en contribuant à l'amélioration du climat scolaire. Il peut aussi être l'occasion de débats par lesquels les élèves peuvent partager librement leurs émotions et leurs impressions sur des œuvres littéraires et artistiques, des recherches documentaires, des faits d'actualité ou encore sur une expérience vécue.

### 1. Principes invariants

#### Définition

Le conseil d'élèves est une instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs. Il peut donc remplir différentes fonctions :

- il accueille des propositions de travaux à mener (de recherche, sorties, projets) concernant un groupe d'élèves ou la classe entière (conseil de coopérative/coopération).
- c'est un outil de régulation dans lequel sont co-élaborées les règles de fonctionnement de la classe (conseil de vie de classe). Ces règles sont amenées à évoluer grâce à la pratique et au vécu ; elles ne sont jamais figées. Il permet d'identifier et de résoudre des problèmes rencontrés dans la classe, en lien avec le travail des élèves, ou dans l'établissement, de trouver des solutions, de proposer des réparations.

- il arrive qu'un cas concret soulevé en conseil (exemple : une bagarre dans la cour) puisse faire l'objet d'une discussion sur le respect d'autrui, le vivre-ensemble, et déclenche un [débat à visée philosophique \(DVP\)](#)<sup>1</sup>. Il s'agira alors d'aider les élèves à problématiser et à discuter de façon plus abstraite sur les valeurs engagées par tel ou tel geste. Ce débat peut être alors fixé en-dehors d'un temps de conseil d'élèves, de manière à garantir le respect de l'ordre du jour et à permettre le développement de la discussion. Il pourra par la suite servir de base à un enseignement disciplinaire.

Au collège, cette dynamique du conseil d'élèves est le plus souvent mise en œuvre dans le cadre des heures de vie de classe.

## Enjeux pour l'EMC

Le conseil d'élèves place les enfants et adolescents en situation de débattre de manière démocratique sur des projets et sujets en relation avec leur vie d'élève et leur permet ainsi, en les impliquant dans la vie de leur classe, de s'intégrer dans un groupe et devenir progressivement citoyen.

Lorsqu'il est réuni régulièrement et que les conditions permettent aux élèves de réellement discuter collectivement entre eux, le conseil d'élèves constitue alors un levier efficace de responsabilisation et d'acquisition progressive des compétences sociales et civiques ainsi qu'un outil précieux pour la mise en œuvre d'une pédagogie coopérative. Il s'agit donc d'un moyen privilégié d'explorer conjointement les quatre dimensions de l'enseignement moral et civique : « *la sensibilité : soi et les autres* », « *le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres* », « *le jugement : penser par soi-même et avec les autres* » et « *l'engagement : agir individuellement et collectivement* ».

## Objectifs d'apprentissages pour les élèves

En aidant les élèves à communiquer les uns avec les autres, à formuler leurs opinions personnelles, à exprimer leurs émotions et à prendre des décisions argumentées, cette instance apprend aux élèves à se responsabiliser dans leurs comportements individuels et collectifs (rapport à soi et à l'autre) et à donner du sens à la vie de la classe, de l'école/du collège, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance au groupe. Elle encourage l'autonomie et l'initiative des élèves, développe leur esprit critique et suscite la coopération, la solidarité et leur capacité à vivre ensemble dans le respect des différences de chacun. Parce qu'il permet de travailler concrètement afin d'atteindre l'ensemble des objectifs d'apprentissage de l'EMC, le conseil d'élèves constitue un instrument privilégié pour l'instauration d'une culture commune visant à transmettre des valeurs en actes. En contribuant, par le débat, à la construction de règles de vie scolaire et en veillant à leur application, le conseil d'élèves initie à la démocratie.

<sup>1</sup> Exemples de situations concrètes pouvant faire l'objet d'un débat à visée philosophique :

- la constitution des équipes de football à la récréation / débat sur l'équité ;
- quelqu'un a jeté le rouleau de papier toilette de la fenêtre des toilettes / débat sur le respect du matériel collectif : quelles valeurs sont en jeu dans la responsabilité de cet acte incivique ?
- la prise de notes par le secrétaire lors du conseil ou l'affiche des règles de la classe / débat sur le rôle de l'écrit comme mémoire des engagements et des décisions.



## 2. Démarches

- **La composition** : le conseil d'élèves inclut tous les élèves de la classe et l'enseignant, ce dernier étant garant du cadre général et du climat de confiance nécessaire à sa bonne tenue (respect de la parole de chacun, bienveillance dans l'adresse entre pairs, absence de moqueries...). Président et secrétaire sont élus, après un vote en début de conseil ou à la fin du précédent : tout élève peut être candidat.
- **Le cadre** : il est co-élaboré par les membres du conseil (enjeu et objectifs du conseil, rôle des différents participants – notamment du président et du secrétaire – et règles de fonctionnement, organisation et tenue des réunions...) et fait l'objet d'une contractualisation. En début de conseil, l'enseignant rappelle les fonctions de chacun et le fonctionnement du conseil. Pour aider les élèves à respecter la parole de chacun, un bâton de parole peut circuler de manière à disposer d'un support visuel, matériel et symbolique.
- **Le président** (qui peut être assisté d'un aide ou vice-président) ouvre et clôt le conseil, rappelle les règles, aide à animer et à organiser les débats. Il suit et veille au respect de l'ordre du jour. Il distribue la parole aux élèves qui la demandent et régule le débat en veillant à ce que chaque élève qui s'exprime puisse aller au bout de son propos, sans être interrompu. Il questionne (questions ouvertes : *Comment... ? Pourquoi... ? Qu'en penses-tu ? Que feriez-vous à sa place ?*) afin de susciter le débat entre les élèves (et non le débat entre l'enseignant et les élèves). En cas de plainte ou de conflits entre élèves, il donne la parole aux acteurs concernés et cherche à privilégier l'écoute, la clarification des faits, permet l'expression des émotions et fait émerger les solutions constructives (l'engagement, le pardon, la réparation...), avant d'envisager des sanctions et des réparations.
- **Le secrétaire** note les décisions prises lors du conseil dans un cahier de conseil. Le relevé de conclusions du conseil reste à disposition des élèves. Affiché ou accessible dans un classeur, il constitue un outil régulateur de la vie de la classe voire de contrôle de la mise en œuvre des décisions prises.
- **La périodicité** : le conseil a lieu régulièrement (par exemple, de manière hebdomadaire), en étant explicitement inscrit dans l'emploi du temps de la classe. Ce n'est pas un moment exceptionnel mais programmé et anticipé. La fréquence et le jour sont connus des élèves ; c'est un moment ritualisé. Ainsi les élèves peuvent préparer leurs réflexions et leurs idées. Une séance prévue dans la semaine par l'enseignant peut permettre de préparer certains conseils à venir, de manière à le rendre encore plus efficace et fructueux (exemple : une sortie est proposée, une recherche documentaire doit être menée en amont par les élèves pour qu'ils puissent disposer d'éléments concrets à discuter).
- **Le temps** : le président indique l'heure de début et de fin de conseil. Un élève peut être garant du temps. Il peut s'aider d'un sablier dans les plus petites classes. Les conseils d'élèves ont une durée variable, selon le niveau de classe notamment : trente minutes, quarante-cinq minutes ou encore une heure. Afin de pouvoir traiter l'ensemble des points présents à l'ordre du jour, l'élève garant du temps peut éventuellement annoncer qu'un temps limité est consacré à tel sujet. Les questions qui réclament un temps de réflexion plus long peuvent être reportées au conseil suivant, ce qui permet aux élèves d'y réfléchir durant la semaine.



- **Le lieu** : il se tient dans un lieu – qui n'est pas forcément la classe – aménagé pour faciliter la communication (en cercle, en U...). Les élèves doivent se sentir concernés davantage en tant qu'individus qu'en tant qu'élèves uniquement.
- **Le recueil des propositions** : le conseil fonctionne à partir de demandes écrites des élèves<sup>2</sup>, s'appuyant sur différents supports (affiche, journal mural, boîte aux lettres, « cahier de doléances »...) présents dans la classe à une place déterminée, consultables tous les jours, sur lesquels chaque élève peut inscrire (et signer le cas échéant) une proposition à faire au groupe ou mentionner un problème rencontré dans la classe ou dans l'établissement.
- **L'ordre du jour** : il est lu par le président ou par le secrétaire. Il est fixé en fin de séance précédente et peut être enrichi au cours de la semaine ou peut être préparé par un « bureau du conseil », composé d'élèves élus par le conseil et encadré par l'enseignant. Le conseil doit fixer une limite de date pour le dépôt de propositions ou de réclamations de façon à pouvoir gérer l'ordre du jour en amont. Afin de permettre au conseil d'élèves de jouer efficacement son rôle éducatif, il peut être judicieux de prévoir à l'ordre du jour de faire le point en début de conseil sur certains sujets relevant de la vie scolaire (tensions, conflits) pour lesquels, par exemple, certains élèves s'étaient précédemment engagés à améliorer leurs résultats. Exemples d'ordre du jour au primaire :
  - Point sur le conflit entre Erwan et Kate.
  - J'ai un problème avec Adrien (Tatiana).
  - J'ai un problème avec la mise en rang (Soraya).
  - Je veux changer de métier (de responsabilité) dans la classe (Etienne).
  - Je propose de faire un exposé sur la révolution française (besoin de matériel, date pour la présentation, besoin d'aide ou de temps, etc.) (Sigrid).
  - Je propose une sortie chez les pompiers (exemple d'un projet fédérateur engageant des connaissances et des compétences disciplinaires) (Nadia).
  - Je demande ma ceinture verte de comportement (Tom).
- **L'enseignant** est le garant du cadre posé. Il prend en charge l'animation du ou des premiers conseils. Il peut écrire ce qui se passe durant le conseil devant les élèves (soit pour prendre en charge le secrétariat si les élèves ne peuvent pas encore assumer ce rôle, soit pour garder une trace de ce qui a été dit et compléter le travail du secrétaire) ; cela montre aux élèves l'importance du moment.

**Exemple de déroulé** d'un conseil d'élèves au sein de la classe : surtout pour les premiers conseils de l'année, l'enseignant peut rappeler l'enjeu et les objectifs principaux du conseil en explicitant clairement pourquoi les élèves sont réunis. Par exemple : « On est tous différents mais tout le monde a le droit de s'exprimer ou de se taire. Un conseil d'élèves, c'est un lieu où l'on peut développer son langage, apprendre à s'exprimer, à s'écouter, à se connaître, à partager ses émotions ; cela peut servir dans la vie de tous les jours et cela permet de préparer la vie du futur citoyen ». Puis :

- Le président ouvre le conseil : « Le conseil est ouvert ». Il énonce les règles. Par exemple : « On ne se moque pas, on écoute celui qui parle, on demande la parole en levant le doigt, la priorité sera donnée en priorité à ceux qui ont le moins parlé, les « gêneurs » trois fois ne pourront ni parler ni voter ». Ou : « j'écoute, je ne coupe pas la parole, je reformule, je ne me moque pas ».

<sup>2</sup> Si les élèves ne sont pas en mesure d'écrire, l'élève peut faire une dictée à l'adulte.



- Retour sur le conseil précédent, avec suivi des solutions ou des décisions proposées.
- Traitement des demandes, suggestions, problèmes... des élèves.
- Le président donne alors la parole à ceux qui ont déposé des mots : j'ai un problème / je propose / je félicite / je suis content de...
- Récapitulatif des décisions prises lors du conseil du jour.
- Le président clôture le conseil : « Le conseil est clos ».
- Météo du conseil (optionnelle) : le président peut demander aux élèves d'évaluer par un signe la prise en charge des responsabilités pendant le conseil. Il pose la question pour le secrétaire puis pour lui-même. Une fois le signe fait, il peut interroger certains élèves de façon à ce qu'ils explicitent leur choix. D'un point de vue démocratique, c'est un moment important puisque les responsables rendent des comptes. Les trois gestes sont les suivants :
  - une main ouverte (le soleil) signifie que les responsables ont bien mené le conseil ;
  - une main fermée sur elle-même (le nuage) signifie qu'il y a eu quelques problèmes ;
  - une main tendue vers le bas (la pluie) signifie que les responsables n'ont pas su bien mener le conseil.

### 3. Conditions de réussite

L'engagement des élèves dans les conseils est facilité par la bonne connaissance par chacun du périmètre des questions qui peuvent y être évoquées, des règles du débat et du rôle des uns et des autres (en particulier du président et du ou des secrétaires élus) ; il est d'autant plus fort que leur parole est prise au sérieux par les adultes.

**Le rôle de l'enseignant**<sup>3</sup> est primordial. Avec pour objectif de former les élèves à la démocratie et au débat, il a pour mission de créer, de faire respecter les conditions démocratiques du débat et de susciter un climat de confiance. Pour y parvenir :

- l'enseignant reste le garant du cadre sécurisant et signifiant dans la classe. Il prend en charge l'animation du ou des premiers conseils. Il peut écrire ce qui se passe durant le conseil devant les élèves (soit pour prendre en charge le secrétariat si les élèves ne peuvent pas encore assumer ce rôle, soit pour garder une trace de ce qui a été dit et compléter le travail du secrétaire), ce qui montre aussi aux élèves l'importance du moment ;
- il n'arrête pas seul les décisions concernant le groupe ; assis parmi les élèves ou légèrement en retrait, il doit respecter le cadre au même titre qu'un élève. Il lève la main pour prendre la parole distribuée par l'élève présidant le conseil. Il intervient le moins possible pour laisser les élèves dialoguer et reste garant du déroulement démocratique des élections des membres du conseil, du respect des droits des élèves et du fonctionnement des débats (moqueries, chahut, etc.) ;
- il évite les postures de contrôle, il n'est pas directif dans les questions abordées par le conseil, il peut faire des propositions de sujet à porter à l'ordre du jour au même titre que les élèves ;
- il facilite l'écoute, accorde sa confiance aux élèves, encourage leurs progrès et réussites ;
- par ses interventions (sous forme de question, de préférence), il aide à la clarification des échanges, à l'explicitation des sentiments, contribue à approfondir certains sujets, veille à la bienveillance entre pairs et à l'absence de jugement de valeurs sur les personnes, ce qui n'exclut en rien de juger le comportement d'autrui ;



- il contribue à la problématisation, l'argumentation, la généralisation, la décentration et la conceptualisation (notamment à employer le mot adéquat, signifiant). Quand le débat n'avance pas, il suggère des orientations, incite les élèves à être constructifs ; en cas de difficulté récurrente pour parvenir à débattre, il souligne les dysfonctionnements, peut le cas échéant suspendre le débat et organiser un méta-débat (un débat sur les problèmes de débat rencontrés).

De manière générale, le conseil d'élèves doit être considéré par les enseignants comme une pratique pédagogique portée par l'équipe, s'inscrivant pleinement dans leur professionnalité. Au collège, le conseil d'élèves, mis en œuvre dans le cadre des heures de vie de classe ou de toute autre occasion, ne doit pas être considéré comme un dispositif à part de l'enseignement, confié aux personnels d'éducation ou au seul professeur principal. Dans tous les cas, la pratique du conseil d'élèves gagne à s'inscrire dans un projet d'équipe, une [politique d'école et d'établissement](#).

## 4. Références pour aller plus loin

Sylvain DE CONNAC, *Apprendre avec des pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école*, ESF, collection Pédagogies, 2009.

Danielle JASMIN *Le conseil de coopération, un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*. Chenelière / McGraw-Hill, 1994.

Jean LE GAL, *Le conseil d'enfants de l'école* (première partie), in *Le Nouvel Educateur*, n° 102, 1998.

L'[OCCE](#) (Office Central de la Coopération à l'École) propose sur son site différentes ressources pour illustrer la pratique du conseil d'élèves.

L'[ICEM](#) (Institut Coopératif de l'École Moderne – Pédagogie Freinet) propose sur son site une série de vidéos et notamment des extraits de conseils d'élèves ainsi qu'une grille « [aide-mémoire](#) ».

Voir aussi les films tournés à l'école élémentaire Léon Jouhaux de Villeurbanne, réalisés dans le cadre du Prix pour l'Éducation à la Paix 2013 de la Fondation Evens ([exemple de conseil d'élèves, de conseil de délégués...](#)) et le témoignage d'un maître-formateur sur [la mise en place d'un conseil d'élèves](#).

<sup>3</sup> Au collège, il entretient des liens étroits avec le CPE.

# Justice scolaire : les outils

## Les vidéos

- La danse des brutes : <https://www.youtube.com/watch?v=uUbl8P-x8Vc>  
Et son guide pédagogique : <http://www.onf-nfb.gc.ca/sg/100468.pdf>

## Programmes, activités et ressources

- Programme « Vers le Pacifique » : vise à développer les compétences psychosociales des tout-petits, à favoriser la régulation des conflits et, pour les plus grands, la médiation par les pairs  
<http://institutpacifique.com/>  
<https://www.youtube.com/watch?v=kzNBMPA7FSI>
- Le concours international d'affiches « Agis pour tes droits » des [Francas](#) : le concours propose aux enfants la réalisation d'une affiche portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant. L'objectif pour les participant.e.s est de réfléchir sur ce qu'ils connaissent des droits qui leur sont reconnus par la Convention, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion, de s'exprimer sur la réalité de ces droits, d'argumenter sur ce qu'ils en attendent.  
<http://agispourtesdroits.org/>
- Le guide « Ateliers Climat de classe / Vivre ensemble » de [l'OCCE](#) de Saône-et-Loire (à télécharger sur M@gistère).
- Apprendre à vivre ensemble, par [l'AROEVEN](#). La Fédération des Aroéven propose aux écoles d'animer en partenariat avec les enseignants, des séances dans les classes sur la thématique du « vivre ensemble ». Des interventions peuvent être spécifiquement dédiées au « conflit ». La finalité est alors d'accompagner progressivement l'enfant à réfléchir sur le conflit, sa nature, sa fonction, sa posture personnelle et ses modalités de résolution. Le travail sur la notion de conflit est associé à des temps d'animation sur la cohésion du groupe.  
<http://www.aroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations/en-ecole-elementaire-apprendre-vivre-ensemble>
- La [fiche](#) sur le conseil de coopération de la Coordination française pour la décennie
- La [fiche](#) de l'OCCE dédiée à la mise en place d'un conseil de coopérative
- La fiche synthèse sur le conseil de coopération, proposée par [l'OCCE](#) de Haute-Garonne (à télécharger sur M@gistère).

- L'agenda coopératif, proposé par l'OCCE : outil pédagogique, illustré, dans lequel, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter. <http://www.occe.coop/federation/publications/agenda-cooperatif>
- Les 9 jeux de coopération en Education Physique et Sportive, proposés par l'académie de Poitiers <http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article596>
- Les 3 jeux de société fondés sur la coopération créés par l'association NVA [http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3\\_2](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3_2)
- Des idées proposées par l'académie de Poitiers autour du jeu de « parachute » [http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/IMG/pdf/Activites\\_parachute.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/IMG/pdf/Activites_parachute.pdf)
- La médiation par les pairs en école élémentaire, par [l'AROEVEN](#). La médiation par les pairs est un dispositif de résolution non violente des conflits, adapté aujourd'hui à l'école élémentaire. L'AROEVEN propose la mise en place de séances de médiation dans l'école. Elles sont conduites volontairement par tous les élèves engagés dans la démarche avec l'aval des adultes de l'équipe de pilotage. L'objet de la médiation est de chercher, avec l'aide des médiateurs, un projet de réponse au conflit rencontré. Le projet associe les élèves, les adultes de l'école (enseignants, animateurs, parents, directeurs, personnels de mairie...) et l'association sur l'année scolaire. L'association organise des temps de formation, de co-formation, d'accompagnement et de suivi afin de favoriser l'assimilation de la démarche par l'équipe éducative afin qu'elle intègre progressivement la culture de l'école.  
<http://www.aroeven.fr/missions/climat-scolaire/la-meditation-par-les-pairs-au-primaire>
- Les débats à visée philosophique avec les enfants, par les [Francas](#), en partenariat avec la revue belge « [Philéas et Autobule, les enfants philosophes](#) » : Apprendre les compétences sociales nécessaires dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres fait partie intégrante de l'apprentissage de la citoyenneté. Les débats à visée philosophique contribuent donc à une démarche d'éducation à la citoyenneté et au questionnement philosophique, dans l'école et en dehors, en lien avec les familles.  
Contact : [Hprevost@francas.asso.fr](mailto:Hprevost@francas.asso.fr)
- Le Cyberrallye scientifique des [Francas](#) : Le but est de permettre aux enfants et aux adolescents la pratique simultanée d'activités scientifiques et techniques et des technologies de l'information et de la communication, de valoriser leurs connaissances, d'aller au bout de leurs envies de découvrir et de comprendre. La règle du jeu est simple : les jeunes intéressés se constituent en équipes et

lancent un défi scientifique à d'autres jeunes de leur âge par le biais d'internet. C'est via les nouvelles technologies (messagerie instantanée, wiki, internet, forum...) que les jeunes pourront échanger, s'entraider, valider les réponses et arriver au défi ultime qui permettra de déterminer le gagnant national.  
<http://www.cyberallyefrancas.fr/>

- Guide des ressources et des outils sur la gestion non violente des relations et des conflits (N°336, Sept-oct. 2014) – Non violence actualité : Les enseignants et les éducateurs pourront découvrir des programmes pédagogiques pour développer les compétences psychosociales des élèves et des moyens pour travailler avec eux la communication, le respect et la citoyenneté. Enfin, tout un chacun pourra y trouver le support adapté à son besoin du moment, du jeu coopératif de poche au livre pour enfant.

[http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main\\_page=product\\_info&cPath=53\\_4&products\\_id=12263&zenid=298ee3b7d940d0f9c487f8f5ed636606](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main_page=product_info&cPath=53_4&products_id=12263&zenid=298ee3b7d940d0f9c487f8f5ed636606)

Non-violence actualité propose également des ressources sur le harcèlement entre pairs : ouvrages, affiches, guide sur la prévention du harcèlement, etc.

- La fiche sur la surveillance et l'animation de la cour de récréation :

## MODULE : LA RÉCRÉATION

Un dispositif expérimenté d'élaboration de pistes pour améliorer le déroulement de la récréation, lieu de crispations conflictuelles entre élèves et dans l'équipe. Le dispositif relie une approche pragmatique se concluant par des décisions concrètes dans le contexte spécifique à une prise en compte des paramètres des relations (cadres-communication).

### Activité 1 :

Présentation du schéma proposé ; commentaire sur Pôle 1. Statut donné au temps de récréation en lien avec les besoins des élèves et des adultes ; étape importante pour une mise en perspective renouvelée de la récréation.

### Activité 2 :

Graffiti tournant pour pôles 2 à 6 : chacun inscrit sur deux colonnes « constats » et « évolutions souhaitées », puis complète en tournant.

Liste des pôles proposés dans le contexte d'une école mais facilement transposable :

Pôle 2 **Activités des élèves**

Pôle 3 **L'espace cour et annexes**

Pôle 4 **Le matériel**

Pôle 5 **Les comportements des élèves**

Pôle 6 **Les rôles des maîtres et autres adultes éventuels.**

### Activité 3 :

Pôle par pôle, bilan des constats, synthèse des souhaits, rappel des obligations, débats suivis d'une prise de décisions de l'équipe sur les paramètres à modifier et les modalités d'implication des élèves faisant l'objet d'un consensus dans l'équipe.

## LA RÉCRÉATION : pistes pour en améliorer le déroulement

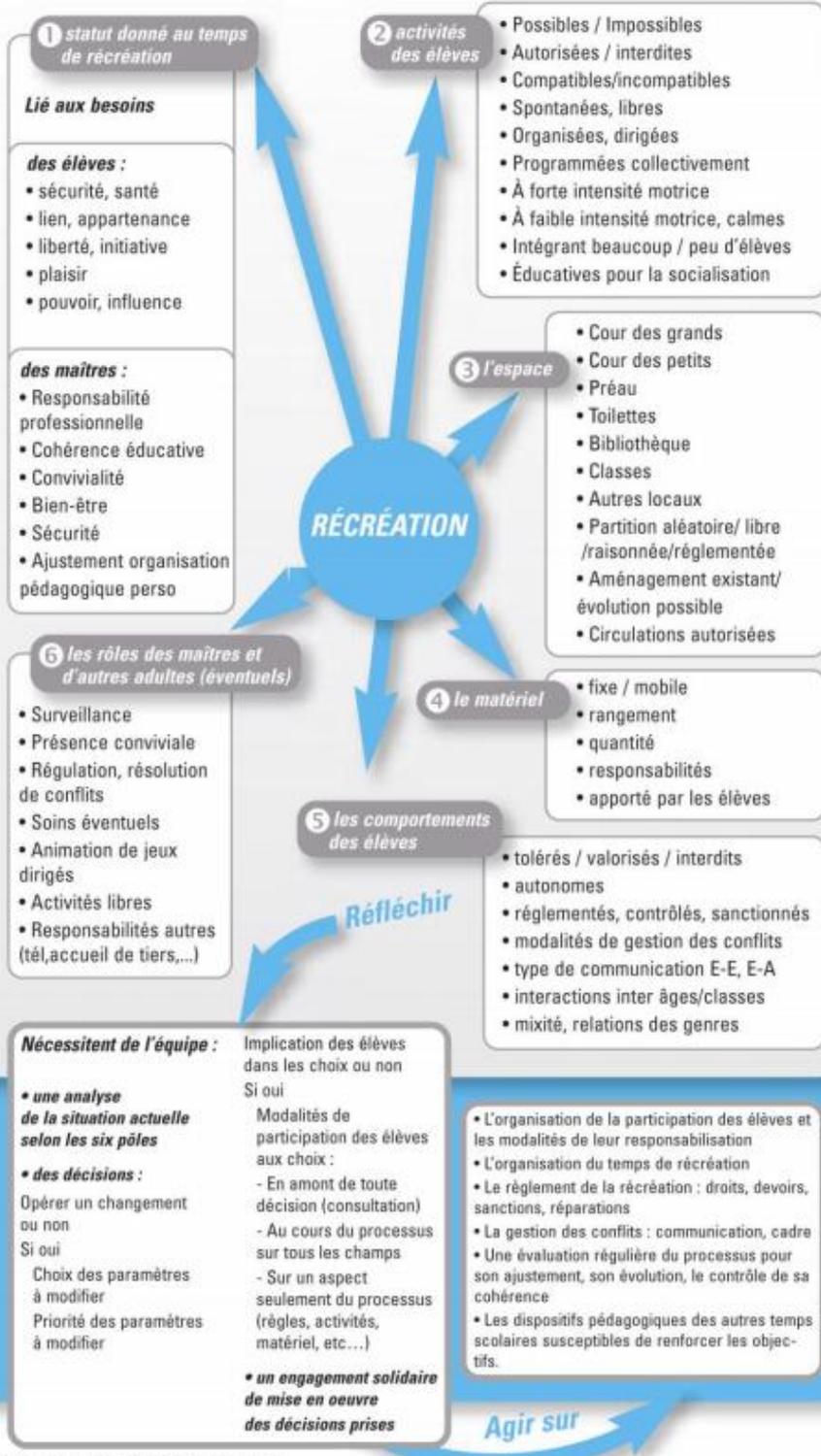


Schéma paru dans la revue Animation & Education - Juillet-Octobre 2013 - n°235-236  
Retrouvez l'intégralité de la démarche dans l'article en libre accès sur <http://animeduc.occe.coop>

# La danse des brutes

## Guide d'enseignement et Feuilles d'activité de l'élève

### DONNÉES PRÉLIMINAIRES POUR L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT

Qu'est-ce que l'intimidation (*bullying*)? L'intimidation est le fait de tourmenter de façon répétée une autre personne. Les persécuteurs recherchent chez leur victime (ou « cible ») le moindre signe de faiblesse et usent de leur situation sociale, de leur taille ou de l'influence des pairs pour établir leur domination. La persécution emprunte des formes variées : taquineries abusives, humiliations, menaces, violences, exclusion ou rumeurs malveillantes. Contrairement aux garçons, les filles privilégient ces deux dernières formes, souvent tout aussi dommageables que les premières. Les enfants persécutés peuvent éprouver de la peur ou un vif sentiment de rejet, perdre toute estime d'eux-mêmes et éprouver des symptômes dépressifs.

Il est important de faire la part des choses en examinant chaque cas de persécution. Tous les conflits observés dans la cour de récréation ne sont pas nécessairement le fait de persécutions, et celles-ci n'expliquent pas toutes les agressions ou exclusions. Certains enfants en bousculent d'autres pour obtenir ce qu'ils veulent, sans chercher à les dominer. D'autres préfèrent s'amuser entre eux sans vouloir exclure leurs camarades. Souvent, les élèves s'engagent dans un conflit à la seule fin de régler un différend ou un « problème » venu entraver leurs jeux. Par contraste, les persécuteurs n'ont aucune envie de régler quelque problème que ce soit. Seul les intéresse le pouvoir qu'ils peuvent exercer sur d'autres enfants, de sorte qu'ils prétexteront le moindre désaccord pour renforcer ce pouvoir.

Il pourrait être difficile d'amorcer la discussion sur le phénomène de la persécution, notamment parce que ses jeunes victimes hésitent à se manifester par crainte de brimades encore plus graves. Aussi les enseignants et animateurs pourront-ils s'y préparer en visionnant le film et en se renseignant au préalable sur la question.

### IDÉES D'ACTIVITÉS POUR LES ÉLÈVES DE LA 4<sup>E</sup> À LA 10<sup>E</sup> ANNÉE

#### Intégration au programme d'études

Ces activités peuvent être intégrées à tout programme scolaire qui favorise le développement d'aptitudes interpersonnelles : résolution de conflits, communication, écoute et réflexion. Les exemples s'adaptent à l'orientation ainsi qu'à l'information scolaire et professionnelle de même qu'à l'éducation religieuse, sanitaire et familiale.

#### Objectif

Les élèves prendront conscience des effets négatifs de l'intimidation et se familiariseront avec des stratégies propres à la prévenir ou à en réduire l'impact.

#### Préparation de la classe à l'apprentissage coopératif

Ces activités donnent de meilleurs résultats si le climat de la classe respecte et soutient les différences d'opinion. Des activités coopératives préparatoires sont recommandées pour créer ce climat. Il se peut que l'enseignante ou l'enseignant doive déplacer les pupitres ou réaménager la salle afin de ménager un espace pour les activités préparatoires ainsi que les discussions en petits et grand groupes. Des règles de base devraient être établies pour toutes les discussions et toutes les activités :

- ne rabaisser personne;
- ne pas interrompre ceux qui ont la parole;
- participer d'une façon ou d'une autre à toutes les activités.

# La danse des brutes



## Cours

Durée : 1 de 75 minutes ou 2 de 40 minutes

### Préparation de l'enseignante ou de l'enseignant

- Visionner le film **La danse des brutes** avec en main les questions à discuter ou les Feuilles d'activité. Noter ses observations et ajouter toute question ou commentaire non inclus dans la discussion ou sur la Feuille d'activité de l'élève.
- Photocopier les Feuilles d'activité 1, 2 et 3 pour les élèves.
- Réserver un lecteur de DVD pour la classe.

### Objectifs d'apprentissage

Les élèves doivent :

1. Apprendre une définition de l'intimidation.
2. Repérer les comportements intimidants dans le film **La danse des brutes** et dans leur propre vie.
3. Comprendre le rôle des témoins passifs dans la dynamique intimidatrice.
4. Déterminer trois stratégies qu'une cible (victime) pourrait utiliser pour contribuer à prévenir l'intimidation et y mettre fin.
5. Reconnaître que les personnes qui usent de l'intimidation peuvent changer de comportement.

### Activités

#### A. Activités préliminaires

1. Définir l'intimidation. Écrire INTIMIDATION au tableau et demander aux élèves de définir ce mot. À titre indicatif, expliquer que les persécuteurs s'en prennent de façon répétée à d'autres enfants (généralement plus petits qu'eux) et leur rendent la vie très pénible. Solliciter des exemples de persécution et noter au tableau les suggestions des élèves. Si personne ne donne d'exemple de rejet social et de calomnie, ajouter au tableau « rabaisser quelqu'un aux yeux de tous » et « propager sur quelqu'un des rumeurs malveillantes ».
2. Demander aux élèves de remplir la Feuille d'activité 1 ou poser les questions oralement.

#### VRAI OU FAUX?

- a) À la récréation, les garçons persécutent bien plus souvent leurs camarades que les filles.
- b) Les persécutions se produisent généralement en présence de témoins.
- c) Exclure systématiquement quelqu'un d'un groupe constitue une forme de persécution.
- d) Quand on est persécuté, le fait d'en parler à son professeur ne fait qu'aggraver les choses.
- e) Les enfants qui en persécutent d'autres peuvent modifier leur comportement.
- f) Les enfants qui sont vraiment cool ne sont jamais persécutés.
- g) La plupart des enfants trouvent très désagréable d'être témoin de persécutions.

#### Réponses

- a) Faux. À la récréation, les filles persécutent leurs camarades presque autant que les garçons.
- b) Vrai. Les persécuteurs aiment afficher leur pouvoir en imposant à leurs victimes ce qu'elles doivent dire ou faire, que ce soit en classe, dans les couloirs ou à la récréation.
- c) Vrai. Les enfants rejetés systématiquement d'un groupe éprouvent un vif sentiment de persécution.
- d) Faux. La seule façon de faire cesser les persécutions consiste parfois à obtenir l'aide d'un professeur ou de la direction de l'école. Les persécuteurs, exerçant sur les autres un pouvoir abusif, doivent être référés à une autorité qui détient un réel pouvoir.
- e) Vrai. Les enfants persécuteurs peuvent apprendre à établir des rapports positifs avec leurs camarades et à leur témoigner de la sympathie.
- f) Faux. Tout le monde peut un jour ou l'autre être victime de persécutions.
- g) Vrai. En 1993, une étude de Zeigler et Pepler a révélé que 90 pour cent des enfants jugent très désagréable d'être témoins de persécutions.

# La danse des brutes



## B. Visionnage du film *La danse des brutes*

### C. Après le visionnage

1. Après le visionnage, interroger les élèves sur la fin du film.  
*La situation a-t-elle été réglée? Celui qui intimidait les autres a-t-il compris quelque chose? La victime se sentira-t-elle désormais en sécurité?*
2. À la lumière des définitions qui figurent au tableau, demander aux élèves de repérer les comportements d'exclusion à la fin du film. *Qui sera probablement la prochaine victime?*
3. RÔLE DES TÉMOINS PASSIFS : Préciser qu'une dynamique (ou situation) intimidatrice compte trois protagonistes, soit l'auteur, la cible et le témoin passif. Noter au tableau les définitions que donnent les élèves d'un témoin passif. Faire reVISIONNER le film aux élèves, la Feuille d'activité 2 en main, pour repérer les témoins passifs du film et suggérer des interventions.

#### *Revue de la Feuille d'activité 2*

- Passer en revue les réponses des élèves.
  - Leur demander d'énumérer les témoins passifs du film qui auraient pu intervenir (par ex. : enseignant, autres enfants et parents). *Pourquoi n'ont-ils pas arrêté le fautif?* (Ils avaient peur, n'ont pas remarqué, étaient coupables du même comportement, etc.)
  - Au cours du second visionnage du film, scène par scène, les élèves ont-ils trouvé des moyens qui auraient permis aux témoins de contrer l'intimidation? Quels sont-ils?
  - Faire valoir que les témoins peuvent faire quelque chose, même s'ils ne veulent pas intervenir individuellement (de peur d'être la prochaine cible). Ils peuvent, en groupe, appeler l'enseignante ou l'enseignant.
4. STRATÉGIES D'UNE VICTIME : Expliquer aux élèves que les victimes souffrent souvent en silence et croient qu'il n'y a rien à faire. Leur demander d'énumérer les raisons pour lesquelles les victimes n'agissent pas.

#### RÉACTION DES VICTIMES

Le plus souvent, les victimes de persécutions souffrent en silence et se croient impuissantes face à leur agresseur. Elles peuvent pourtant apprendre à réagir de trois façons :

**ÉVITER** de se retrouver seules en face d'un persécuteur.

**CHERCHER DE L'AIDE** auprès d'un professeur ou d'un adulte.

**S'AFFIRMER** face au persécuteur, notamment par l'humour ou en montrant de l'assurance.

Inscrire au tableau ces trois réactions et expliquer chacune d'elles.

EXPLORATION DES STRATÉGIES D'UNE VICTIME : Expliquer aux élèves qu'ils vont explorer les moyens de défense des victimes. Sur la Feuille d'activité 3, leur demander d'élaborer un plan d'action, puis lancer la discussion en les invitant à donner leur point de vue devant le groupe. Demander à la classe d'évaluer l'efficacité des plans d'action de même que l'amélioration presuMÉE de la sécurité de la victime.

Activité complémentaire ou de remplacement : Plutôt que de remplir la Feuille d'activité 3, les élèves peuvent travailler à deux et improviser un dialogue inspiré d'un plan d'action. Faire suivre d'une discussion.

# La danse des brutes



5. RÉORIENTATION DE L'ENFANT INTIMIDATEUR : Demander aux élèves s'ils croient que ceux qui pratiquent l'intimidation peuvent changer. Suggérer qu'il est possible de mettre un terme à l'intimidation en appliquant la stratégie **STOP** suivante. Écrire au tableau :

**STOPPER** immédiatement l'intimidation : pas d'excuse.

**TROUVER** le moyen d'aider la victime et de réparer les pots cassés.

**OUVRIR** son esprit à de nouvelles façons de faire et se demander ce que l'on peut faire à l'école pour aider les autres plutôt que de leur nuire.

**PRÉVENIR** les situations qui peuvent susciter l'intimidation et trouver des amis qui aiment s'amuser plutôt que de nuire aux autres.

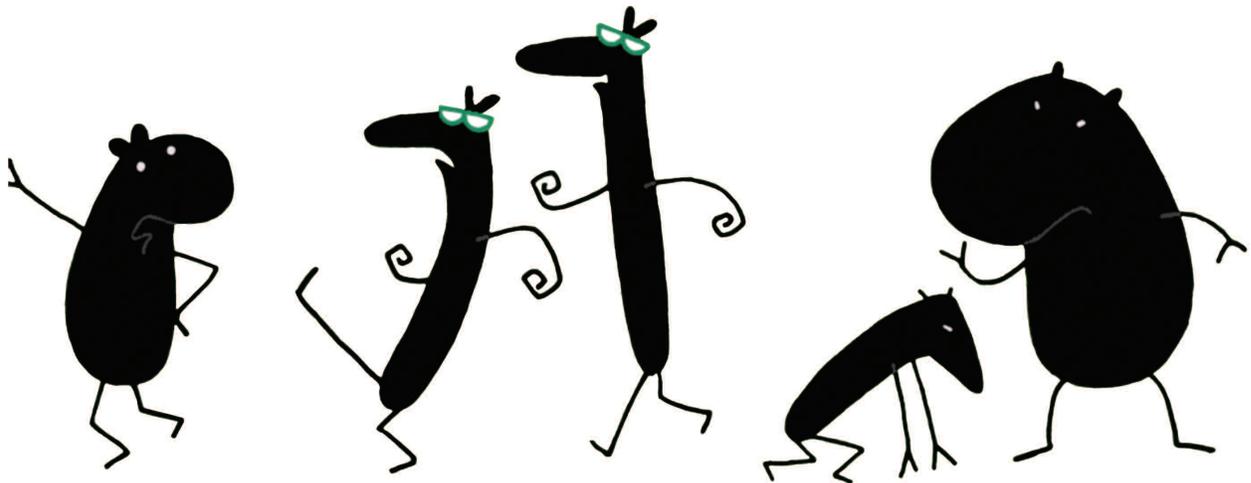
Demander aux élèves de rédiger une lettre à celui qui pratique l'intimidation dans **La danse des brutes** pour lui suggérer au moins trois moyens de reconnaître ou de réparer ses torts.

## D. Réflexion de clôture

Demander aux élèves de trouver, en petits groupes, 10 façons d'être un chef de file positif à l'école (gestes utiles et souci des autres).

## Évaluation suggérée

- Participation à la discussion de groupe.
- Évaluation des Feuilles d'activité et de la discussion pour déterminer si les objectifs d'apprentissage ont été atteints.



# La danse des brutes



Nom : \_\_\_\_\_

## Feuille d'activité

1

### Nature de l'intimidation

#### VRAI OU FAUX?

a) En récréation, les garçons persécutent bien plus souvent leurs camarades que les filles.

Vrai       Faux

b) Les persécutions se produisent généralement en présence de témoins.

Vrai       Faux

c) Exclure systématiquement quelqu'un d'un groupe constitue une forme de persécution.

Vrai       Faux

d) Quand on est persécuté, le fait d'en parler à son enseignante ou à son enseignant ne fait qu'aggraver les choses.

Vrai       Faux

e) Les enfants qui en persécutent d'autres peuvent modifier leur comportement.

Vrai       Faux

f) Les enfants qui sont vraiment cool ne sont jamais persécutés.

Vrai       Faux

g) La plupart des enfants trouvent très désagréable d'être témoin de persécutions.

Vrai       Faux



# La danse des brutes



Nom : \_\_\_\_\_

## Feuille d'activité **2**

### Rôle des témoins passifs

1. En situation d'intimidation, qu'entend-on par « témoin passif »?

---

---

2. Énumérez les témoins passifs du film qui auraient pu mettre fin à l'intimidation.

---

---

---

3. Selon vous, pourquoi ces témoins sont-ils demeurés passifs?

---

---

---

4. Visionnez le film à nouveau, scène par scène, et suggérez au moins 3 mesures que les témoins auraient pu prendre pour contrer l'intimidation.

a. \_\_\_\_\_

b. \_\_\_\_\_

c. \_\_\_\_\_

---

---

### Prolongement :

Avez-vous déjà été témoin d'intimidation? Qu'avez-vous fait? Réagiriez-vous différemment si la situation se reproduisait?

---

---

---

# La danse des brutes



Nom : \_\_\_\_\_

## Feuille d'activité **3**

### APPRENDRE A CONTRER L'INTIMIDATION

1. Que peut faire une victime d'intimidation?

A  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

C  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

T  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

2. Revoyez la scène du repas dans **La danse des brutes**. Rédigez un court dialogue pour montrer comment la victime aurait pu avoir recours à un des plans d'action pour changer la situation.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

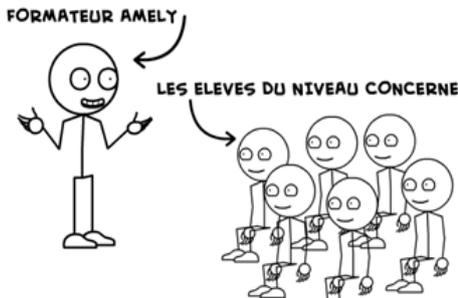
3. Évaluez l'efficacité des stratégies de lutte contre l'intimidation que vous avez apprises ainsi que l'amélioration de la sécurité de la victime qu'elles peuvent entraîner.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# LA MEDIATION SCOLAIRE

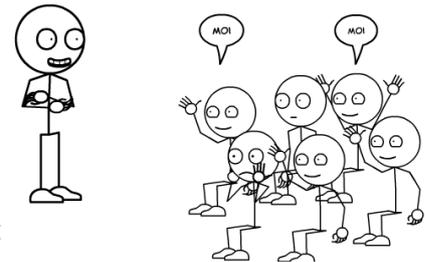
## - PAR LES PAIRS ELEVES

*Un mode de gestion amiable des conflits entre élèves*

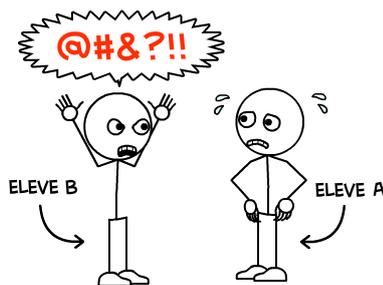


Un projet de **MEDIATION SCOLAIRE** consiste à **FORMER** un niveau d'élèves à la **GESTION DE CONFLITS** par la médiation.

Un groupe défini recevra une **FORMATION COMPLEMENTAIRE** basée principalement sur le **JEU DE RÔLE**.



Une fois le groupe de **MEDIATEURS ELEVES** formé, ils pourront, par binôme, **AIDER** leurs camarades en conflit à **SE PARLER** et chercher une **SOLUTION AMIABLE**.

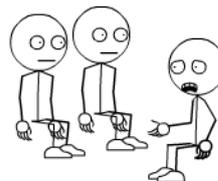


Les élèves médiateurs sont des **FACILITATEURS DE DIALOGUE**, ils apprennent à être **NEUTRES, IMPARTIAUX** et doivent **GARDER LE SECRET**.

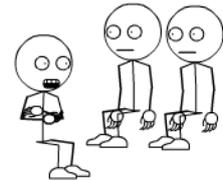
En cas de conflit, l'élève fait une **DEMANDE DE MEDIATION**.

Une **RENCONTRE** est organisée entre élèves et Médiateurs pour s'expliquer en toute **CONFIDENTIALITE**.

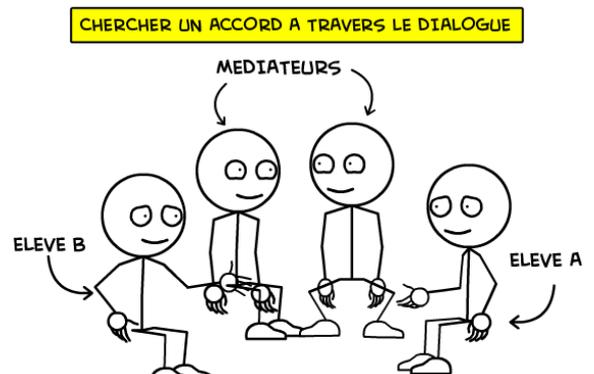
MEDIATEURS + PARTIE A



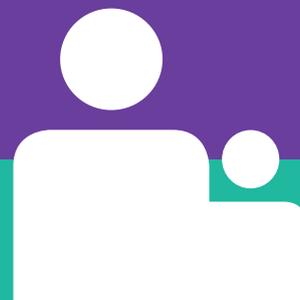
MEDIATEURS + PARTIE B



Les médiateurs aident les élèves à trouver un **ACCORD** avec une ou plusieurs solutions.



Pour plus d'informations:



# Les messages clairs

## Une technique de prévention et de résolution des petits conflits à l'école

### 1. Principes et invariants

#### Définition

Promu au Québec par Danielle Jasmin dans la mouvance de la pédagogie Freinet, le message clair peut se définir comme un échange verbal entre deux élèves en relation duelle visant à la résolution de petits conflits entre pairs. Il peut se dérouler en classe, dans la cour de récréation ou dans le cadre [des conseils d'élèves](#) : la « victime », qui se reconnaît explicitement comme telle, exprime ses sentiments, ses émotions et verbalise ainsi la souffrance ressentie ; l'« agresseur », identifié par la victime comme source du malaise ressenti, apprend à tenir compte par empathie du point de vue d'autrui et du préjudice causé. Le message clair vise donc à orienter la discussion vers la résolution non-violente de petits différends, à désamorcer de petits conflits entre pairs, dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de construction de l'autonomie. À ce titre, il apparaît comme un outil pertinent pour améliorer le climat scolaire dans le premier degré.

#### Enjeux pour l'EMC

La technique des messages clairs s'appuie sur des principes en cohérence avec les finalités de l'enseignement moral et civique : le recours aux expériences de vie pour éduquer les élèves à l'expression des émotions, des sentiments et des valeurs dans le cadre d'un enseignement laïque de la morale ; le développement de compétences spécifiques, notamment langagières, et transversales visant le traitement autonome de différends ou de petits conflits. En ce sens, les messages clairs constituent un premier levier de médiation entre pairs visant à assurer un climat scolaire apaisé, propice au vivre-ensemble et aux apprentissages.



## Objectifs d'apprentissage

L'apprentissage méthodique de la technique des messages clairs s'inscrit notamment dans la formation de la sensibilité, permettant aux élèves d'identifier et d'exprimer, en les régulant, les émotions et les sentiments. Il vise également le développement de la capacité personnelle d'écoute et d'empathie, en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté régulée. Il développe les capacités d'analyse, de discussion, d'argumentation, de confrontation des points de vue à partir de situations-problèmes réelles de la vie de la classe ou de l'école. Il vise également au développement des compétences morales visant à l'apprentissage du respect des pairs, de leurs besoins personnels et de l'intégrité de la personne, des valeurs personnelles et collectives, du juste et de l'injuste.

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, la technique des messages clairs contribue à l'éducation du jugement et du discernement du futur citoyen, porteur de valeurs, respectueux des autres et des normes dans une société démocratique.

## 2. Démarches

La technique des messages clairs s'appuie formellement sur une triple formulation qui doit faire l'objet d'un apprentissage par les élèves, par exemple dans le cadre de jeux de rôles :

1. l'énoncé des faits qui permet de situer et clarifier le moment du différend ;
2. l'expression des émotions et des sentiments induits par la situation ainsi que des besoins ;
3. une demande de retour de la part de l'interlocuteur visant à la résolution du conflit. C'est en effet celui qui a énoncé le message clair qui détermine si le différend est réglé ou non.

Sur le plan pédagogique, il est possible de distinguer pour les élèves **6 courtes étapes** :

1. **Je préviens l'autre** : *j'ai un message clair à te dire ou je veux te faire un message clair ou ce que tu m'as dit/fait m'a fait souffrir et je vais te faire un message clair. Es-tu prêt(e) à m'écouter ?*
2. **J'explique pourquoi** :
  - *Quand tu te moques de moi...*
  - *Quand tu me pousses...*
  - *Quand tu fais du bruit pendant que je travaille...*
3. **Je dis ce que je ressens** : *j'ai de la peine / mal / peur... Je suis en colère / énervé...*
4. **J'exprime mon besoin** :
  - *... car j'ai besoin de (calme pour travailler / d'être en sécurité / de progresser en...)*
5. **Je vérifie que l'autre a bien compris** : *as-tu bien compris ?*
6. **Je propose une solution** : *j'aimerais que tu ne te moques plus de moi / j'aimerais que tu ne recommences plus / que tu me présentes des excuses / que tu fasses une réparation.*

**Exemple :**

« Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir et je veux te faire un message clair. Es-tu prêt à m'écouter ?

Quand tu fais du bruit avec ton stylo pendant que je fais mon exercice alors que tu as déjà terminé le tien, cela me gêne et cela m'énerve aussi parce que je n'arrive pas à me concentrer alors que j'ai déjà des difficultés en mathématiques. J'ai besoin de calme pour travailler et pour pouvoir progresser. As-tu bien compris ? J'aimerais que tu ne recommences plus. »

### 3. Conditions de réussite

La technique nécessite **deux pré-requis** :

- Un *apprentissage préalable* par les élèves des *différentes étapes*, notamment dans le cadre de jeux de rôles.
- L'apprentissage d'un lexique relatif aux émotions et aux sentiments.

Les **limites** de la technique des messages clairs doivent être explicitées aux élèves :

- Elle ne peut concerner que de petits conflits quotidiens (moquerie, détérioration d'un objet, etc.). Toute atteinte à l'intégrité ou à la sécurité de la personne relève de l'adulte-référent qu'est l'enseignant dans la classe ou la cour de récréation.
- Si, par exemple, « l'agresseur » refuse le message clair, s'il se moque de son interlocuteur, s'il recommence ce qui lui est reproché, la victime est en droit d'avoir recours à l'adulte ou au conseil d'élèves.

Il n'est pas souhaitable que les élèves s'isolent dans le couloir à cet effet, pour des raisons de sécurité et de surveillance.

### 4. Références pour aller plus loin

- [Agir sur le climat scolaire à l'école primaire](#), MEN, DGESCO, 2013.
- Sylvain Connac, *La formation d'enfants médiateurs, l'exercice de la non-violence au service de la coopération à l'école*, Montpellier, ICEM Hérault, 2004.
- Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeurs, 2009.
- Fiches-ressources sur les sites de l'[OCCE](#) et de l'[ICEM](#).
- Bernadette Bayada, Anne-Catherine Bisot, Guy Boubault, Georges Gagnaire, *Conflit, mettre hors-jeu la violence*, Lyon, Chronique sociale, 2004.
- Danielle Jasmin, *Le conseil de coopération*, Montréal, Chenelière éducation, 1994.
- Eric Debarbieux, *La Violence dans la classe*, Paris, ESF, 1990.

Possibilité de partenariat sur projet commun :

- RASED
- collège et lycée
- mairie
- maison de l'enfance
- Centre Polyvalent d'Action Sociale
- Territoire de Développement Social
- AFEV
- DIREC (médiatrice famille)
- médiateurs de rue
- Police (municipale et nationale)
- PPJS
- Médecine scolaire
- Centres sociaux
- Référent départemental du ministère

## Partenariat: les outils

### Programmes, activités et ressources

- Le concours international d'affiches « Agis pour tes droits » des [Francas](#) : le concours propose aux enfants la réalisation d'une affiche portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant. L'objectif pour les participant.e.s est de réfléchir sur ce qu'ils connaissent des droits qui leur sont reconnus par la Convention, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion, de s'exprimer sur la réalité de ces droits, d'argumenter sur ce qu'ils en attendent.  
<http://agispourtesdroits.org/>
- La médiation par les pairs en école élémentaire, par [l'AROEVEN](#). La médiation par les pairs est un dispositif de résolution non violente des conflits, adapté aujourd'hui à l'école élémentaire. L'AROEVEN propose la mise en place de séances de médiation dans l'école. Elles sont conduites volontairement par tous les élèves engagés dans la démarche avec l'aval des adultes de l'équipe de pilotage. L'objet de la médiation est de chercher, avec l'aide des médiateurs, un projet de réponse au conflit rencontré. Le projet associe les élèves, les adultes de l'école (enseignants, animateurs, parents, directeurs, personnels de mairie...) et l'association sur l'année scolaire. L'association organise des temps de formation, de co-formation, d'accompagnement et de suivi afin de favoriser l'assimilation de la démarche par l'équipe éducative afin qu'elle intègre progressivement la culture de l'école.  
<http://www.aroeven.fr/missions/climat-scolaire/la-mediation-par-les-pairs-au-primaire>
- L'éducation à la citoyenneté à l'école, par [l'AROEVEN](#). Cette intervention est destinée aux adultes de l'établissement : enseignants, parents, animateurs, personnel de mairie et direction. L'idée est d'inviter tous les acteurs de l'école à construire ensemble un projet d'éducation à la citoyenneté. L'association est là pour animer, proposer, accompagner. Pour autant, l'équipe des adultes reste créatrice du projet. L'éducation à la citoyenneté peut prendre des couleurs très variées. Cependant, pour qu'elle soit effective, elle nécessite des postulats (un projet, une dynamique..) que nous pouvons aider à installer.  
<http://www.aroeven.fr/missions/eduquer-la-citoyennete/en-ecole-elementaire-inscrire-leducation-la-citoyennete>
- Appréhender les enjeux du numérique dans le développement de l'enfant, par [l'AROEVEN](#). L'éducation aux usages du numérique apparaît aujourd'hui nécessaire dès l'école élémentaire. Cette « éducation à » est engagée dans tous les temps de l'enfant, c'est pourquoi l'association propose une intervention collective : parents, enseignants, animateurs, personnel de mairie

et direction sur des éléments d'information mais aussi pour engager le nécessaire débat sur les postures et les choix éducatifs vis-à-vis des outils numériques : l'école, la maison, le téléphone... Des démarches auprès des élèves sont aussi envisageables : le parcours du cyber citoyen et une intervention sur le cyber harcèlement spécifiquement.

<http://www.aeroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations/de-lecole-au-lycee-apprehender-les-enjeux-du-numerique>

- L'OCCE propose des formations qui peuvent intéresser les équipes éducatives. Retrouvez des exemples de thématiques abordées et de programme (à télécharger sur M@gistère)

## Qualité de vie à l'école : les outils

### Les vidéos

Ces trois vidéos mettent particulièrement en évidence les différents lieux du harcèlement et le rôle du groupe dans ce phénomène. Elles sont accompagnées de séquences pédagogiques, que vous retrouverez sur M@gistère.

- Rouen, 2014, "Il était une fois... Patate"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e_school)  
A consulter également : l'histoire du projet et son développement à long terme, avec le lien entre CM2 et 6<sup>ème</sup> (à télécharger sur M@gistère).
- Grenoble, 2014, "La journée de Junior"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire_school)
- La danse des brutes : <https://www.youtube.com/watch?v=uUbl8P-x8Vc>  
Et son guide pédagogique : <http://www.onf-nfb.gc.ca/sg/100468.pdf>

### Programmes, activités et ressources

- Appréhender les enjeux du numérique dans le développement de l'enfant, par [l'AROEVEN](#). L'éducation aux usages du numérique apparaît aujourd'hui nécessaire dès l'école élémentaire. Cette « éducation à » est engagée dans tous les temps de l'enfant, c'est pourquoi l'association propose une intervention collective : parents, enseignants, animateurs, personnel de mairie et direction sur des éléments d'information mais aussi pour engager le nécessaire débat sur les postures et les choix éducatifs vis-à-vis des outils numériques : l'école, la maison, le téléphone... Des démarches auprès des élèves sont aussi envisageables : le parcours du cyber citoyen et une intervention sur le cyber harcèlement spécifiquement.  
<http://www.aroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations/de-lecole-au-lycee-apprehender-les-enjeux-du-numerique>
- Le concours international d'affiches « Agis pour tes droits » des [Francas](#) : le concours propose aux enfants la réalisation d'une affiche portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant. L'objectif pour les participant.e.s est de réfléchir sur ce qu'ils connaissent des droits qui leur sont reconnus par la Convention, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion, de s'exprimer sur la réalité de ces droits, d'argumenter sur ce qu'ils en attendent.  
<http://agispourtesdroits.org/>

- Le guide « Ateliers Climat de classe / Vivre ensemble » de [l'OCCE](#) de Saône-et-Loire (à télécharger sur M@gistère).
- Les 12 fiches pédagogiques pour travailler sur les compétences psychosociales (cycles 1, 2 et 3), issues du classeur « Apprendre à mieux vivre ensemble » (2009, sous la direction de Didier Jourdan) <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/upload/%5B31%5D%5B14%5D%5B1170%5D%5B2009-12-17%5D%5B11-34-59%5D%5BE263%5D.pdf>
- Le programme québécois « Contes sur moi », qui a pour objectif de faciliter l'intégration harmonieuse de l'enfant à la vie en société en développant ses habiletés sociales et ses aptitudes à la gestion constructive et non-violente des problèmes. « Contes sur moi » se présente sous la forme d'une mallette comprenant des guides d'intervention, de nombreuses propositions d'activités, un DVD, etc. [http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main\\_page=product\\_info&products\\_id=11945](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main_page=product_info&products_id=11945) Des extraits sur les expressions du visage sont disponibles ici : <http://www.occe.coop/~ad67/EstimeDeSoi/pdf/4.CPS/1er/out/006.pdf>
- Apprendre à vivre ensemble, par [l'AROEVEN](#). La Fédération des Aroéven propose aux écoles d'animer en partenariat avec les enseignants, des séances dans les classes sur la thématique du « vivre ensemble ». Des interventions peuvent être spécifiquement dédiées au « conflit ». La finalité est alors d'accompagner progressivement l'enfant à réfléchir sur le conflit, sa nature, sa fonction, sa posture personnelle et ses modalités de résolution. Le travail sur la notion de conflit est associé à des temps d'animation sur la cohésion du groupe.  
<http://www.aroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations/en-ecole-elementaire-apprendre-vivre-ensemble>
- La fiche sur la surveillance et l'animation de la cour de récréation :

## MODULE : LA RÉCRÉATION

Un dispositif expérimenté d'élaboration de pistes pour améliorer le déroulement de la récréation, lieu de crispations conflictuelles entre élèves et dans l'équipe. Le dispositif relie une approche pragmatique se concluant par des décisions concrètes dans le contexte spécifique à une prise en compte des paramètres des relations (cadres-communication).

### Activité 1 :

Présentation du schéma proposé ; commentaire sur Pôle 1. Statut donné au temps de récréation en lien avec les besoins des élèves et des adultes ; étape importante pour une mise en perspective renouvelée de la récréation.

### Activité 2 :

Graffiti tournant pour pôles 2 à 6 : chacun inscrit sur deux colonnes « constats » et « évolutions souhaitées », puis complète en tournant.

Liste des pôles proposés dans le contexte d'une école mais facilement transposable :

Pôle 2 **Activités des élèves**

Pôle 3 **L'espace cour et annexes**

Pôle 4 **Le matériel**

Pôle 5 **Les comportements des élèves**

Pôle 6 **Les rôles des maîtres et autres adultes éventuels.**

### Activité 3 :

Pôle par pôle, bilan des constats, synthèse des souhaits, rappel des obligations, débats suivis d'une prise de décisions de l'équipe sur les paramètres à modifier et les modalités d'implication des élèves faisant l'objet d'un consensus dans l'équipe.

## LA RÉCRÉATION : pistes pour en améliorer le déroulement

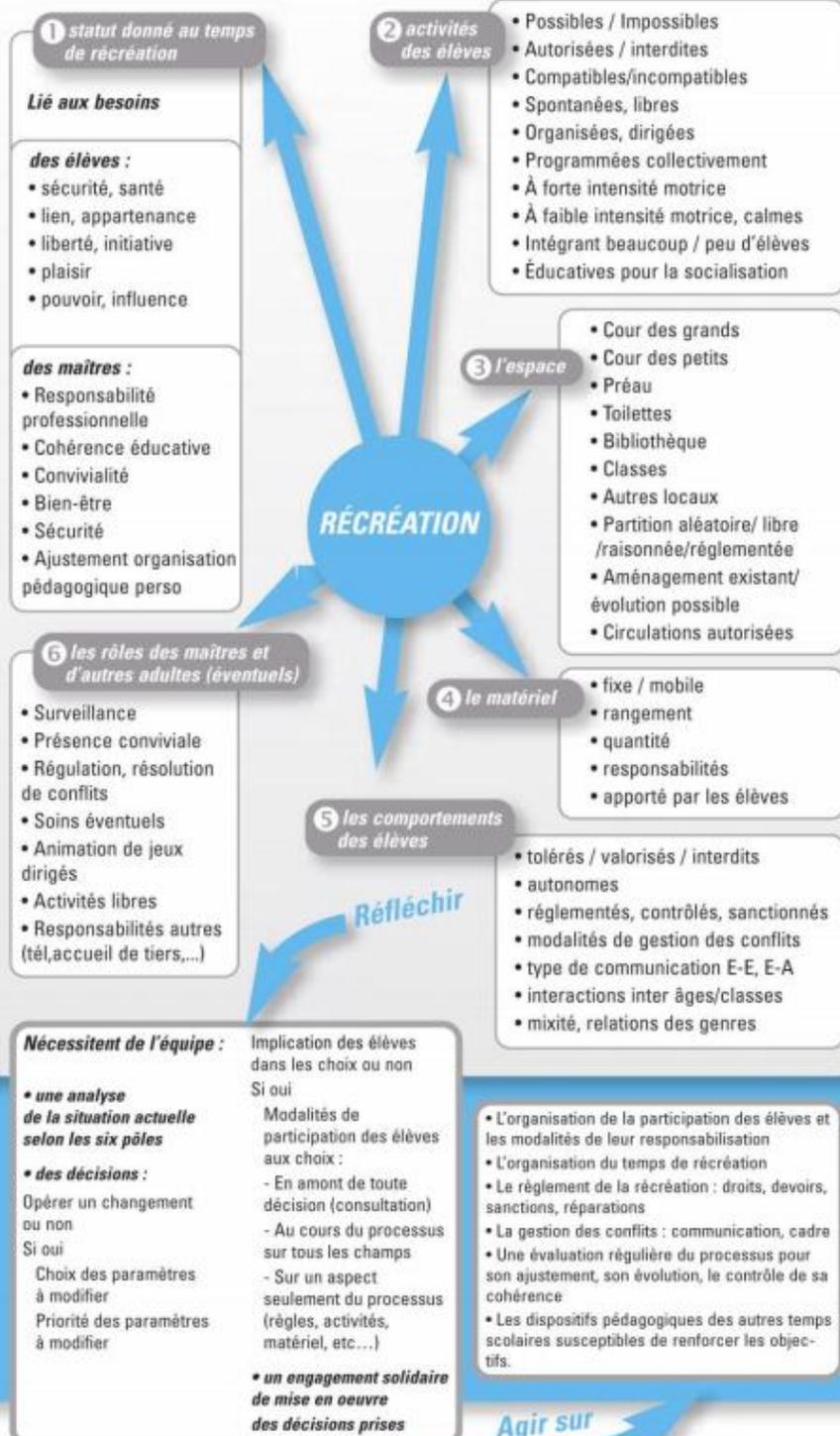


Schéma paru dans la revue Animation & Education - Juillet-Octobre 2013 - n°235-236  
Retrouvez l'intégralité de la démarche dans l'article en libre accès sur <http://animeduc.occe.coop>

## Qualité de vie

- organisation des récréation (jeux)
- accueil des nouveaux élèves (livret d'accueil- journée d'accueil,tutorat)
- organisation de projets sur toute l'école : chorale ...
- semaines thématiques (arts – sport...)
- école ouverte(partenariat)
- services civiques

## MODULE : LA RÉCRÉATION

Un dispositif expérimenté d'élaboration de pistes pour améliorer le déroulement de la récréation, lieu de crispations conflictuelles entre élèves et dans l'équipe. Le dispositif relie une approche pragmatique se concluant par des décisions concrètes dans le contexte spécifique à une prise en compte des paramètres des relations (cadre-sens-communication).

### Activité 1 :

Présentation du schéma proposé ; commentaire sur Pôle 1. Statut donné au temps de récréation en lien avec les besoins des élèves et des adultes ; étape importante pour une mise en perspective renouvelée de la récréation.

### Activité 2 :

Graffiti tournant pour pôles 2 à 6 : chacun inscrit sur deux colonnes « constats » et « évolutions souhaitées », puis complète en tournant.

Liste des pôles proposés dans le contexte d'une école mais facilement transposable :

Pôle 2 **Activités des élèves**

Pôle 3 **L'espace cour et annexes**

Pôle 4 **Le matériel**

Pôle 5 **Les comportements des élèves**

Pôle 6 **Les rôles des maîtres et autres adultes éventuels.**

### Activité 3 :

Pôle par pôle, bilan des constats, synthèse des souhaits, rappel des obligations, débats suivis d'une prise de décisions de l'équipe sur les paramètres à modifier et les modalités d'implication des élèves faisant l'objet d'un consensus dans l'équipe.

## LA RÉCRÉATION : pistes pour en améliorer le déroulement

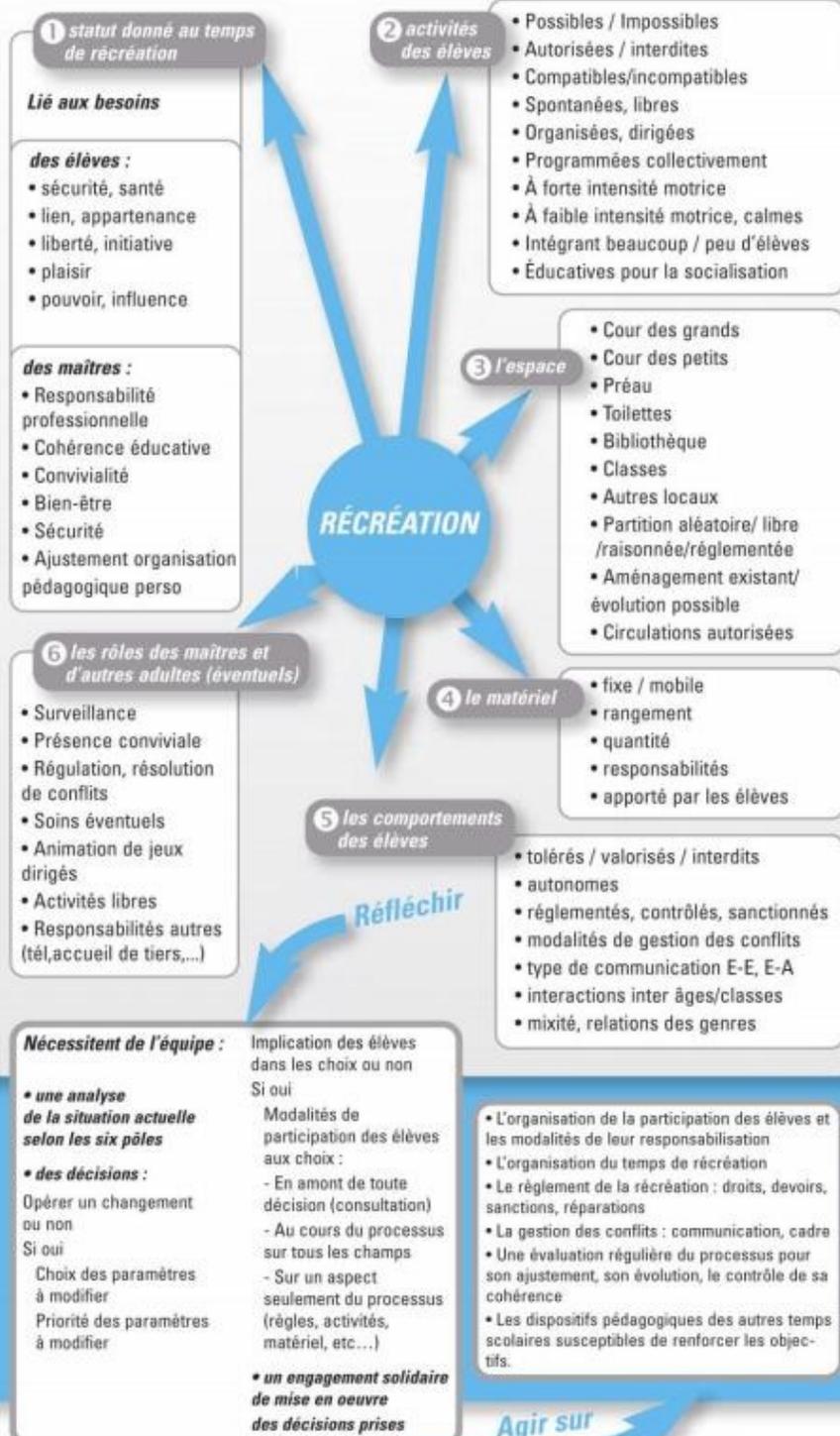


Schéma paru dans la revue Animation & Education - Juillet-Octobre 2013 - n°235-236  
Retrouvez l'intégralité de la démarche dans l'article en libre accès sur <http://animeduc.occe.coop>

*AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE*



**GUIDE**

**AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE  
A L'ECOLE PRIMAIRE**

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Editorial

*La loi du 8 juillet 2013 et son rapport annexé font une place importante au climat scolaire avec l'objectif d' « améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ». Cette notion nouvelle de climat scolaire dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences. L'idée est d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les écoles. Le premier objectif de ce guide est de proposer un questionnement interne à chaque école afin de repérer les signaux qui méritent une attention particulière.*

*La seconde originalité de ce premier guide sur le climat scolaire, dédié au primaire, priorité de cette rentrée 2013, est de faire le lien entre les résultats de la recherche, les enseignements qu'ils nous apportent pour l'action, et les cas concrets de réussite en ce domaine. Le deuxième objectif de ce guide est de diffuser les résultats de la recherche aux enseignants et aux cadres afin de nourrir la réflexion pour l'action.*

*Enfin, aborder le climat scolaire permet de revisiter l'ensemble de la vie à l'école sous l'angle du bien être et de la bienveillance pour les élèves et tous les acteurs, enseignants, parents et partenaires. Le troisième objectif de cet opus est de proposer non pas des pratiques exceptionnelles mais des pratiques quotidiennes.*

*Agir contre les violences en milieu scolaire, c'est donc mener une politique pérenne et globale. C'est se préoccuper aussi bien des incidents les plus graves que des micro violences répétées et accumulées qui dégradent progressivement et durablement le climat scolaire. C'est s'intéresser à l'ensemble de l'organisation de l'école, en combinant des actions portant sur les différents facteurs identifiés : dynamique d'équipe, justice scolaire, coéducation, stratégies pédagogiques, pratiques partenariales ou encore qualité de vie dans l'école.*

*Jean-Paul Delahaye, Directeur général de l'enseignement scolaire*

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Sommaire

### *Introduction*

*Qu'est-ce que le climat scolaire ?*

*Pourquoi agir sur le climat scolaire ?*

*Comment agir sur le climat scolaire ? Quels sont les leviers ?*

*Repérer les facteurs à risques, les facteurs protecteurs du climat scolaire*

### *Des outils de diagnostic*

*Outil collectif pour un autodiagnostic d'école*

*Utiliser un outil d'évaluation externe : l'enquête de climat scolaire*

### *Agir sur les sept facteurs déterminants*

*Agir sur la dynamique et les stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe*

*Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves*

*Agir sur la justice scolaire, avec un cadre et des règles explicites et explicitées*

*Prévenir les violences et le harcèlement : [www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr)*

*Privilégier la coéducation avec les familles*

*Interagir en contexte, le lien avec les partenaires*

*Agir sur la qualité de vie à l'école : le temps et l'espace*

### *Une ressource pour l'action*

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Introduction

### Pourquoi ce guide ?

- ▶ Pour faciliter la réflexion, diffuser les résultats de la recherche, en mettant à la disposition des acteurs une démarche complète, globale, systémique permettant l'anticipation et l'accompagnement du climat de l'école.

### A qui s'adresse ce guide ?

- ▶ Aux enseignants du primaire
- ▶ Aux directeurs d'écoles
- ▶ Aux personnels médico-sociaux

### Que contient ce guide ?

- ▶ Des définitions, des résultats de recherches
- ▶ Des pistes de réflexion et d'actions
- ▶ Des exemples concrets

### Quels sont les principes du guide ?

- ▶ Comprendre : partager une culture commune sur le climat scolaire
- ▶ Diagnostiquer : un ensemble d'outils de questionnement, d'autodiagnostic pour aider les acteurs sur chaque territoire
- ▶ Agir : des propositions élaborées avec le concours des académies de Clermont-Ferrand, Besançon, Versailles, Créteil et Lille

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Qu'est-ce que le climat scolaire ?

- Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative. Il renvoie à l'analyse du contexte d'apprentissages et de vie, et à la construction du bien vivre, du bien être pour les élèves, et pour les personnels dans l'école.
- La qualité et le style de vie scolaire reposent sur un sentiment de sécurité mais ce sont surtout l'engagement, la motivation, le plaisir qui comptent. Le climat scolaire reflète aussi le jugement qu'ont les parents, les personnels et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école. Cette notion de « climat » repose sur une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'école en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein et autour de l'école.
- La notion de climat scolaire fait l'objet de recherches depuis une trentaine d'années. Les recherches ont inclus les études sur « l'effet-classe » et « l'effet-maître », les effets de la composition des classes – très dépendante du climat organisationnel et du style de leadership. Aujourd'hui, la notion de climat scolaire pose le cadre d'une réflexion sur une école de qualité.

### Que nous dit la recherche ?

**Les deux dernières enquêtes de climat scolaire en France**, passées auprès des élèves et auprès des personnels du primaire montrent que :

- une grande majorité d'élèves vivent plutôt heureux dans leur établissement mais 1 élève sur 10 est victime de harcèlement douloureux en milieu scolaire
- 11 à 12% d'élèves sont harcelés, avec un harcèlement moral qui se monte à 14% et des conséquences en termes de santé mentale, et de scolarité (décrochage, absentéisme, perte d'image de soi, tendances dépressives)
- on observe une surreprésentation des garçons victimes et agresseurs
- l'amélioration du climat scolaire et le développement des compétences sociales des enfants en particulier l'empathie apaisent l'ensemble des relations au sein de l'école.

*(A l'école des enfants heureux, enfin presque, OIVE/Unicef, 2011)*

- 1 enseignant sur 10 estime le climat médiocre, surtout les enseignants jeunes (moins de 6 ans d'ancienneté) ou les enseignants en éducation prioritaire
- c'est en école maternelle et en zone rurale que l'on a la vision la plus positive de l'école.

*(L'école, entre bonheur et ras le bol, OIVE/FAS, septembre 2012)*

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Le climat scolaire relève de **sept facteurs interdépendants sur lesquels il est possible d'agir.**

**La dynamique et les stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe**

**Les stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves**

**Un cadre et des règles explicites et explicitées**

**Prévenir les violences et le harcèlement [renvoi vers le site [www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr)]**

**La coéducation avec les familles**

**Le lien avec les partenaires**

**La qualité de vie à l'école : organiser le temps et l'espace**

## Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

### Pour améliorer la réussite scolaire

*Un bon climat scolaire améliore l'implication des élèves dans les apprentissages et développe l'estime de soi.*

### Pour réduire les inégalités

*Un bon climat scolaire augmente les résultats scolaires, indépendamment des facteurs socio-économiques initiaux (Astor, Benbenishty, Estrada, 2009).*

### Pour faire baisser la victimation

Le lien indiscutable entre « climat scolaire », qualité des apprentissages, réussite scolaire et victimation à l'école est largement établi par la recherche.

### Pour améliorer le moral des élèves et des enseignants :

un climat scolaire serein permet de réduire le stress, d'éviter l'isolement.

**En d'autres termes, les résultats d'un climat scolaire positif sont :**

- **l'amélioration des résultats scolaires,**
- **l'amélioration du bien-être des élèves et des adultes,**
- **la diminution notable du harcèlement,**
- **la diminution des problèmes de discipline,**
- **la diminution des inégalités scolaires,**
- **une plus grande stabilité des équipes,**
- **une baisse de l'absentéisme et du décrochage scolaire.**

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Repérer les facteurs à risques, les facteurs protecteurs<sup>1</sup>

Ces deux listes d'items illustrent les différents facteurs contribuant soit à la dégradation, soit à l'amélioration du climat scolaire.

Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
<b>Un cadre protecteur, un cadre à respecter : des règles explicites</b>	
	Instauration de normes ou d'attentes communes vis-à-vis des comportements
Absence de règlement clair ou règlement essentiellement composé d'une longue liste d'interdictions	Règles explicites et explicitées à partir du règlement intérieur définissant quelques repères en termes d'interdits, d'obligations et de droits qui doivent permettre la protection et l'affirmation des élèves. Si les interdits doivent être clairs, les obligations ne doivent pas en revanche être trop pointues afin de permettre un travail de reprise et d'ouvrir le champ de la parole et des valeurs.
Séquence brève (1/2 heure) visant à susciter l'établissement rapide de quelques règles de conduite dirigées par l'adulte	Participation des élèves à la production de règles à travers une proposition d'apprentissage très structurée
Punitions appliquées de manière arbitraire ou différente en fonction de l'adulte présent Recours aux punitions collectives	Règles appliquées de manière équitable et respect des principes du droit démocratique (contradictoire, décision différée, droit de recours...) Responsabilisation : « chacun est garant de... »
Laxisme et laisser faire – banalisation des passages à l'acte – pratique d'évitement	Autorité et responsabilité assumées – transgressions des interdits ou des règles traitées par des punitions et des réponses éducatives adaptées
Comportements individualistes	Renforcement des comportements pro-sociaux
<b>Qualité des espaces et des temps</b>	
Lieux propices aux comportements perturbateurs	Présence d'adultes dans tous les lieux – surveillance des lieux en particulier lors des temps « libres » c'est-à-dire sans activités encadrées
Locaux bruyants, inconfortables, non différenciés	Existence d'un cadre architectural qui offre des possibilités de lieu d'apaisement, de rassemblement, d'espace intime, de lieu pour recevoir et qui prête attention au confort, à la décoration
Locaux dégradés et sales	Qualité et propreté des locaux (sanitaires y compris) – dégradations réparées rapidement
Locaux inadaptés à l'âge ou au handicap des élèves	Accessibilité des locaux
Non respect de l'intimité de l'élève, en particulier au niveau des toilettes...	Equilibre entre respect de l'intimité des élèves et les nécessaires connaissances et suivi des actes quotidiens des faits et gestes de l'élève

<sup>1</sup> D'après Gottfredson, 2001.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Non respect des affaires personnelles de l'élève	Respect et sécurité des affaires personnelles des élèves
La pause méridienne et les temps péri scolaires ne sont pas conçus comme un temps éducatif	Qualité de l'alimentation, marque d'attention aux élèves et facteur de convivialité

Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
<b>Dynamique et stratégies d'équipe</b>	
Instabilité de l'équipe	La permanence et la continuité des intervenants favorisent un sentiment de sécurité auprès des élèves
Position isolée de l'enseignant	Cohésion des équipes éducatives
Direction perçue comme défaillante ou déficiente	Direction impliquée dans le travail éducatif
Mauvaise ambiance entre les adultes	Existence de procédures de régulation des conflits, tensions inhérentes à toute équipe Espaces d'analyse et d'élaboration des pratiques
Absence de communication des informations au sein de l'équipe et de l'établissement	Bonne communication des informations
Fonctionnement incertain dans lequel le niveau de clarification et de formalisation écrite est assez faible : Les projets n'ont qu'une valeur administrative Fonctionnement basé sur "le bon sens" sensé être partagé par tous Pas de clarification et de formalisation écrite des éléments qui structurent le fonctionnement Carence au niveau de la définition des fonctions des différents intervenants et des modalités de prise de décision.	Dimension effective des projets (construction, impact, suivi) Niveau de clarification et de formalisation écrite du projet et du fonctionnement Procédures de décisions et délégations explicites.
Il n'y a pas d'évaluation partagée des actions, ce qui peut entraîner des incertitudes quant à leur efficacité.	Evaluation des projets et des actions Existence de remédiation en fonction d'évaluation des actions
<b>Prévention des violences et du harcèlement</b>	
Pour décrire le climat, chacun s'appuie sur des ressentis ou des rumeurs et non sur des faits observables.	Mesure des phénomènes de violences
Non prise en compte des émotions dans les situations de crise	Prise en compte des émotions des élèves lors des passages à l'acte – soutien de l'institution et de l'équipe auprès des professionnels confrontés à une situation de crise

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Absence d'analyse et d'élaboration après les situations de crise	Après le travail de réassurance des professionnels confrontés à une situation de violence, travail d'analyse de ce qui c'est passé et de ce qui a provoqué l'acte
	Engagement professionnel des enseignants fondé sur des valeurs, des références théoriques, des positionnements professionnels
<b>Ouverture au contexte de l'établissement</b>	
Pas d'ouverture à l'environnement	Relations avec les associations et des institutions : Rôle d'accompagnement de proximité de l'encadrement social (contacts, réunions avec la collectivité, les institutions) - Ouvertures sur les associations d'habitants du quartier
Absence d'implication des parents et des autres acteurs.	Implication des parents et des autres acteurs concernés dans l'élaboration du projet éducatif
Absence de communication	Outils de communication pertinents en fonction des acteurs.
<b>Co éducation avec les familles</b>	
Regard et discours négatifs sur les familles	Les familles sont considérées comme co-éducatrices
Absence d'informations données aux familles sur le contenu de l'intervention socioéducative	Développement des liens avec les familles – existence de dispositifs facilitant leur expression (site web d'école, journal...)
Intervention systématique de la famille	Dispositif défini pour accueillir et faire une place aux parents, aux proches, à la fratrie (existence d'espace-temps de rencontre et de médiation)
Offre de loisirs concurrentes et dévalorisant les possibilités des familles	Participation des parents dans des instances institutionnelles

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Comment agir sur le climat scolaire ?

- La qualité du climat scolaire est une responsabilité collective.
- Plus que des programmes exceptionnels, le défi est l'implantation de pratiques quotidiennes.
- Agir sur le climat scolaire, **c'est agir de façon systémique**, c'est-à-dire sur l'ensemble de l'organisation qu'est l'école, en combinant des actions sur les différents facteurs du climat scolaire.

## Quels sont les leviers identifiés dans les programmes qui marchent ?

**Dynamique et stratégies d'équipe.** Une organisation communautaire du travail en équipe, accompagnée d'une participation des élèves aux décisions, a un effet protecteur pour les élèves comme pour les enseignants et autres membres du personnel.

**Un cadre clair et un apprentissage des compétences sociales.** L'éducation civique a eu tendance à se focaliser sur les connaissances plus que sur les compétences nécessaires au développement de la citoyenneté. Pourtant, des études révèlent qu'un apprentissage des compétences sociales entraîne sur une période de 3 à 5 ans une augmentation des résultats scolaires et une diminution de la violence.

**Stratégies pédagogiques et éducatives.** Travailler sur la notion de « climat scolaire » consiste donc bien à travailler sur des questions touchant à la construction et à la transmission des connaissances, ce n'est pas un simple ajout plus ou moins utile aux missions « fondamentales » de l'école. Ce lien est d'ailleurs considéré comme un lien rétroactif : ainsi André Giordan (Saltet et Giordan, 2011) insistent par exemple sur les effets liés à une évaluation négative ou non travaillée, au couperet des notes décourageantes. Il faut noter également l'importance de la composition des classes. La tendance à grouper ensemble les élèves en difficulté dans des classes moins nombreuses est corrélée à une augmentation de la victimation.

**Créer du lien : école-famille, école-partenaires.** La recherche comparative internationale montre que y compris dans les zones les plus déshéritées de la planète le climat scolaire peut être extrêmement positif (voir Debarbieux, 2006 et 2008, Moignard, 2008) car l'école est vécue comme un capital social au sein des communautés. La grande synthèse de Hawkins et alii (2000) montre clairement que le développement du lien avec l'école au niveau du jeune lui-même et de sa famille est prédictif de comportements plus sûrs à l'adolescence et d'une diminution des problèmes de santé (voir aussi Hawkins et alii, 2000).

**Aide à la gouvernance par la mesure du climat scolaire.** L'accompagnement par la recherche se poursuit avec le développement et la diffusion de **l'enquête de climat scolaire**. Au niveau des élèves, ces enquêtes sont à présent nationales (enquête de la DEPP en collèges tous les deux ans, prochaine enquête passation en mars 2013 résultats novembre 2013), d'autre part locales à but de diagnostic pour les écoles et les EPLE. Pour ces enquêtes locales, la délégation s'appuie sur l'accompagnement des EMS au diagnostic de climat scolaire (avec 25000 élèves interrogés dans le Nord Pas-de-Calais par exemple, 80 établissements concernés à Versailles ...).

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE

## OUTIL POUR UN AUTO DIAGNOSTIC D'ECOLE



### Mode d'emploi

*Cet outil invite à interroger collectivement le climat scolaire dans l'école. Il peut être utilisé de trois façons :*

- ▶ *En amont, pour conduire une équipe à une enquête de climat scolaire, qui permettra de dépasser le ressenti et de disposer de données objectivées,*
  - ▶ *En aval de l'enquête de climat scolaire, afin d'assurer un suivi,*
  - ▶ *De façon indépendante, pour faire le point dans l'école, ou à l'occasion d'une réflexion sur le projet d'école..*
- 
1. *L'équipe de l'école prend connaissance du document. Elle peut décider de ne se consacrer qu'à l'une des sept entrées proposées, identifiée comme intéressante pour l'école.*
  2. *L'équipe prend connaissance des questions et y répond collectivement.*
  3. *Les réponses font l'objet d'un débat.*
  4. *Les réponses permettent à l'équipe d'identifier les points d'appui et constituent une aide pour planifier les actions sur l'année scolaire.*
  5. *Cet outil peut aider à construire un axe « climat scolaire » du projet d'école, ou un axe « bien être » à l'école, à renouveler l'utilisation du règlement intérieur...*

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Questions concernant les éléments contribuant à un climat scolaire positif	Que faisons-nous dans notre école à ce sujet ?	Que devons-nous faire d'autre ?
<p><b>Pratiques pédagogiques propices à un bon climat scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avons-nous collectivement des attentes élevées sur les apprentissages de tous les élèves dans notre école?</li> <li>- Comment créons-nous cette ambition ?</li> <li>- Comment aidons-nous chaque élève à réussir ?</li> <li>- Comment les membres de l'équipe s'assurent-ils que les élèves se reconnaissent et reconnaissent le reflet de leurs expériences dans ce qu'ils apprennent et dans les supports d'apprentissage qui leur sont proposés ?</li> <li>- Dans quelle mesure les élèves et l'équipe enseignante sont-ils exposés à d'authentiques occasions d'apprendre de différentes cultures?</li> <li>- Comment peut-on intégrer une approche positive de façon permanente dans l'enseignement et l'évaluation ?</li> <li>- Est-ce que nous discutons, modélisons et renforçons cette approche dans la classe et dans la vie de l'école ?</li> <li>- L'équipe éducative promeut-elle le sens d'appartenance et de lien à l'école chez les élèves et les parents ?</li> <li>- Comment traite-t-on les problèmes qui constituent un défi d'apprentissage pour les élèves?</li> <li>- Que fait-on pour fournir à l'élève les conditions propices à la résolution des problèmes d'apprentissage ?</li> <li>- De quelles façons l'équipe éducative et les élèves identifient-ils et éliminent-ils les préjugés liés aux discriminations?</li> </ul>		

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Questions concernant les éléments contribuant à un climat scolaire positif	Que faisons-nous dans notre école à ce sujet ?	Que pouvons-nous faire d'autre ?
<p><b>Le Règlement intérieur d'école : un cadre à respecter, un cadre protecteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avons-nous travaillé ensemble sur le sens et le mode d'application des règles au sein de l'école ?</li> <li>- Avons-nous travaillé ensemble sur le sens et le mode d'application des règles au sein des classes ?</li> <li>- L'ensemble de l'équipe tient-elle un cahier d'incidents dans l'école? Effectuons-nous un retour d'expériences en équipe sur ces incidents ?</li> <li>- Avons-nous travaillé à l'harmonisation des réponses apportées au non respect des règles ?</li> <li>- Les parents sont-ils informés des règles attendues à l'école ?</li> <li>- Les parents sont-ils informés des punitions données par l'école ?</li> <li>- Les punitions sont-elles éducatives et adaptées à chaque situation ?</li> <li>- L'ensemble de l'équipe pédagogique est-elle réceptive aux sollicitations des parents pour les prises de rendez-vous ?</li> <li>- Est-on assez vigilant à l'image que l'on renvoie à/de l'élève sanctionné ?</li> </ul>		

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Questions concernant les éléments contribuant à un climat scolaire positif	Que faisons-nous dans notre école à ce sujet ?	Que devons-nous faire d'autre ?
<p><b>Implication des parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Que faisons-nous pour que les parents se sentent bienvenus dans notre école ?</li> <li>- Comment encourageons-nous les parents à partager leurs idées concernant l'aide à la réussite au bien-être des élèves ?</li> <li>- Quelle organisation de la réponse aux propositions des parents ?</li> <li>- Comment nous assurons-nous que la diversité de notre public est également représentée dans les instances de l'école ?</li> <li>- Quelles stratégies sont mises en place pour identifier et surmonter les discriminations qui limitent l'implication des élèves et des parents ?</li> <li>- Quelles procédures sont en place afin que les parents communiquent avec les enseignants ou tout autre membre du personnel si leur enfant rencontre des problèmes ?</li> <li>- Comment aidons-nous tout nouvel élève ou parent à devenir membre de la communauté scolaire ?</li> <li>- Comment impliquons-nous les familles et les acteurs autour de l'école en tant que garants du climat ?</li> </ul> <p><b>Implication des élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment aidons-nous les élèves à contribuer à la vie en société, à aider les autres ?</li> <li>- Comment incluons-nous les élèves dans des discussions sur leurs apprentissages et leurs conditions d'apprentissages ?</li> <li>- Comment intégrons-nous leurs idées dans le projet d'école ?</li> <li>- Quelles sont les occasions qui permettent aux élèves un engagement en tant qu'acteurs au cours de l'année ? (organisation de sorties, d'événements, conseils citoyens d'élèves, communication publique par débats, web, journaux, vidéos, affiches...)</li> </ul>		

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Questions concernant les éléments contribuant à un climat scolaire positif	Que faisons-nous dans notre école à ce sujet ?	Que devons-nous faire d'autre ?
<p><b>Dynamique d'équipe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Que faisons-nous pour que les élèves, les parents, les équipes éducatives, et les autres membres de la communauté éducative se sentent bien, bienvenus et respectés ?</li> <li>- Comment promouvons-nous la valorisation des différences et une culture du respect pour tous ?</li> <li>- Comment promouvons-nous la compréhension et le développement de relations constructives au sein de l'équipe ?</li> <li>- Comment créons-nous un environnement dans lequel les élèves se sentent encouragés à demander de l'aide ?</li> </ul>		
<p><b>Qualité des locaux et du temps scolaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Que faisons-nous pour assurer un environnement sûr et accueillant ?</li> <li>- Des procédures sont-elles mises en place afin que les élèves puissent faire part de détériorations qu'ils constatent dans les locaux (fenêtres brisées, graffitis...) ?</li> <li>- Des procédures sont-elles mises en place afin que les élèves et l'équipe éducative puissent prendre part à l'amélioration des locaux ?</li> </ul>		
<p><b>Plan de prévention des violences et du harcèlement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avons-nous un protocole clair de détection et de prise en charge du harcèlement ?</li> <li>- Avons-nous un protocole explicite d'intervention en cas de violence ?</li> <li>- Existe-t-il un protocole de gestion de crise dans l'école ?</li> <li>- Qui sont nos partenaires identifiés en cas d'incident ?</li> <li>- Quel retour d'expériences faisons-nous après des incidents ?</li> </ul>		

## AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



### Utiliser un outil d'évaluation externe : l'enquête de climat scolaire

#### Qu'est-ce qu'une enquête de climat scolaire ?

L'enquête de climat scolaire et de victimation est une **enquête anonyme** qui se décline en deux versions, l'une à destination des élèves, l'autre à destination des personnels. Elle permet, à partir d'un questionnaire élaboré par des chercheurs, de **mesurer** le ressenti des acteurs dans l'école et d'objectiver les faits.

Les questions portent sur les 7 facteurs du climat scolaire.

#### A quoi sert une enquête de climat scolaire ?

Sur la base de croisements statistiques, l'objectif est de produire une photographie du climat scolaire dans l'école. Les résultats locaux peuvent être rapprochés des résultats nationaux.

Les apports sont les suivants :

- permettre une prise de conscience générale en suscitant la curiosité de tous les acteurs (démarche novatrice et généralement assez consensuelle),
- objectiver les ressentis,
- donner la parole à tous, se situer,
- identifier les points forts et les points faibles de l'école,
- identifier des pistes pour l'action.

Le simple fait de faire passer l'enquête de victimation contribue à améliorer le climat scolaire. En effet, les méta-analyses des scientifiques (Debarbieux et Blaya, 2009), (Wilson et Lipsey, 2006) montrent que les conditions d'implantation d'un programme d'amélioration du climat scolaire et de lutte contre la violence sont au moins aussi importantes que le programme lui-même. *L'appropriation de l'enquête* par les différents acteurs du terrain est la norme absolue à une évolution nécessaire des représentations et des pratiques.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Comment avoir recours à une enquête de climat scolaire ?

Cet outil d'évaluation externe peut être implanté moyennant les conditions suivantes.

### Conditions du contexte

Sur la base du volontariat dans une école

Hors situation de crise

### Cadre réglementaire

Plan Prévention Violence

Présentation du programme au conseil des maîtres

Autorisation parentale

### Pilotage

Certaines académies se sont dotées d'équipes formées d'enquêteurs (EMS notamment) et d'outils pratiques de passation et de recueil des questionnaires. Ces équipes assurent :

- en amont, une information auprès de l'équipe de l'école et auprès des élèves,
- une formation des enquêteurs,
- en aval, la restitution dans les écoles et les EPLE afin d'accompagner l'interprétation des données.

### Cadre déontologique

Les résultats de l'enquête de climat scolaire appartiennent à l'école et ne donnent lieu qu'à une utilisation locale.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Agir sur la dynamique et les stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe

*Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la dynamique d'équipes constitue un facteur protecteur puissant.*

*Trois entrées sont proposées : **s'informer** pour connaître les définitions, les données de la recherche sur le sujet, les principes et facteurs favorisant, **agir** pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, **s'inspirer** pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.*

### S'informer

#### Que nous dit la recherche ? Que nous disent les enquêtes de climat scolaire ?

91,6% des enseignants jugent le climat plutôt bon.

Néanmoins, les tensions entre personnels enseignants et non enseignants sont vives. La première des composantes est la relation avec le personnel de service et de cantine, dont près du tiers des répondants (31,6%) disent qu'elle est médiocre ou plutôt médiocre.

Les enseignants de classes spécialisées sont davantage victimes d'ostracisme de la part de leurs collègues. 14,5% des répondants disent avoir été mis à l'écart par des collègues et 14% des répondants disent se sentir harcelés depuis le début de l'année, mais plutôt rarement par harcèlement sexuel (0,3% des répondants). Précisons immédiatement que ces cas de harcèlement révèlent en école primaire des tensions entre adultes : en effet 38 % des cas de harcèlement déclaré ont pour auteur un autre membre du personnel et 45% des parents d'élèves, et près de 10% des autres personnes, dont la hiérarchie. Ce qui revient à dire que 5,2% des personnels s'estiment harcelés par des collègues et 6,2% par des parents.

*Source : L'école, entre bonheur et ras le bol, Rapport E. Debarbieux, G. Fotinos, FAS, septembre 2012.*

Le sentiment de faire partie d'un groupe solidaire et d'être estimé par la hiérarchie locale est de grande importance.

Les facteurs expliquant les différences de victimation dans les établissements sont la vie d'équipe, les valeurs partagées par les adultes, des relations collégiales entre adultes.

L'affiliation à son métier est reconnue comme un facteur d'efficacité professionnelle dans la psychologie du travail. (Rabinowitz et Hall, 1977)

### Pourquoi articuler les compétences de chacun?

**La cohésion de l'équipe éducative garantit un bon climat scolaire et constitue la meilleure des préventions.**

**La reconnaissance des compétences de chacun favorise l'identification collective au sein des établissements, celle des professionnels comme celle des élèves (Osborne, 2004).**

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Pourquoi travailler en équipe ?

Une organisation communautaire du travail en équipe, accompagnée d'une participation des élèves aux décisions, a un effet protecteur pour les élèves comme pour les enseignants et les autres membres du personnel.

## Agir

Trois axes d'action essentiels sont identifiés.

### Définir une stratégie d'accueil

Dans une école, le travail en équipe engage les acteurs au-delà des simples relations professionnelles. C'est en définissant une stratégie d'accueil pensée collectivement, à la fois rigoureuse et bienveillante que les personnels nouveaux trouveront leur place dans la structure scolaire et s'engageront au-delà des gestes strictement professionnels.

#### Quelques actions possibles :

- Permettre à chaque acteur pédagogique de présenter l'école, son projet, ses projets spécifiques aux nouveaux enseignants, aux stagiaires, aux divers interlocuteurs pédagogiques
- Faire connaître à tous les arrivants l'école, le collège du secteur, les supérieurs hiérarchiques, les partenaires locaux
- Accompagner les nouveaux tout au long du premier trimestre pour partager collectivement sur le règlement intérieur, les pratiques pédagogiques, les pratiques d'évaluation

### Construire une culture commune

La construction d'une culture commune s'appuie concrètement sur l'accueil et l'accompagnement de tout le personnel, sur des temps d'expression collectifs formels et informels, sur des décisions et des actions évaluables

#### Quelques actions possibles :

- Proposer des temps de rencontres réguliers et d'échanges avec les personnels éducatifs, les inviter aux premiers conseils d'école, à certaines réunions informelles
- Tous les adultes de l'école travaillent ensemble, s'impliquent dans l'équipe, explicitent l'implicite
- Le directeur d'école avec son équipe, la collectivité sont associés à la réflexion sur l'environnement de travail professionnel, et portent attention à la convivialité

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



- Echanger régulièrement, partager l'information, distribuer des rôles stratégiques: présentation de circulaires, d'expériences réussies au sein de la classe

## Définir une cohérence d'action dans l'école

Concilier loyauté et indépendance, équilibrer actions collectives ou autonomes, passent par une coordination des pratiques : visibilité des attitudes, des pratiques, des exigences des uns et des autres ; interdépendance forte pour éviter les contestations sur la norme et la didactique de chacun ; unité, cohérence sur les interventions face aux élèves

### Quelques actions possibles :

- La coordination nécessaire entre personnels enseignants et non-enseignants, assurée par le directeur d'école, s'appuie sur des temps de travail communs de tous les personnels de l'école, l'articulation avec les personnels non enseignants est organisée pour définir clairement le rôle de chacun et pour que chacun ait sa place.
- Des temps de travail ritualisés de construction de projets, d'analyse et d'élaboration de pratiques éducatives et pédagogiques favorisent l'échange et la décentration
- Définir l'ordre du jour de quelques réunions spécialement dédiées au climat scolaire : les réunions de rentrée scolaire des enseignants, les conseils d'école, les conseils de cycles, les conseils de maîtres
- Dynamiser les échanges, temps de communication d'informations, de régulation, d'auto-analyse
- Instaurer ensemble des règles de vie d'école communes (ATSEM/Enseignants /autres acteurs)
- Encourager les retours d'expérience sur les micro-violences quotidiennes
- Créer un espace de parole pour la régulation des conflits des élèves, pour favoriser l'expression et valoriser les comportements positifs et les réussites
- Echanger sur la vie scolaire, la gestion des incivilités et les procédures mises en place
- Réfléchir aux modes de régulation et de traitement des conflits entre élèves, entre adultes et les rendre opérationnels (inter-individuels, médiation de tiers)
  - L'enseignant peut prendre conseil auprès de l'infirmier(ère) et/ou du médecin et/ou de l'assistant de service social qui interviennent dans le secteur de l'école afin d'avoir un éclairage sur les situations qui peuvent l'alerter. Cette évaluation partagée de la situation avec l'inspecteur du premier degré et les personnels sociaux et de santé permet la mise en place de mesures appropriées (prise en compte en interne par les personnes ressources avec accord de la famille, orientations vers les services extérieurs...)

## AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Il convient de rappeler aux enseignants qu'il est possible de prendre attache auprès des conseillers techniques sociaux et de santé au niveau des services départementaux de l'éducation nationale.

- Les actions d'éducation à la santé constituent un exemple de travail en équipes pluri-professionnelles, associant également des partenaires de proximité (collectivités locales, associations..). Elles peuvent en outre fédérer les parents autour d'un projet positif. Quelle que soit la thématique choisie (éducation nutritionnelle, prévention du tabac, de l'alcool...) la démarche est identique : tous les acteurs de la communauté éducative sont impliqués (enseignants, infirmière, médecin, parents, partenaires extérieurs) ; l'approche n'est pas seulement physiologique mais est considérée comme de l'éducation à la citoyenneté, les activités de la classe sont adaptées. Celles-ci doivent prendre en compte le développement des compétences psychosociales (par exemple ce qui permet de garder sa liberté face aux pressions du milieu), ainsi que le mode d'apprentissage des élèves.

### S'inspirer

- GATHER-THURLER, Monica. [L'exercice d'une profession exige-t-il une coopération régulière ?](#) *Les Cahiers pédagogiques*, n° 505, mai 2013
- Académie de Paris. Dans le cadre des *Mardis de l'expérimentation* de la Cellule recherche et développement en innovation et expérimentation (CARDIE), présentation du dispositif de l'école Pajol (75018 Paris) « Partage des doutes et des difficultés », avril 2011. [Podcast](#), diaporama.
- LAFORTUNE, Louise. *Travailler en équipe-cycle : entre collègues d'une école*. Presses de l'université du Québec, 2005
- MARCEL Jean-François, DUPRIEZ Vincent, PÉRISSET BAGNOUD Danièle, TARDIF Maurice (dir.). *Coordonner, collaborer, coopérer. De nouvelles pratiques enseignantes*. De Boeck, 2007
- **Ecole maternelle le Verger de Castel – Lamentin (97) « Alimentation, apprentissage et attitude »**

Sensibiliser les élèves à l'importance de consommer « moins gras, moins sucré, moins salé », convaincre aussi les parents, d'améliorer la qualité des produits du jardin de l'école, de travailler sur le développement durable constitue le travail de toute cette équipe : enseignants, personnels de santé, personnels de service et partenaires.

L'école participe au réseau UNESCO et est parrainée par un scientifique. Un groupe de réflexion a été installé autour de son expertise (enseignants, parents, infirmière, mairie) pour sensibiliser à l'hygiène alimentaire. Une journée est organisée sur le thème « alimentation et agressivité de l'enfant ». Une collation à base de fruits est mise en place.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves

*Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, les stratégies pédagogiques favorables à l'engagement et à la motivation des élèves constituent un facteur protecteur puissant.*

*Trois entrées sont proposées : s'informer pour connaître les définitions, les données de la recherche sur le sujet, agir pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, s'inspirer pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.*

### S'informer

*En ce qui concerne la relation pédagogique, le choix s'oriente vers un style qui promeut la coopération et évite les deux pièges bien connus de l'autoritarisme et du laisser-faire [...]. L'adulte ne se défait pas de son rôle de leader mais il autorise et aide l'auto-organisation du groupe et l'autodiscipline du jeune en particulier par la négociation des règles de vie et le partage des responsabilités.*

*(Debarbieux, 2008).*

*Améliorer le climat passe par l'augmentation de l'identification collective dans les établissements, celle des professionnels comme celle des élèves (Osborne, 2004).*

### Mots clefs

Dans la vie de l'école et de la classe	Dans les apprentissages
Citoyenneté	Accompagnement et aide
Compétences sociales et civiques	Apprentissages
Conseils d'élèves	Autonomie
Conseils de classe	Compétences
Coopération entre pairs	Entraide
Délégués	Estime de soi
Démocratie	Evaluation
Devoirs	Initiative
Droits	Motivation
Empathie	Pédagogie de l'explicite
Groupe	Pédagogie de la réussite
Médiation	Reconnaissance
Projet	Statut de l'erreur
Règles	Tutorat

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Respect, Solidarité	
---------------------	--

## **Principes et facteurs favorisants**

Un bon climat scolaire et le bien être à l'école, du point de vue des élèves, reposent sur un certain nombre de principes éducatifs et pédagogiques. **Les adultes peuvent donc favoriser l'engagement et le moral des élèves notamment par une démarche pro active concernant les aspects suivants :**

- **Etablir un cadre de vie à l'école propre à établir et renforcer chez chacun un sentiment de justice et d'équité ...  
... pour que ce cadre soit garant d'une école dans laquelle chacun puisse s'épanouir.**
- **Avoir des attentes élevées pour tous les élèves et adhérer au principe d'éducabilité pour tous ...  
...pour que chacun se sente respecté et valorisé et soit dans une dynamique de progrès.**
- **Développer une pédagogie de la réussite et impulser une dynamique participative des élèves ...  
...pour développer la tolérance et l'entraide et favoriser l'implication de chacun dans les apprentissages.**
- **Etre explicite dans ses objectifs et ses attentes...  
...pour éviter les non dits, les interprétations et les fantasmes.**
- **Reconnaître l'individualité et les compétences, mêmes extrascolaires, de chacun des élèves ...  
... pour permettre à chacun d'avoir une meilleure estime de lui-même et favoriser respect, tolérance et reconnaissance de l'autre dans ses savoirs.**
- **Développer des démarches de coopération entre pairs, centrées sur le collectif...  
...pour favoriser le respect mutuel et le sentiment d'appartenance à un groupe.**

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



Ces principes peuvent se décliner de la manière suivante.

<b>Agir</b>	<b>ENGAGEMENT, COOPERATION et MOTIVATION</b> <b>Actions et pratiques favorables</b>
<b>Dans l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets communs à l'école (<i>journal, site Internet, fêtes, évènements particuliers, chorale, environnement (jardin, potager...), voyages, sorties, rencontres sportives ou culturelles</i>)</li> <li>- Conseil des délégués élus des classes</li> <li>- Elèves médiateurs (<i>voir fiche et site web climat solaire</i>)</li> <li>- Coopérative scolaire : gestion des projets, moyens financiers, bureau commun adultes et élèves</li> <li>- Projets citoyens en direction des élèves mais aussi de la population (<i>voir fiche sur l'école dans son contexte</i>)</li> <li>- Règlement Intérieur mettant en exergue ces principes</li> <li>- « échelle » des punitions commune à toute l'école (punitions justes et comprises de tous).</li> <li>- Prise en compte et suivi de tous les faits de violence physique ou verbale, même les plus anodins en apparence.</li> <li>- Relations fréquentes avec les parents d'élèves et leurs associations</li> </ul>
<b>Dans la classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emplois du temps et calendriers explicites et explicités</li> <li>- Objectifs de séances et des attentes explicites dans le cadre d'une pédagogie structurée</li> <li>- Situations d'apprentissages et projets fédérateurs et engageants qui donnent du sens aux apprentissages et favorisent le réinvestissement de notions dans toutes les disciplines</li> <li>- Modalités d'évaluations claires, objectives et explicites.</li> <li>- Reconnaissance commune de la place centrale du rôle de l'erreur dans les apprentissages.</li> <li>- Autoévaluations, évaluations formatives</li> <li>- Instances de parole (<i>conseil de classe...</i>)</li> <li>- Coopérative de classe : gestion des projets de la classe.</li> <li>- Conseil de classe : élaboration des projets, des règles de vie, régulation des conflits.</li> <li>- Groupes de travail hétérogènes</li> <li>- Projets de groupes</li> <li>- Résolution en commun de problèmes complexes</li> <li>- Recherches, projets, exposés...individuels ou avec une tâche précise au sein du groupe.</li> <li>- Utilisation de jeux coopératifs</li> <li>- Pratique de la coopération, du tutorat et de l'aide entre élèves</li> <li>- Pratique du débat réglé, apprentissage de la « fonction persuasive », de l'argumentation et de la prise de parole.</li> <li>- Différenciation pédagogique et le cas échéant co-intervention dans la prise en charge et l'accompagnement des difficultés rencontrées dans les apprentissages</li> </ul>

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



<b>Avec l'élève</b>	<p>Autoévaluations, co-évaluations et évaluations formatives.</p> <p>Entretiens individuels avec l'élève et sa famille (<i>remise des livrets...</i>)</p> <p>Valorisation « à priori » des réussites.</p> <p>Contrats et plans de travail individualisés</p> <p>Prise en compte des compétences culturelles, psychosociales et extrascolaires de chaque élève.</p> <p>PPRE contractualisés</p> <p>Aide personnalisée explicite, et ciblée selon la nature des difficultés rencontrées.</p> <p>Valorisation de la parole des faibles parleurs</p> <p>Responsabilisation des élèves (<i>les « métiers » de la classe, membre du bureau de la coopérative, délégué de classe...</i>)</p>
---------------------	---

## Ressources

Evaluations : [http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/IMG/pdf/eval\\_diag.pdf](http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/IMG/pdf/eval_diag.pdf)

BOEN Allophones : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61536](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61536)

CASNAV : [http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1\\_64052/portail-casnav](http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_64052/portail-casnav)

Typologie des erreurs d'après Astolfi : [http://infos-fcp.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/ASTOLFI\\_typologie\\_des\\_erreurs\\_tableau.pdf](http://infos-fcp.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/ASTOLFI_typologie_des_erreurs_tableau.pdf)

Motivation : <http://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article118>, <http://www.occe.coop/federation/>

Evaluations : [http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/IMG/pdf/eval\\_diag.pdf](http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/IMG/pdf/eval_diag.pdf)

- [Mieux apprendre avec la coopération](#). *Les cahiers pédagogiques*, n° 505, mai 2013
- ASTOLFI, Jean-Pierre. *L'erreur, un outil pour enseigner*. ESF, 2009
- BAUDRIT, Alain. [Apprentissage coopératif et entraide à l'école](#). *Revue française de pédagogie*, n°153, octobre-novembre-décembre 2005
- CONNAC, Sylvain. *Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école*. ESF, 2009
- FAVRE, Daniel. *Cessons de démotiver les élèves. 18 clés pour favoriser l'apprentissage*. Dunod, 2010
- MARSOLLIER, Christophe. *Investir la relation pédagogique. Repères pour l'éthique de l'enseignant*. Chronique sociale, 2012
- ROUILLER Yviane, LEHRAUS Katia. *Vers des apprentissages en coopération : rencontres et perspectives*. Peter Lang, 2008
- [Responsabilités dans la classe coopérative](#). *Le Nouvel éducateur*, n° 139, mai 2002
- [Jeux coopératifs](#) élaborés par des enseignants de l'académie de Poitiers dans le cadre de stages et d'animations pédagogiques
- [Jeux coopératifs](#) / site de l'Occe
- [Jeux de coopération](#) / académie d'Aix-Marseille

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves

*Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, les stratégies pédagogiques favorables à l'engagement et à la motivation des élèves, notamment la médiation par les pairs, constituent un facteur protecteur puissant.*

*Trois entrées sont proposées : **s'informer** pour connaître les définitions, les données de la recherche sur le sujet, **agir** pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, **s'inspirer** pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.*

### Régulation et gestion des conflits avec la médiation par les pairs

#### Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation est un processus coopératif qui facilite la résolution non violente d'un conflit ou à le prévenir par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. Le médiateur aide les parties (appelées médians) à communiquer, favorise les conditions du dialogue afin qu'elles recherchent une issue constructive au conflit.

En surmontant les désaccords, on s'efforce alors d'établir de nouvelles relations, de nouvelles solidarités, en un mot de « reconstruire le lien social » (Bonafé-Schmitt).

#### Qu'est-ce que la médiation par les pairs ?

La médiation « par les pairs » en milieu scolaire signifie que les médiateurs sont des jeunes du même âge ou à peine plus âgés, formés à la médiation, mais avec le même statut d'élèves. Les élèves-médiateurs vont proposer leur aide lors de désaccords, disputes ou de bagarres, ou à des victimes de violence.

#### Pourquoi s'appuyer sur la médiation ?

Une éducation à la citoyenneté devrait donner aux élèves des outils pour que les conflits ne soient pas traités par l'affrontement, voire la violence, mais puissent être mis en mots par les élèves eux-mêmes. Pour ce faire, il s'agit d'apprendre à l'enfant à exprimer, verbaliser ses émotions, ses besoins et ses valeurs, et ainsi s'approprier le socle des connaissances et compétences langagières, civiques et sociales.

Promouvoir une culture de la médiation, c'est donner des outils pour résoudre les conflits par la parole et le dialogue, donc contribuer à améliorer le climat scolaire et prévenir le harcèlement.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Comment s'y prendre ?

### Dans l'école : la mise en place de la médiation par les pairs

La mise en place d'une formation à la médiation par les pairs suppose au préalable de définir l'action en cohérence avec le projet d'école et le règlement intérieur, de définir la formation nécessaire pour les personnels impliqués dans l'établissement, d'assurer le suivi et l'évaluation des actions entreprises par des praticiens de la médiation.

### Avec les élèves : la mise en place de la médiation par les pairs

Les enseignants et les animateurs peuvent choisir de mettre en place la médiation selon deux modalités :

- en classe
- ou sous forme d'activités périscolaires via l'atelier de médiation proprement dit, atelier d'entraînement, ou via la permanence pour permettre aux enfants de gérer leurs conflits.

## AGIR

### Un protocole en cinq phases pour la médiation entre pairs dans les écoles

Phases de la médiation	
Phase 1 : Accueil et exposé du cadre	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation des médiateurs élèves et des médiateurs élèves</li><li>- Exposé des règles des médiateurs</li><li>- Exposé des règles des médiateurs</li><li>- Accord explicite sur ces règles pour les médiateurs</li></ul>
Phase 2 : Exposé des faits et reformulation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Chaque médiateur expose sa version de la situation conflictuelle</li><li>- Les médiateurs reformulent pour vérifier la compréhension de la situation</li></ul>
Phase 3 : Exploration du conflit	<ul style="list-style-type: none"><li>- Verbalisation des émotions</li><li>- Expression des besoins</li><li>- Expression des valeurs à l'œuvre dans le conflit</li><li>- L'excuse, levier de la reconnaissance de l'autre, ni suggérée ni imposée par les médiateurs</li></ul>
Phase 4 : Recherche de solutions	<ul style="list-style-type: none"><li>- chaque médiateur propose sa solution au conflit</li><li>- les médiateurs ne doivent suggérer aucune solution</li><li>- les deux parties s'entendent sur la résolution du conflit</li></ul>
Phase 5 : Accord gagnant-gagnant	<ul style="list-style-type: none"><li>- engagement de chaque partie, verbal ou écrit avec signature</li><li>- expression des émotions à la fin de la médiation</li><li>- proposition par les médiateurs d'un suivi de l'accord de médiation</li></ul>

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Le cadrage de la médiation

REGLES DES MEDIEATEURS	REGLES DES MEDIANTS
Vérifier l'accord des médiateurs	Affirmer l'accord pour faire la médiation
Garantir le processus de médiation	Pas de violence verbale
Garantir l'impartialité	Pas de violence physique
Garantir la confidentialité, sauf s'il y a danger	Confidentialité

## Le rôle du médiateur, de la médiatrice

Le médiateur assure le cadrage de la rencontre de médiation. Il doit respecter des règles strictes : il n'a aucun pouvoir si ce n'est d'être le garant impartial du bon fonctionnement du processus (il est le catalyseur qui va permettre la communication et la recherche d'une solution). Il doit s'assurer qu'il y a consensus entre les médiateurs, c'est-à-dire que chacun est bien d'accord pour entreprendre une médiation. Il veille enfin au respect de la confidentialité des propos. Ainsi, il est le passeur qui peut s'effacer lorsque la solution a été trouvée entre les parties en conflit. Il se construit en plusieurs étapes. Entente sur la situation, reconnaissance des désaccords, et accord mutuel final. C'est un retissage du lien, de la confiance qui va commencer.

## Retours d'expériences sur les micro-violences quotidiennes : examiner collectivement à froid les situations a posteriori

### Une situation de médiation

En récréation, Makaré, un élève de CP, fonce sur William, un élève de CM2, et lui met un « coup de boule », sans « faire exprès », affirme-t-il. Ce qui nécessite un passage à l'infirmerie de William, choqué. Celui-ci avertit l'animateur qui informe l'institutrice. Makaré est puni et la directrice demande une médiation.

Au cours de la médiation Makaré insiste sur le fait qu'il a été puni par sa maîtresse, sa directrice et son père. Il est en colère : il ne fait pas le lien entre la punition et l'acte. La médiation lui permet d'en reconnaître la gravité. La médiatrice lui propose de se mettre à la place de William. Il comprend alors qu'il doit faire des excuses sincères que William peut accepter. Makaré s'engage à « être gentil ».

### Un accord de médiation

Deux garçons qui s'étaient battus en cour de récréation ont posé les engagements suivants :

- D. (qui a des difficultés à maîtriser l'écrit et se trouve avec un retard scolaire) : Je m'engage à plus frapper J. et les autres élèves. J'accepte que J. vienne à ma table à la cantine. Si quelqu'un m'insulte, au lieu de frapper, je vais en parler à un adulte.

- J. (qui a des facilités à verbaliser et à écrire, et le profil bon élève) : Je m'engage à ne plus dire de mots qui blessent comme : « t'es bête ! ».

Pour solenniser et ritualiser l'engagement, chacun signe.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## **Des élèves témoignent en école élémentaire**

Oriane : « Je pense que la médiation est un bon moyen d'apprendre à vivre ensemble pour mieux mettre en place l'idée de régler les conflits. »

Camille : « En médiation, j'ai appris le rôle du médiateur : aider les personnes en conflit à trouver la solution par eux-mêmes. »

Zoé : « En médiation, j'ai appris à mieux écouter les autres. »

Esmeralda : « J'ai compris que c'était pour le vivre ensemble. Et aussi, je suis venue parce que dans la cour de récréation, on se disputait souvent, mais maintenant, il y a moins de disputes. »

Nina : « J'aime la médiation car on apprend en jouant. »

## **S'INSPIRER**

Dossier en ligne du CNDP, réalisé par Ida Naprous qui a été conçu comme un kit pédagogique avec une bibliographie, mais qui nécessite un accompagnement pour la mise en place et le suivi:

<http://www.educationprioritaire.education.fr/dossiers/la-mediation-par-les-pairs/presentation.html>

### **Contre violence et mal-être**

*La médiation par les élèves*

DIAZ Babeth ; LIATARD Brigitte

Paris : Nathan, 1999

### **La Médiation scolaire par les élèves**

BONAFÉ-SCHMITT Jean-Pierre

Paris : ESF, 2000

### **Devenir son propre médiateur**

TIMMERMANS-DELWART Joëlle

Paris : Chronique sociale, 2004

### **Introduction à la Communication non violente**

ROSENBERG Marshall

Editions La Découverte Paris 2004



## Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves

*Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, les stratégies pédagogiques favorables à l'engagement et à la motivation des élèves, notamment un travail sur l'empathie, constituent un facteur protecteur puissant.*

*Trois entrées sont proposées : **s'informer** pour connaître les définitions, les données de la recherche sur le sujet, **agir** pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, **s'inspirer** pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.*

### Travailler sur l'empathie

#### S'INFORMER

##### Qu'est-ce que l'empathie ?

C'est la disposition à se mettre à la place d'autrui tout en restant à distance, donc sans se confondre avec lui. Ce qui n'est pas le cas dans la sympathie, la compassion ou bien encore la contagion émotionnelle. Une autre distinction s'impose d'emblée : la différence entre empathie cognitive et empathie émotionnelle.

**L'empathie cognitive** : c'est ce que fait l'enseignant quand il s'adresse à ses élèves. Car pour transmettre faut-il encore avoir pris la mesure du niveau de réception de celui chez qui l'on souhaite faire écho. L'empathie cognitive, c'est aussi celle du pervers qui manipule sa victime ; ce qui montre bien que l'empathie n'est pas toujours vertueuse.

**L'empathie émotionnelle**, elle, se déclenche dans les situations de face à face, de vis-à-vis ; elle passe par les corps en présence, car le corps n'est pas qu'un corps, il est également langage. Disons qu'en matière d'empathie émotionnelle, nous avons tous tendance à être affectés / touchés : autrement dit, à entrer en résonance émotionnelle avec autrui. Si vous souriez, j'aurai tendance à sourire également. Si vous êtes triste, je serai pareillement triste, mais, point essentiel, sans jamais me perdre dans vos émotions. L'empathie émotionnelle est en jeu chaque fois que des personnes sont en interaction. Etre en empathie émotionnelle c'est donc participer à un alignement des affects, sans perte de distance.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Pourquoi travailler sur l'empathie émotionnelle à l'école primaire ?

Acceptons que les jeunes violents soient, au moment du passage à l'acte, sous l'emprise de leurs émotions (pression des pairs notamment), c'est-à-dire hors d'eux, incapables de se maîtriser et donc incapables de reconnaître autrui comme un autre, comme une version d'eux-mêmes. Cette perte de contrôle soudaine de soi – conséquence d'un psychisme aux abois – prend le jeune au corps, un corps qui ne pense plus et agit. Dès lors, brutaliser ceux qui l'entourent ne semble pas poser de problème. Partant de cette hypothèse, la recherche a mis au point et validé auprès d'adolescents délinquants un protocole qui consiste à mettre en scène les expériences partagées des émotions – générées par la mise en jeu des corps –, pour restaurer l'empathie<sup>2</sup> qui semble leur manquer au moment du passage à l'acte. Fort de ces résultats et conscient qu'il ne faut pas attendre de réprimer, la recherche propose désormais des programmes d'éducation – par corps – à l'empathie pour favoriser un bon climat scolaire. L'intérêt d'instaurer une éducation à l'empathie, émotionnelle notamment, dès l'école primaire constitue un « socle moral » sur lequel d'autres compétences sociales viendront se nourrir.

## Comment s'y prendre ?

Le cœur des interventions est l'occasion de proposer aux élèves de vivre des situations permettant d'accéder à la reconnaissance de l'autre, de s'ouvrir à l'autre. Il est question de créer les conditions du développement de la disposition à l'empathie pour favoriser le « bien vivre ensemble ». Dans cette perspective, il s'agit d'utiliser, à raison d'une vingtaine de séances, la médiation des émotions provoquées par la mise en jeu des corps au travers d'activités physiques, de théâtre-forum, de jeux de rôle, de jeux dansés...

Ce type d'intervention pédagogique nécessite une formation préalable.

## AGIR

### Un exemple de jeux empathiques pour améliorer le climat scolaire :

#### Le « jeu des mousquetaires »

**La règle du jeu :** Spécifiquement conçu pour des élèves de 7 à 9 ans, ce type de jeu consiste à faire jouer ensemble plusieurs équipes de 4 élèves. Dans chaque équipe, les élèves ont une position à tenir. L'un a les bras tendus parallèles au sol, l'autre les bras tendus vers le ciel, le troisième se tient sur une jambe et le quatrième (le joker) court autour de la salle selon un parcours prédéfini. Les trois premiers peuvent appeler le joker pour se faire remplacer. Le groupe qui tient le plus longtemps les positions gagne la manche...

<sup>2</sup> O. Zanna. *Restaurer l'empathie chez les mineurs délinquants*. Dunod, 2010.

## AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



**Ce qui est recherché :** Tous les élèves doivent prendre en considération leurs partenaires : repérer celui qui va « lâcher » au risque de faire perdre son équipe. Chacun doit, par conséquent, être attentif aux mimiques, aux expressions du visage, aux cris (appels au secours)... Dans ce jeu, ce sont les corps qui s'expriment. En affichant immédiatement une réaction appropriée, l'observateur transmet de façon précise et éloquente à la fois sa conscience de la situation de l'autre et son propre engagement. En tant qu'intuition vécue des états affectifs de ses camarades, la faculté d'empathie inscrit les autres en soi. Partager des sensations vécues – rictus, grimaces, souffles, rougeurs... – donne à chaque élève la possibilité de reconnaître ses camarades comme une version possible de lui-même. C'est alors que l'empathie advient.

**Exprimer l'empathie par le corps et par les mots :** l'expression verbale est sollicitée au cours ou peu après ou après chaque manche. L'élève revient alors mentalement sur lui-même et les autres en mettant des mots sur ses ressentis et ceux des autres. Ces exercices - répétés régulièrement au cours d'une année -, qui partent de soi et d'un savoir éprouvé avant de s'énoncer permettent à chacun de livrer ses impressions, ses émotions, ses gênes... mais aussi ses plaisirs et ses découvertes. Le fait d'étoffer peu à peu son réservoir de mots pour dire ses ressentis – *viens me remplacer, je n'en peux plus, ne lâche pas, je ne sens plus mes jambes j'ai comme des fourmis...* -, permet de mieux exprimer sa pensée, ses émois, et *in fine* de mieux gérer ses émotions.

### S'INSPIRER

#### Pistes et ressources

- Projet EPLUCHE Le Mans IA : [http://www.ia72.ac-nantes.fr/1352796137853/0/fiche\\_\\_\\_actualite/](http://www.ia72.ac-nantes.fr/1352796137853/0/fiche___actualite/)
- Vidéos en ligne (à venir)
- VIP&S – Le Mans : [http://www.univ-lemans.fr/fr/recherche/laboratoires\\_de\\_recherche/vip\\_s.html](http://www.univ-lemans.fr/fr/recherche/laboratoires_de_recherche/vip_s.html)
- NVA : [http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main\\_page=product\\_info&products\\_id=12234](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main_page=product_info&products_id=12234)
- Omar Zanna, *Restaurer l'empathie chez les mineurs délinquants*, Dunod, 2011.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Agir avec un cadre et des règles explicites et explicitées

Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la référence à un cadre et à des règles explicites constituent un facteur protecteur puissant.

Trois entrées sont proposées : **s'informer** pour connaître les données de la recherche sur le sujet, les principes et facteurs favorisant, **agir** pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, **s'inspirer** pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.

### S'informer

#### Quel est le lien entre climat scolaire et règlement intérieur ?

Le climat scolaire est lié à la clarté des règles et au sentiment de justice scolaire (Soule, 2003). Statistiquement, l'un des facteurs les plus explicatifs de l'augmentation de la victimation est l'injustice dans l'application des règles.

Le partage par les adultes d'une même conception des règles de vie est essentiel.

Les punitions concernent essentiellement les garçons ainsi valorisés comme « forts » et « dominants ». Etre puni devient ainsi un motif de valorisation dans le groupe de pairs (Ayrat, 2007).

#### La référence à un cadre explicite

Les règles deviennent fondamentales et valorisées : on ne respecte pas les règles pour ne pas être puni mais parce qu'on en comprend l'utilité sociale.

Environ 75% des élèves peuvent adhérer à la règle et au cadre, moyennant une explicitation via des mises en situation et du dialogue (dilemmes moraux...)

Environ 15% des élèves répondent à une intervention concertée, souvent pluri-professionnelle

Environ 5% des élèves relèvent de prises en charge spécifiques et nettement différenciées (E. Royer, 2011).

#### Sentiment de justice et justice scolaire

**Renforcement négatif** : Une application disproportionnée de la punition aboutit à un renforcement des comportements négatifs.

**Renforcement positif** : La réponse éducative fait appel à la réparation dans un appel à la responsabilité des actes commis, à la valorisation des progrès en termes de comportements.

Développer une communauté juste s'appuie sur une communauté scolaire dans laquelle élèves et adultes sont garants des règles de vie et des processus les régissant.

## AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



### En quoi le règlement intérieur constitue le premier élément d'apprentissage de la citoyenneté et de la référence au droit?

La citoyenneté n'est pas seulement un problème de connaissances déclaratives mais repose aussi sur la construction de compétences sociales. L'éducation civique a eu tendance à se focaliser sur les connaissances plus que sur les compétences nécessaires au développement de la citoyenneté et du vivre ensemble. Pourtant, des études révèlent qu'**un apprentissage des compétences sociales entraîne sur une période de 3 à 5 ans une diminution de la violence et une augmentation des résultats scolaires.**

Le règlement intérieur construit avec les élèves, réinterrogé avec eux à l'occasion de l'examen de situations concrètes, constitue une référence explicite.

### Principes et facteurs favorisants

- Tous les adultes de l'école devraient travailler ensemble sur ces notions pour se les approprier et en faire des références communes...  
...pour s'assurer du respect de l'état de droit, des valeurs républicaines
- Tous les adultes de l'école sont les garants de ce cadre protecteur pour tous...  
... pour respecter et faire respecter les règles
- Chaque enfant doit se sentir protégé par le cadre et par le groupe...  
...pour prévenir les phénomènes de harcèlement  
... pour devenir « sujet » et avoir sa place, pour prévenir tout acte violent sur autrui
- Les parents connaissent ce cadre explicité par l'équipe éducative ...  
...pour favoriser la confiance, pour lever les peurs et donc assurer le bien être ou le mieux-être de tous

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



**Agir**

**Des règles explicitées, un cadre clair et protecteur pour tous**

**Actions et pratiques favorables**

<p><b>Dans l'école</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>projet d'école</b> : faire une place au cadre de l'école et aux conditions favorisant un « bon » climat scolaire.</li> <li>- Les <b>réunions de rentrée</b> qui présentent le cadre scolaire aux parents</li> <li>- Une <b>régulation régulière en équipe sur toute l'année scolaire</b> :</li> <li>- Le directeur impulse la réflexion collective et donne une ligne précise à atteindre (cf. fiche sur la place de chacun)</li> <li>- Se mettre d'accord en début d'année est nécessaire et indispensable mais non suffisant, prévoir un temps de régulation, afin de réinterroger ce cadre, est un facteur de cohésion</li> <li>- Les décisions prises en collectif et actées ne peuvent être remises en cause même si un membre de la communauté éducative ne s'y retrouve pas</li> <li>- <b>Suggestion</b> : a posteriori, partir d'événements perturbant les conditions de vie habituelles de l'école pour les interroger en collectif, saisir le point de vue de chacun, y compris des élèves et se mettre d'accord sur son traitement au regard du cadre.</li> <li>- Proposer des <b>réunions partenariales autour du règlement intérieur</b>, travail avec la mairie, pour intégrer les agents de service, le personnel qui encadre la cantine, les associations...</li> <li>- Le <b>conseil d'école pour associer la municipalité</b> et lui permettre d'explicitier son rôle (ATSEM, agents de service, centres de loisirs sur le temps périscolaire...accompagnement et surveillance de la restauration...) dans la contribution à la constitution du cadre protecteur, pour <i>associer les parents élus</i> qui participent à la constitution du cadre (débat sur RI, débats sur les projets d'école.) [Cf. fiche sur la qualité des relations et l'ouverture de l'école]</li> <li>- <b>L'affichage et des actions autour de la déclaration universelle des droits de l'homme et des droits de l'enfant dans les écoles</b></li> </ul>
----------------------------	---

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



<b>Dans la classe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Des <b>temps institutionnalisés</b> (conseils de classe, « Quoi de neuf ? »...)</li><li>- Des <b>démarches coopératives</b> (coopérative de classe, projets de classe...)</li><li>- Les <b>programmes</b> et les compétences (liens à faire par exemple en histoire géographie, éducation civique et la « République de la classe</li><li>- Confer fiches médiation par les pairs/ empathie</li></ul>
<b>Avec l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Des <b>pratiques quotidiennes</b> («régulation entre élèves par l'usage de » messages clairs » afin que l'élève puisse exprimer son ressenti et que des conflits ne s'installent pas)</li><li>- La <b>participation</b> à certaines instances de l'école (délégués de classe, bureau coopérative élèves...)</li><li>- Les rituels : <b>Ceux qui, comme « toujours entrer en classe dans le calme », distinguent le temps et l'espace de la classe (consacrés aux apprentissages, féconds, écoute attentive, parole réglée, comportements adaptés...) des autres temps et des autres espaces : l'élève est protégé en tant qu'il est élève et qu'il doit travailler. Climat de travail</b></li></ul>

## S'inspirer

Circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013 : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=72680](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72680)

### Projet PRODAS Montpellier

- [Rapport d'évaluation de la formation Prodas](#)

### Ambassadeurs UNESCO/ UNICEF

- [Blog Unicef éducation](#) (droits de l'enfant)
- Unicef : [dossier pédagogique/primaire/droits de l'enfant](#) (Kirikou)
- Unicef : [dossier pédagogique pour l'école primaire](#) sur les droits de l'enfant
- Unesco : [programme mondial](#) en faveur de l'éducation aux droits de l'homme
- LE GAL, Jean. *Les droits de l'enfant à l'école, pour une éducation à la citoyenneté*. De Boeck, Belin, 2002.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Réunions de rentrée qui présentent le cadre scolaire aux parents

- La [mallette des parents CP](#) (le débat n° 3 propose notamment de traiter le bien-être à l'école à travers la « lisibilité des règles organisant les activités de classe et la vie de l'école »)

## Coopération à l'école

- Site de l'Office central de la coopération à l'école ([OCCE](#))
- [Coopérative scolaire](#) sur eduscol

## Circonscription IEN Gosier Ste Anne (97) « Un congrès d'enfants pour une école solidaire », projet mené avec l'USEP

Projet pluridisciplinaire (maîtrise de la langue, instruction civique et morale), piloté par un congrès d'enfants. Acquisition des compétences de solidarité et de responsabilisation.

Elections de 2 délégués de classe qui représenteront l'école au congrès des élèves. Parallèlement les élèves travaillent dans les classes la notion de projet solidaire et dégagent des actions. La synthèse est rapportée par les délégués lors du congrès.

Participent au projet la mairie, et les services municipaux, les personnels de l'EN de la circonscription, l'USEP.

## Rituels scolaires

- VINCENT, Françoise. [Les rituels en Grande section](#). *Les cahiers pédagogiques*, n° 479, février 2010
- Académie de Lyon. Circonscription Andrézieux sud : [Conférence et ateliers](#) sur les rituels en maternelle

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## La coéducation avec les familles

*Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la relation avec les familles constitue un facteur protecteur puissant.*

*Trois entrées sont proposées : s'informer pour connaître les définitions, les données de la recherche sur le sujet, agir pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, s'inspirer pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.*

## S'informer

### Que nous dit la recherche ? Pourquoi un lien avec les familles ?

La qualité des réseaux sociaux et des « gardiens » est une condition de protection contre la violence.

Le développement d'un lien fort entre le jeune, sa famille et l'école permet de prédire des comportements plus sûrs à l'adolescence et des problèmes de santé moins importants (Hawkins et alii, 2000). Un véritable cercle vertueux s'enclenche lorsque l'enfant se sent soutenu tant par sa famille que par ses enseignants : on assiste alors à la diminution de la victimation et des conduites agressives (Slee, 2006), à la diminution des comportements antisociaux (Cunnigham et Sandhu, 2000).

### Mots clés

#### Communauté éducative

Article L111-3 du code de l'éducation : « Dans chaque école, collège ou lycée, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions. Art. L111-4 : « Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative... »

#### Coéducation

« La coéducation peut être définie comme une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration. Elle ne se limite pas à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant » (extrait du lexique du site universcience.fr).

#### Parentalité

« Ce terme désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, affective, morale et culturelle. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale, enfant confié à un tiers) ». ( définition issue des travaux du groupe d'appui de la loi réformant la protection de l'enfance-avril 2011) .

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Principes favorisants

- Tous les adultes travaillent ensemble sur le parcours et le suivi de l'élève  
...pour construire des références communes
- Les parents connaissent le cadre éducatif et pédagogique, explicité par l'équipe éducative ...  
...pour favoriser la confiance, pour lever les peurs
- Chaque enfant doit se sentir protégé et porté dans ses apprentissages par tous les adultes
- La construction d'une alliance pour la réussite éducative entre professionnels, parents et enfants constitue un enjeu majeur
- La coéducation comporte en elle-même la notion de collectif. Les parents doivent pouvoir échanger entre eux, dans un esprit de solidarité, et avec les membres de la communauté éducative
- La participation des parents à l'action éducative est déterminante pour la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles
- Les représentations mutuelles des parents et des personnels de l'école sont parfois faussées. Les échanges parents professionnels dans le cadre de formation communes permet de lever les malentendus (cf les ateliers de croisement des savoirs ATD Quart monde et les universités populaires de parents)
- Les actions de soutien et d'accompagnement de la parentalité permettent aux parents d'échanger et de répondre à leurs préoccupations.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



<b>Agir</b>	<p align="center"><b>La co éducation avec les familles</b></p> <p align="center"><b>Actions et pratiques favorables</b></p>
<b>Dans l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer des séances d'informations pour les parents avec les partenaires locaux (associations de parents) dans des lieux où l'on touche le maximum de parents (bibliothèque, centre social...)</li> <li>- S'adjoindre les compétences de traducteurs quand cela est nécessaire</li> <li>- Inviter les parents à participer aux événements organisés par l'école mettant en valeur tous les talents, journée du sport, événements musicaux et culturels</li> <li>- Accueillir tout nouvel élève arrivant ainsi que sa famille par un livret de bienvenue, éventuellement multilingue et des informations précises leur permettant d'intégrer la communauté éducative</li> <li>- Proposer aux parents le choix parmi un éventail de possibilités pour leur participation effective à la vie de l'école – par exemple, en prenant part à une journée des parents dans la classe, à l'organisation d'un pique nique ou d'une sortie</li> <li>- Travailler sur une démarche d'inclusion de toutes les familles, en prêtant attention à une représentation de tous les parents à toutes les occasions, conseils</li> <li>- Associer les parents et leurs représentants à la rédaction de documents de communication (par exemple : note aux familles pour les élections)</li> <li>- Proposer des services aux familles à travers les espaces numériques de travail</li> <li>- Organiser, au-delà des rencontres institutionnelles, des réunions sur le fonctionnement de l'école</li> <li>- Favoriser la mise à disposition « d'espaces parents » dédiés aux rencontres individuelles et collectives</li> <li>- Participer à des rencontres avec les parents à l'extérieur de l'école (en lien avec les associations ...)</li> <li>- Mettre en place des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté interdégradés pour faciliter les liens avec le collège.</li> <li>- Tisser des liens avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP) pour le soutien à la parentalité.</li> <li>- Informer sur les recours possibles à des personnes ressources dans l'école ou l'environnement</li> </ul>
<b>Dans la classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser tous les moyens de communication (mél, téléphone, site web de l'école) pour informer les parents sur le projet d'école et les apprentissages des enfants</li> <li>- Par exemple, communiquer avec la famille lorsqu'un élève confronté à des difficultés a réussi à franchir un palier d'apprentissage</li> <li>- Donner aux parents des conseils et des indications de méthode pour accompagner la scolarité de leur enfant</li> <li>- Inviter les parents sur la base du volontariat pour lire des histoires ou pour aider à superviser des apprentissages</li> <li>- Organiser l'entraide afin que les parents arrivant soient informés sur les attendus de l'école, du système scolaire</li> <li>- Valoriser les actions des parents en faveur de la scolarité de leurs enfants</li> <li>- Réaliser des entretiens tripartites (enseignants, enfants, parents) sur les objectifs d'apprentissages, afin de les expliciter, ainsi que sur les progrès accomplis</li> </ul>
<b>Avec l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des canaux et processus de communication qui permettent aux parents de se sentir à l'aise pour contacter les enseignant sou la direction si l'enfant éprouve des difficultés</li> <li>- Créer un bulletin ou s'assurer en partenariat que toutes les informations relatives au bien être, à la santé des enfants, soient accessibles aux familles</li> <li>- S'assurer que la bibliothèque de l'école propose du matériel à destination des parents et des enfants sur les relations parents- enfants, sur la santé ou encore sur la prévention des violences et du harcèlement, y compris de la documentation en différentes langues si nécessaire.</li> </ul>

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## S'inspirer

### Pistes et ressources

<http://eduscol.education.fr/cid46696/les-parents-ecole.html>

<http://eduscol.education.fr/cid53753/soutien-a-la-parentalite.html>

<http://eduscol.education.fr/pid26667/mallette-des-parents.html>

<http://www.atd-quartmonde.fr/IMG/pdf/quelle-ecole-pour-quelle-societe.pdf>

### Ecole élémentaire Antoine de Condorcet d'Elbeuf (76)

« Renforcer le partenariat avec les familles pour favoriser l'accrochage scolaire des élèves en difficulté ». Mise en place de contrats avec les familles avec suivi et rencontres régulières

### Ecoles et collège de Woippy (59)

Création de lieux de rencontre, formations aux outils informatiques, formations sur les interventions des parents en conseil de classe, organisation de spectacles, ouverture de l'opération « mallette des parents » à tous ..

**Dans l'académie de Montpellier :** ateliers lecture organisés en commun entre enseignants et parents avec l'association ATD Quart monde

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Interagir en contexte : le lien avec les partenaires

*Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la relation avec les partenaires constitue un facteur protecteur puissant.*

*Trois entrées sont proposées : s'informer pour connaître les définitions, les données de la recherche sur le sujet, agir pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, s'inspirer pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.*

## S'informer

L'importance de la communauté éducative dans la réussite des élèves est largement documentée par la recherche : la collectivité territoriale, les partenaires institutionnels et le tissu associatif contribuent à la qualité du climat scolaire.

La qualité des réseaux de sociabilité est une condition de protection contre la violence.

Le développement d'un lien fort entre le jeune, son environnement et l'école permet de prédire des comportements plus sûrs à l'adolescence et des problèmes de santé moins importants (Hawkins et alii, 2000).

Les principes généraux : il revient à l'équipe pédagogique de dispenser l'enseignement dans toutes les disciplines à tous les élèves dans le respect des programmes. Les intervenants extérieurs (collectivités territoriales, associations, éducateurs sportifs...) inscrivent leur action en complément de celle des maîtres et en cohérence avec le projet d'école.

Toutes les interventions, bénévoles ou rémunérées, même ponctuelles sont autorisées par le directeur d'école. Dans certains cas, elles peuvent être soumises au DASEN.

La procédure d'agrément de l'intervenant prend en compte :

- la pertinence de l'intervention en cohérence avec le projet pédagogique de l'école
- le rôle de l'enseignant dans la classe
- la compétence de l'intervenant et son niveau de qualification ou de statut.

L'enseignant participe à toutes les phases du projet : conception, mise en œuvre et évaluation. Il est responsable du contenu pédagogique, de l'organisation de sa classe et de la sécurité des élèves. Lors de l'intervention, l'enseignant participe à la séance, quelle que soit l'organisation pédagogique choisie.

## Les agréments d'associations : comment ça marche ?

[www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agrees-et-ou-subventionnees-par-l-education-nationale.html](http://www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agrees-et-ou-subventionnees-par-l-education-nationale.html)

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Mots clés

**Le projet éducatif de territoire** est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : le ministère de l'éducation nationale, les autres ministères concernés, les caisses d'allocations familiales ou la mutualité sociale agricole, les autres collectivités territoriales éventuellement impliquées, ainsi que des associations de jeunesse et d'éducation populaire, ou d'autres associations et institutions à vocation sportive, culturelle, artistique ou scientifique notamment, et des représentants de parents d'élèves.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

## Coéducation

« La coéducation peut être définie comme une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration. Elle ne se limite pas à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant » (extrait du lexique du site universcience.fr).

## Les intervenants extérieurs à l'école

Toute personne (services publics ou privés) intervenant dans une école pendant le temps scolaire doit respecter les principes fondamentaux du service public d'éducation, en particulier les principes de laïcité et de neutralité. Elle doit respecter les personnels, adopter une attitude bienveillante à l'égard des enfants, s'abstenir de tout propos ou comportement qui pourrait choquer, et faire preuve d'une absolue réserve concernant les observations ou informations qu'elle aurait pu recueillir lors de son intervention dans l'école. Le directeur de l'école veille à ce que les intervenants extérieurs à l'école offrent toutes les garanties requises par ces principes.

## Intervention des associations

L'intervention d'une association qui apporte son concours à l'enseignement public est conditionnée à l'obtention d'un agrément. Celui-ci est accordé pour cinq ans par arrêté du Ministre chargé de l'Education Nationale ou du Recteur selon le niveau d'intervention de l'association.

## AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



L'intervention d'une association ainsi agréée dans une école sur temps scolaire ne peut se réaliser que suite à l'accord du directeur qui garantit l'intérêt pédagogique de cette intervention ou son apport au projet d'école. Cet accord ne vaut que pour une période précise, dans le cadre d'un projet pédagogique défini.

### Les actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Elles sont mises en œuvre dans le cadre des programmes et/ou du projet d'école et du projet éducatif de territoire.

Elles s'appuient sur l'élaboration d'un projet éducatif global associant le ou les enseignant(s) et la ou les personne(s) susceptible(s) d'intervenir auprès des élèves pour mettre en œuvre des actions se déroulant en classe. L'inscription dans un projet dûment construit permet d'éviter des interventions ponctuelles dont la portée éducative reste souvent limitée.

Dans le cadre de ce projet sont définis :

- le rôle de chacun,
- les informations et messages à transmettre,
- le déroulement des séquences de classe,
- leur valorisation en termes de compétences des élèves.

**La prise en compte des situations d'élèves à besoins particuliers** (santé, handicap, nouvellement arrivés en France, protection de l'enfance...) nécessite un partenariat avec des services extérieurs qu'il convient d'organiser dans l'intérêt de l'élève.

Les personnels sociaux et de santé constituent des ressources et des relais pour contacter les services extérieurs ou orienter les parents vers les partenaires compétents.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



<b>Agir</b>	<b>Interagir en contexte : le lien avec les partenaires Actions et pratiques favorables</b>
<b>Dans l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter les partenaires à participer à des moments conviviaux à l'école</li> <li>- Proposer un temps aux partenaires pendant lequel les élèves peuvent présenter leurs travaux, leurs attentes</li> <li>- Encourager l'école à participer aux activités organisées par les partenaires, comme des actions de santé, de solidarité...</li> <li>- Proposer une carte d'hôte de marque aux partenaires qui leur permette d'être les invités permanents et officiels des événements de l'école : fêtes, concerts, théâtre...</li> <li>- Elaborer des stratégies afin d'engager les partenaires dans le projet d'école</li> </ul>
<b>Dans la classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter les élèves à s'investir en arts plastiques pour participer à la décoration de la classe</li> <li>- Inviter des partenaires, créer des occasions afin que les élèves s'adressent aux partenaires et soient en mesure d'offrir officiellement leurs collectes leurs productions, leurs travaux, par exemple à une résidence de personnes âgées, à des institutions locales, à des associations d'aide au développement</li> <li>- Développer les interventions débat/ discussion avec les personnels sociaux et de santé sur les questions de santé, d'activité physique</li> <li>- Développer les interventions débat/ discussion avec les partenaires associatifs et de police ou gendarmerie sur le harcèlement, les usages d'internet</li> </ul>
<b>Avec l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer du lien avec des représentants locaux (associatifs, mairie..) permettant aux filles d'une part, aux garçons d'autre part de développer l'estime de soi, le respect d'autrui.</li> <li>- Inciter les élèves à participer à toutes les formes d'engagement qui permette d'être acteur et force de proposition</li> </ul>

## S'inspirer

### Expérimentation CESC Inter degré

Une expérimentation d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-degrés (CESCI) a été menée dans 11 établissements.

Le CESCI d'un collège relevant de l'éducation prioritaire a permis une harmonisation des actions. En effet, il a été mis en place selon la cohérence inter-degrés pour répondre à une logique de réseau et correspondre aux besoins locaux identifiés.

Il travaille en particulier sur la mise en place d'actions pour développer une politique de santé inextricablement liée à des avancées en termes de citoyenneté centrées sur le respect de soi et des autres (éducation à la nutrition, prévention des conduites à risques, éducation à la sexualité, éducation au bon usage d'Internet).

Un des objectifs majeurs de ce CESC a été de créer une communauté de réflexion par rapport aux axes de travail définis.

On peut d'ores et déjà constater des effets positifs sur les pratiques qui permettent de construire une réseau plus développé entre les équipes pluri-professionnelles mais aussi d'assurer un travail régulier et complémentaire avec le comité exécutif du réseau de réussite scolaire (RRS). Par ailleurs, les partenariats déjà établis (école, collège, ville, tribunal de grande instance TGI, associations) ont pu mieux connaître leurs missions respectives sur le territoire du RRS.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Agir sur la qualité de vie à l'école : organiser le temps et l'espace

*Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, l'attention portée à la qualité de vie à l'école, à savoir l'attention portée aux bâtiments, à leur utilisation, aux différents temps de l'école ainsi qu'à la convivialité scolaire constitue un facteur protecteur puissant. Trois entrées sont proposées : **s'informer** pour connaître les données de la recherche sur le sujet, les principes et facteurs favorisant, **agir** pour envisager les pistes et les modalités possibles de travail dans chaque école, **s'inspirer** pour regarder ce qui se fait dans d'autres écoles, académies ou pays.*

### **S'informer**

#### **Sécurité et santé**

*5% des élèves déclarent ne pas aimer aller en récréation, 10% n'aiment pas aller en classe, 20% déclarent ne pas aimer aller aux toilettes, soit pour des problèmes de propreté, soit pour des problèmes de surveillance. (A l'école des enfants heureux, enfin presque, Unicef, 2011)*

#### **Convivialité scolaire**

*L'approche espagnole de la convivialité scolaire montre que les communautés scolaires organisant des temps collectifs de convivialité, y compris dans des lieux neutres, autres que l'école, le moral du personnel est meilleur, le climat de meilleure qualité et entraîne la diminution des faits de violence. (Ortega 2001)*

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



<b>Agir</b>	<b>Agir sur la qualité de vie à l'école : le temps, l'espace Actions et pratiques favorables</b>
<b>Dans l'école</b>	Organiser des journées de la propreté et de la beauté de l'école avec les partenaires Expliciter et rendre vivants les différents lieux, hors de l'école, dans l'école, leurs différentes fonctions, leurs différents usages Organiser les différents temps, notamment les récréations avec du matériel et des activités ludiques et des lieux de repos possibles Encourager la création d'un club écologique pour la création d'un jardin potager Créer et aposer des bannières réalisées par les enfants à l'entrée de l'école Présenter régulièrement les travaux réalisés par les enfants aux parents Imaginer un repas « zéro déchet » à l'école Proposer à tous les membres de la communauté éducative des affiches de règles de vie réalisées par les élèves pour rendre l'école plus accueillante et plus propice aux apprentissages
<b>Dans la classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser l'espace de la classe afin d'encourager l'apprentissage collaboratif, l'engagement des élèves dans les apprentissages et les principes d'une éducation inclusive</li> <li>- Afficher les travaux de tous les élèves dans la classe</li> <li>- S'assurer que la classe reflète les travaux de tous les élèves et de toutes leurs sensibilités sans exception</li> <li>- Les élèves doivent se reconnaître dans leur diversité dans leur environnement de travail.</li> </ul>
<b>Avec l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un groupe d'élèves ambassadeurs du développement durable dans l'école, susceptibles de former les autres élèves</li> <li>- Elaborer, travailler avec les élèves des affiches des règles de vie destinées à tous afin de rendre l'école plus accueillante et plus propice aux apprentissages</li> </ul>

## S'inspirer

**Le projet éducatif « Espaces ludiques en milieu scolaire » consiste à proposer, au sein des écoles, des espaces spécifiques ouverts aux élèves dans le hors-temps scolaire et consacrés à des activités ludiques.**

L'intérêt du dispositif a été montré au terme d'une expérimentation pilotée par la DGESCO : elle a mis en évidence que les Espaces ludiques en milieu scolaire contribuent à la réduction de la violence scolaire, qu'ils modifient la représentation que les élèves en difficulté se font de l'école et leur permettent de reprendre confiance en eux tout en développant des attitudes de coopération.

A ces divers titres, ils concourent aux objectifs des programmes concernant la citoyenneté ainsi qu'à l'amélioration de la réussite de tous les élèves.

<http://eduscol.education.fr/cid55845/espaces-ludiques.html>

### Architecture et climat scolaire

Depuis 2006, l'école de Marmoutier accueille quatre classes de maternelles. L'école a été conçue par Dominique Coulon, un architecte alsacien qui tente de placer l'enfant au cœur du bâtiment dans chacune de ses réalisations. À Marmoutier, il a fait le choix des grands espaces et de la transparence.

<http://education.francetv.fr/videos/architecture-pour-une-ecole-maternelle-v106218>



## AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

# Une ressource pour les écoles

### Utilisation

- ▶ *Considérez les pistes proposées ci dessous comme un menu d'options pour votre école*
- ▶ *Les activités et pratiques décrites ici peuvent nécessiter une adaptation au contexte local de votre école.*

Eléments favorisants	<b>Dans l'école</b> <i>Activités/ Pratiques</i>	<b>Dans la classe</b> <i>Activités/ Pratiques</i>	<b>Avec l'élève</b> <i>Activités/ Pratiques</i>
<p><b>Dynamique et stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe</b></p>	<p><b>Définir une stratégie d'accueil</b> Dans une école, le travail en équipe engage les acteurs au-delà des simples relations professionnelles. C'est en définissant une stratégie d'accueil pensée collectivement, à la fois rigoureuse et bienveillante que les personnels nouveaux trouveront leur place dans la structure scolaire et s'engageront au-delà des gestes strictement professionnels.</p> <p><b>Quelques actions possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à chaque acteur pédagogique de présenter l'école, son projet, ses projets spécifiques aux nouveaux enseignants, aux stagiaires, aux divers interlocuteurs pédagogiques</li> <li>- Faire connaître à tous les arrivants l'école, le collège de réseau, les supérieurs hiérarchiques, les partenaires locaux</li> </ul> <p>Accompagner les nouveaux tout au long du premier trimestre pour partager collectivement sur le règlement intérieur, les pratiques pédagogiques, les pratiques d'évaluation</p> <p><b>Construire une culture commune</b> La construction d'une culture commune s'appuie concrètement sur l'accueil et l'accompagnement de tout le personnel, des temps d'expression collectifs formels et informels, des décisions et des actions évaluables</p> <p><b>Quelques actions possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposer des temps de rencontres réguliers et d'échanges avec les personnels éducatifs, les inviter aux premiers conseils d'école, à certaines réunions informelles</li> </ul>	<p>Présentation d'expériences réussies dans la classe-</p> <p>Réfléchir aux modes de régulation et de traitement des conflits entre élèves, entre adultes et les rendre opérationnels (inter-individuels, médiation de tiers)</p> <p>Co interventions, échanges d'interventions, travail décloisonné sur plusieurs classes</p>	<p>,Coordination du travail autour de l'élève et de ses spécificités</p> <p>Les compétences de chacun pour la réussite de l'élève : enseignant, autre enseignant référent éventuellement, infirmière, AS, médecin...</p> <p>Adultes référents pour les élèves qui ont besoin d'un accompagnement spécifique</p>

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



- Tous les adultes de l'école travaillent ensemble, s'impliquent dans l'équipe, explicitent l'implicite
- Le directeur d'école avec son équipe, la collectivité sont associés à la réflexion sur l'environnement de travail professionnel, et portent attention à la convivialité
- Echanger régulièrement, partager l'information, distribuer des rôles stratégiques: présentation de circulaires,

## Définir une cohérence d'action dans l'école

Concilier allégeance et indépendance, équilibrer actions collectives ou autonomes, passent par une coordination des pratiques : visibilité des attitudes, des pratiques, des exigences des uns et des autres ; interdépendance forte pour éviter les contestations sur la norme et la didactique de chacun ; unité, cohérence sur les interventions face aux élèves

### Quelques actions possibles :

- La coordination nécessaire entre personnels enseignants et non-enseignants, assurée par le directeur d'école, s'appuie sur des temps de travail communs de tous les personnels de l'école, l'articulation avec les personnels non enseignants est organisée pour définir clairement le rôle de chacun et pour que chacun ait sa place.
- Des temps de travail ritualisés de construction de projets, d'analyse et d'élaboration de pratiques éducatives et pédagogiques favorisent l'échange et la décentration
- Définir l'ordre du jour de quelques réunions spécialement dédiées au climat scolaire : les réunions de rentrée scolaire des enseignants, les conseils d'école, les conseils de cycles, les conseils de maîtres
- Dynamiser les échanges, temps de communication d'informations, de régulation, d'auto-analyse
- Instaurer ensemble des règles de vie d'école communes (ATSEM/Enseignants /autres acteurs)
- Encourager les retours d'expérience sur les micro-violences quotidiennes
- Créer un espace de parole pour la régulation des conflits des élèves, pour favoriser l'expression et valoriser les comportements positifs et les réussites
- Echanger sur la vie scolaire, la gestion des incivilités et les procédures mises en place

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



<p><b>Des règles explicitées, un cadre protecteur pour tous</b></p>	<p>Le <b>projet d'école</b> : faire une place au cadre de l'école et aux conditions favorisant un « bon » climat scolaire.          Les <b>réunions de rentrée</b> présentent le cadre scolaire aux parents          Une <b>régulation régulière en équipe sur toute l'année scolaire</b> :          Le directeur impulse la réflexion collective et donne une ligne précise à atteindre (cf. fiche sur la place de chacun)          Se mettre d'accord en début d'année est nécessaire et indispensable mais non suffisant, prévoir un temps de régulation, afin de réinterroger ce cadre, est un facteur de cohésion          Les décisions prises en collectif et actées ne peuvent être remises en cause même si un membre de la communauté éducative ne s'y retrouve pas  <b>Suggestion</b> : a posteriori, partir d'événements perturbant les conditions de vie habituelles de l'école pour les interroger en collectif, saisir le point de vue de chacun, y compris des élèves et se mettre d'accord sur son traitement au regard du cadre.          Proposer des <b>réunions partenariales autour du règlement intérieur</b>, travail avec la mairie, pour intégrer les agents de service, le personnel qui encadre la cantine, les associations...  <ul style="list-style-type: none"> <li>Le <b>conseil d'école pour associer la municipalité</b> et lui permettre d'explicitier son rôle (ATSEM, agents de service, centres de loisirs sur le temps périscolaire...accompagnement et surveillance de la restauration...) dans la contribution à la constitution du cadre protecteur, pour <i>associer les parents élus</i> qui participent à la constitution du cadre (débat sur RI, débats sur les projets d'école.) [Cf. fiche sur la qualité des relations et l'ouverture de l'école]</li> <li><b>L'affichage et des actions autour de la déclaration universelle des droits de l'homme et des droits de l'enfant dans les écoles</b></li> </ul> </p>	<p>Des <b>temps institutionnalisés</b> (conseils de classe, « Quoi de neuf ? »...)          Des <b>démarches coopératives</b> (coopérative de classe, projets de classe...)          Les <b>programmes</b> et les compétences (liens à faire par exemple en histoire géographie, éducation civique et la « République de la classe          Confer fiches médiation par les pairs/ empathie</p>	<p>Des <b>pratiques quotidiennes</b> («régulation entre élèves par l'usage de » messages clairs » afin que l'élève puisse exprimer son ressenti et que des conflits ne s'installent pas)          La <b>participation</b> à certaines instances de l'école (délégués de classe, bureau coopérative élèves...)          Les rituels : <b>Ceux qui, comme « toujours entrer en classe dans le calme », distinguent le temps et l'espace de la classe (consacrés aux apprentissages, féconds, écoute attentive, parole réglée, comportements adaptés...) des autres temps et des autres espaces : l'élève est protégé en tant qu'il est élève et qu'il doit travailler.</b>          Climat de travail</p>
<p><b>Stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves</b></p>	<p>Règlement Intérieur mettant en exergue ces principes          Relations fréquentes avec les parents d'élèves et leurs associations          « échelle » des punitions commune à toute l'école (punitions justes et comprises de tous).          Médiateurs (voir fiche )          Conseil des délégués élus des classes          Projets communs à l'école (<i>journal, site Internet, fêtes, évènements particuliers, chorale, environnement (jardin, potager...), voyages, sorties, rencontres sportives ou culturelles</i>)          Coopérative scolaire : gestion des projets, moyens financiers, bureau commun adultes et élèves          Projets citoyens en direction des élèves mais aussi de la</p>	<p>Emplois du temps et calendriers explicites et explicités          Objectifs de séances et des attentes explicites dans le cadre d'une pédagogie structurée          Reconnaissance commune de la place centrale du rôle de l'erreur dans les apprentissages.          Instances de parole (<i>conseil de classe...</i>)          Autoévaluations, évaluations formatives          Modalités d'évaluations claires, objectives et explicites.          Situations d'apprentissages et projets</p>	<p>Autoévaluations, co-évaluations et évaluations formatives.          Entretiens individuels avec l'élève et sa famille (<i>remise des livrets...</i>)          Valorisation « à priori » des réussites.          Contrats et plans de travail individualisés          Prise en compte des compétences culturelles, psychosociales et extrascolaires de chaque élève.          PPRE contractualisés          Aide personnalisée explicite, et ciblée selon la nature des difficultés rencontrées.          Valorisation de la parole des faibles parleurs</p>

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



	<p>population <i>(voir fiche sur l'école dans son contexte)</i> Prise en compte et suivi de tous les faits de violence physique ou verbale, même les plus anodins en apparence. Pratique de la coopération, du tutorat et de l'aide entre élèves Pratique du débat réglé, apprentissage de la « fonction persuasive », de l'argumentation et de la prise de parole. Différentiation pédagogique et le cas échéant co-intervention dans la prise en charge et l'accompagnement des difficultés rencontrées dans les apprentissages</p>	<p>féderateurs et engageants qui donnent du sens aux apprentissages et favorisent le réinvestissement de notions dans toutes les disciplines Conseil de classe : élaboration des projets, des règles de vie, régulation des conflits. Coopérative de classe : gestion des projets de la classe. Groupes de travail hétérogènes Résolution en commun de problèmes complexes Projets de groupes Recherches, projets, exposés...individuels ou avec une tâche précise au sein du groupe. Utilisation de jeux coopératifs</p>	<p>Responsabilisation des élèves <i>(les « métiers » de la classe, membre du bureau de la coopérative, délégué de classe...)</i></p>
--	---	---	--

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



## Co éducation avec les parents

- Assurer des séances d'informations pour les parents avec les partenaires locaux (associations de parents) dans des lieux où l'on touche le maximum de parents (bibliothèque, centre social...)
- S'adjoindre les compétences de traducteurs quand cela est nécessaire
- Inviter les parents à participer aux événements organisés par l'école mettant en valeur tous les talents, journée du sport, événements musicaux et culturels
- Accueillir tout nouvel élève arrivant ainsi que sa famille par un livret de bienvenue, éventuellement multilingue et des informations précises leur permettant d'intégrer la communauté éducative
- Proposer aux parents le choix parmi un éventail de possibilités pour leur participation effective à la vie de l'école – par exemple, en prenant part à une journée des parents dans la classe, à l'organisation d'un pique nique ou d'une sortie
- Travailler sur une démarche d'inclusion de toutes les familles, en prêtant attention à une représentation de tous les parents à toutes les occasions, conseils
- Associer les parents et leurs représentants à la rédaction de documents de communication (par exemple : note aux familles pour les élections)
- Proposer des services aux familles à travers les espaces numériques de travail
- Organiser, au-delà des rencontres institutionnelles, des réunions sur le fonctionnement de l'école
- Favoriser la mise à disposition « d'espaces parents » dédiés aux rencontres individuelles et collectives
- Participer à des rencontres avec les parents à l'extérieur de l'école (en lien avec les associations ...)
- Mettre en place des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté interdegrés pour faciliter les liens avec le collège.
- Tisser des liens avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP) pour le soutien à la parentalité.
- Informer sur les recours possibles à des personnes ressources dans l'école ou l'environnement

- Utiliser tous les moyens de communication (mél, téléphone, site web de l'école) pour informer les parents sur le projet d'école et les apprentissages des enfants
- Par exemple, communiquer avec la famille lorsqu'un élève confronté à des difficultés a réussi à franchir un palier d'apprentissage
- Donner aux parents des conseils et des indications de méthode pour accompagner la scolarité de leur enfant
- Inviter les parents sur la base du volontariat pour lire des histoires ou pour aider à superviser des apprentissages
- Organiser l'entraide afin que les parents arrivant soient informés sur les attendus de l'école, du système scolaire
- Valoriser les actions des parents en faveur de la scolarité de leurs enfants
- Réaliser des entretiens tripartites (enseignants, enfants, parents) sur les objectifs d'apprentissages, afin de les expliciter, ainsi que sur les progrès accomplis

- Etablir des canaux et processus de communication qui permettent aux parents de se sentir à l'aise pour contacter les enseignants ou la direction si l'enfant éprouve des difficultés
- Créer un bulletin ou s'assurer en partenariat que toutes les informations relatives au bien être, à la santé des enfants, soient accessibles aux familles
- S'assurer que la bibliothèque de l'école propose du matériel à destination des parents et des enfants sur les relations parents- enfants, sur la santé ou encore sur la prévention des violences et du harcèlement, y compris de la documentation en différentes langues si nécessaire.

# AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE



<p><b>Partenariat local</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter les partenaires à participer à des moments conviviaux à l'école</li> <li>- Proposer un temps aux partenaires pendant lequel les élèves peuvent présenter leurs travaux, leurs attentes</li> <li>- Encourager l'école à participer aux activités organisées par les partenaires, comme des actions de santé, de solidarité...</li> <li>- Proposer une carte d'hôte de marque aux partenaires qui leur permette d'être les invités permanents et officiels des événements de l'école : fêtes, concerts, théâtre...</li> <li>- Elaborer des stratégies afin d'engager les partenaires dans le projet d'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter les élèves à s'investir en arts plastiques pour participer à la décoration de la classe</li> <li>- Inviter des partenaires, créer des occasions afin que les élèves s'adressent aux partenaires et soient en mesure d'offrir officiellement leurs collectes leurs productions, leurs travaux, par exemple à une résidence de personnes âgées, à des institutions locales, à des associations d'aide au développement</li> <li>- Développer les interventions débat/discussion avec les personnels sociaux et de santé sur les questions de santé, d'activité physique</li> <li>- Développer les interventions débat/discussion avec les partenaires associatifs et de police ou gendarmerie sur le harcèlement, les usages d'internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer du lien avec des représentants locaux (associatifs, mairie..) permettant aux filles d'une part, aux garçons d'autre part de développer l'estime de soi, le respect d'autrui.</li> </ul> <p>Inciter les élèves à participer à toutes les formes d'engagement qui permette d'être acteur et force de proposition</p>
<p><b>Qualité de vie :le temps et l'espace</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des journées de la propreté et de la beauté de l'école avec les partenaires</li> <li>- Expliciter et rendre vivants les différents lieux, hors de l'école, dans l'école, leurs différentes fonctions, leurs différents usages</li> <li>- Organiser les différents temps, notamment les récréations avec du matériel et des activités ludiques et des lieux de repos possibles</li> <li>- Encourager la création d'un club écologique pour la création d'un jardin potager</li> <li>- Créer et aposer des bannières réalisées par les enfants à l'entrée de l'école</li> <li>- Imaginer un repas « zéro déchet » à l'école</li> <li>- Proposer à tous les membres de la communauté éducative des affiches de règles de vie réalisées par les élèves pour rendre l'école plus accueillante et plus propice aux apprentissages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser l'espace de la classe afin d'encourager l'apprentissage collaboratif, l'engagement des élèves dans les apprentissages et les principes d'une éducation inclusive</li> <li>- Afficher les travaux de tous les élèves dans la classe</li> <li>- S'assurer que la classe reflète les travaux de tous les élèves et de toutes leurs sensibilités sans exception</li> <li>- Les élèves doivent se reconnaître dans leur diversité dans leur environnement de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un groupe d'élèves ambassadeurs du développement durable dans l'école, susceptibles de former les autres élèves</li> <li>- Elaborer, travailler avec les élèves des affiches des règles de vie destinées à tous afin de rendre l'école plus accueillante et plus propice aux apprentissages</li> </ul>

## À l'école

### Dans la cour de récréation/ les sanitaires

Signaux faibles	Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Élève isolé		
Élève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Élève agressé physiquement : croche-pied, tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Élève qui se fait voler son goûter		
Cible de jeux dangereux		
Cible de jets d'objets (ballon...)		
Se rapproche des adultes sans leur parler nécessairement, cherche leur compagnie		
Impliqué dans des conflits, mais est souvent « perdant »		
Affaires scolaires abimées		
Cartable caché, dégradé		
Vêtements perdus ou oubliés		
Élève qui subit un déshabillage ou des baisers forcés		
Élève qui est souvent aux sanitaires pendant les pauses (pour s'y « cacher »)		
Élève qui n'ose pas se rendre aux sanitaires (par peur)		
Élève enfermé dans les sanitaires par d'autres élèves		
Élève victime de voyeurisme, parfois filmé, dans les toilettes et dont l'image est ensuite éventuellement diffusée ou montrée		

# NON AU HARCÈLEMENT

Élève filmé, photographié à son insu		
Élève qui demande fréquemment à ne pas aller en récréation pour lire		
Élève qui apporte par exemple des sucreries à l'école pour les partager systématiquement avec les autres		

## À la cantine

<b>Signaux faibles</b>	<b>Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets</b>	<b>Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent</b>
Mange seul		
Mange en groupe, mais se fait voler une partie de son déjeuner : dessert, fromage, pain		
Victime de jets de nourriture		
Élève qui renverse son plateau suite à un croche-pied		
Eau renversée sur le plateau, sel ou pain dans le verre d'eau...		
Les autres élèves se lèvent ou changent de place quand il/elle s'installe près d'eux		

## Sur le trajet domicile-école et aux abords de l'école

<b>Signaux faibles</b>	<b>Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets</b>	<b>Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent</b>
Peur de faire le trajet seul		
Se dépêche de rentrer dans l'école		
À l'inverse, arrive en dernier		
Moqueries dans les transports		
Rate le transport		
Modifie ses trajets/emprunte des chemins détournés		
Refus d'aller à l'école		

## Dans la classe

<b>Signaux faibles</b>	<b>Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets</b>	<b>Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent</b>
Personne ne veut faire d'activité en groupe avec cet élève		
Élève choisi en dernier pour les activités de groupe		
Élève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Nervosité importante en expression orale		
Moqueries/murmures quand l'élève participe ou au moment où les copies et les cahiers sont rendus		

# NON AU HARCÈLEMENT

Affaires scolaires dégradées		
Absence de stylos, cahiers que l'élève dit avoir perdus		
Réactions violentes inhabituelles/réactions inappropriées		
Chute des résultats scolaires		
Refus de participer en classe et/ou refus de venir au tableau		
Jet de boulettes de papier, de petits matériels (capuchon, stylos, encre...)		

## Sorties et voyages scolaires

*Les faits peuvent, pour certains, se produire dans la chambre partagée avec d'autres élèves*

<b>Signaux faibles</b>	<b>Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets</b>	<b>Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent</b>
Élève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Élève agressé physiquement : croche-pied, tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Élève avec qui personne ne veut se mettre en rang		
Élève à côté de qui personne ne veut s'asseoir dans les transports		
Élève qui est isolé pendant les différents repas, les visites, les veillées...		
Élève qui a des difficultés à être à l'aise avec le groupe		
Élève avec qui personne ne veut partager la chambre		
Élève qui se fait voler, dégrader ses effets personnels		
Élève qui refuse d'aller en sortie ou en voyage scolaire		

## À la maison

Signaux faibles	Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets
Nervosité	
Troubles du sommeil, cauchemars, endormissement ou réveil difficiles, énurésie	
Perte d'appétit, troubles de l'alimentation	
Maux de ventre/de tête	
Fatigue	
Dévalorisation de soi	
Menace de se blesser ou de blesser les autres	
Anxiété	
Tristesse, manque d'entrain/d'envie, idées noires	
Peur ou refus d'aller à l'école	
Agressivité, insatisfaction, irritabilité	
Repli sur soi	
Isolement vis-à-vis des autres membres de la famille, refus de s'exprimer, retrait	
Baisse des résultats scolaires/ Baisse de l'appétence scolaire	
Affaires perdues, abimées, dégradées	
N'est jamais ou rarement invité à jouer ou dormir chez un camarade d'école ou n'invite jamais aucun camarade à la maison (ou bien toujours le même)	
Augmentation de la demande d'argent de poche ou disparition d'argent ou d'objets à la maison (racket)	
Bleus/marques de coups/griffures	

## MODULE : LA RÉCRÉATION

Un dispositif expérimenté d'élaboration de pistes pour améliorer le déroulement de la récréation, lieu de crispations conflictuelles entre élèves et dans l'équipe. Le dispositif relie une approche pragmatique se concluant par des décisions concrètes dans le contexte spécifique à une prise en compte des paramètres des relations (cadre-sens-communication).

### Activité 1 :

Présentation du schéma proposé ; commentaire sur Pôle 1. Statut donné au temps de récréation en lien avec les besoins des élèves et des adultes ; étape importante pour une mise en perspective renouvelée de la récréation.

### Activité 2 :

Graffiti tournant pour pôles 2 à 6 : chacun inscrit sur deux colonnes « constats » et « évolutions souhaitées », puis complète en tournant.

Liste des pôles proposés dans le contexte d'une école mais facilement transposable :

Pôle 2 **Activités des élèves**

Pôle 3 **L'espace cour et annexes**

Pôle 4 **Le matériel**

Pôle 5 **Les comportements des élèves**

Pôle 6 **Les rôles des maîtres et autres adultes éventuels.**

### Activité 3 :

Pôle par pôle, bilan des constats, synthèse des souhaits, rappel des obligations, débats suivis d'une prise de décisions de l'équipe sur les paramètres à modifier et les modalités d'implication des élèves faisant l'objet d'un consensus dans l'équipe.

## LA RÉCRÉATION : pistes pour en améliorer le déroulement

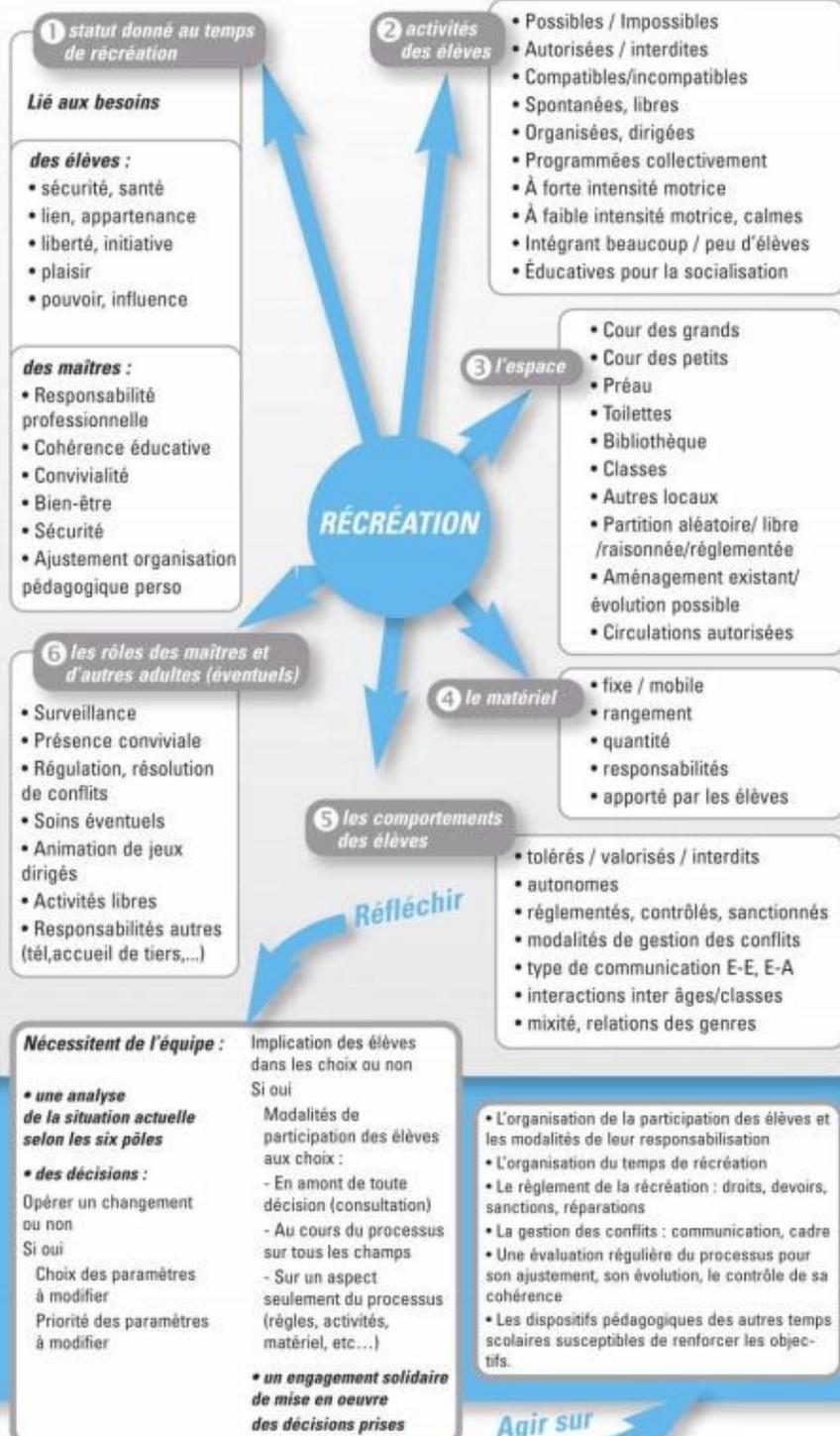


Schéma paru dans la revue Animation & Education - Juillet-Octobre 2013 - n°235-236  
Retrouvez l'intégralité de la démarche dans l'article en libre accès sur <http://animeduc.occe.coop>

# Stratégie d'équipe : les outils

## Les vidéos

Elles peuvent être utilisées pour sensibiliser les équipes, apprendre à repérer les « signaux faibles » du harcèlement, etc.

- Nice, 2015, "Brisons la loi du silence"  
[http://www.dailymotion.com/video/x2lkaxo\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2lkaxo_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo_school)
- Lille, 2015, "Regards d'enfants"  
[http://www.dailymotion.com/video/x2lkakq\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2lkakq_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-primaire-laureat-national-exaequo_school)
- Rouen, 2014, "Il était une fois... Patate"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-6e-5e_school)  
A consulter également : l'histoire du projet et son développement à long terme, avec le lien entre CM2 et 6<sup>ème</sup> (à télécharger sur M@gistère).
- Rouen, 2015, « Dominos TV : harcèlement entre cartables à l'école »  
[https://www.facebook.com/agircontroleharcelementalecole/videos/915630755181230/?video\\_source=pages\\_finch\\_main\\_video](https://www.facebook.com/agircontroleharcelementalecole/videos/915630755181230/?video_source=pages_finch_main_video)
- Versailles, 2014, "La cour de récré"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1kv9ia\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-le-coup-de-coeur-de-l-academie-de-versailles\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1kv9ia_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-le-coup-de-coeur-de-l-academie-de-versailles_school)
- Grenoble, 2014, "La journée de Junior"  
[http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3\\_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x1ld1y3_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-categorie-meilleure-video-primaire_school)
- Rennes, 2015, "C'était pour rire"  
<https://youtu.be/m4Cg0DDStSU>
- Les Petits citoyens :  
[http://www.dailymotion.com/video/x17lzhf\\_c-est-quoi-le-harcelement\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzhf_c-est-quoi-le-harcelement_school) -> c'est quoi le harcèlement  
[http://www.dailymotion.com/video/x17lzik\\_stop-au-silence\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzik_stop-au-silence_school) -> stop au silence  
[http://www.dailymotion.com/video/x17lziv\\_non-a-l-exclusion\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lziv_non-a-l-exclusion_school) -> non à

l'exclusion

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzir\\_begayer-ce-n-est-pas-drole\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzir_begayer-ce-n-est-pas-drole_school) -> bégayer ce n'est pas drôle

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzm4\\_mauvaise-influence\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzm4_mauvaise-influence_school) -> mauvaise influence

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzmj\\_internet-pas-net\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzmj_internet-pas-net_school) -> internet n'est pas net

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzn2\\_des-apparences-trompeuses\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzn2_des-apparences-trompeuses_school) -> des apparences trompeuses

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzon\\_le-racket-c-est-pas-du-jeu\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzon_le-racket-c-est-pas-du-jeu_school) -> le racket c'est pas du jeu

[http://www.dailymotion.com/video/x17lza\\_ca-va-trop-loin\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lza_ca-va-trop-loin_school) -> ça va trop loin

[http://www.dailymotion.com/video/x17lzub\\_laisse-les-filles\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x17lzub_laisse-les-filles_school) -> laisse les filles

- Le racket (Blue cut production) <https://vimeo.com/92718331>
- Le racket (CNC DH et CANOPE) : [http://www.dailymotion.com/video/x2aoom le-racket-plus-jamais-ca\\_school](http://www.dailymotion.com/video/x2aoom le-racket-plus-jamais-ca_school)
- La danse des brutes : <https://www.youtube.com/watch?v=uUbl8P-x8Vc>  
Et son guide pédagogique : <http://www.onf-nfb.gc.ca/sg/100468.pdf>

## Affiches

Elles peuvent être utilisées pour animer une campagne de prévention, comme support d'une intervention conjointe de l'ensemble des enseignant.e.s, etc.

- Toulouse, 2015  
[http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/04/toulouselavelanet811\\_affiche2-e1428409087259.jpg](http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/04/toulouselavelanet811_affiche2-e1428409087259.jpg)
- Toulouse, 2014

[http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/05/academie\\_toulouse\\_categorie\\_affiche\\_primaire5.jpg](http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/05/academie_toulouse_categorie_affiche_primaire5.jpg)

- Rennes, 2014  
[http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fwebdav%2Fsite%2Facademie%2Fgroups%2FRECTORAT%2F%2Fpublic%2Ffactusweb%2Fimactus12%2Fcoup%252520de%252520coeur%252520acad%2525C3%2525A9mique-1\\_BD.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fjahia%2Fsite%2Facademie%2Faccueil%2Fpid%2F19479%3FentryId%3D93580&h=692&w=1024&tbnid=73SlkaTAR\\_yo2M%3A&zoom=1&docid=1kDYtZNT8S1tiM&ei=CfdVVcukLMGSU6fLgdgO&tbnid=isch&iact=rc&uact=3&dur=1364&page=2&start=33&ndsp=33&ved=0CLOBEKODMDI](http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fwebdav%2Fsite%2Facademie%2Fgroups%2FRECTORAT%2F%2Fpublic%2Ffactusweb%2Fimactus12%2Fcoup%252520de%252520coeur%252520acad%2525C3%2525A9mique-1_BD.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.ac-rennes.fr%2Fjahia%2Fjahia%2Fsite%2Facademie%2Faccueil%2Fpid%2F19479%3FentryId%3D93580&h=692&w=1024&tbnid=73SlkaTAR_yo2M%3A&zoom=1&docid=1kDYtZNT8S1tiM&ei=CfdVVcukLMGSU6fLgdgO&tbnid=isch&iact=rc&uact=3&dur=1364&page=2&start=33&ndsp=33&ved=0CLOBEKODMDI)

## Ouvrages et œuvres permettant d'aborder le harcèlement et la violence en milieu scolaire

(à télécharger sur M@gistère).

### Programmes, activités et ressources

- Programme « Vers le Pacifique » : vise à développer les compétences psychosociales des tout-petits, à favoriser la régulation des conflits et, pour les plus grands, la médiation par les pairs

<http://institutpacifique.com/>

<https://www.youtube.com/watch?v=kzNBMPA7FSI>

- Guide des ressources et des outils sur la gestion non violente des relations et des conflits (N°336, Sept-oct. 2014) – Non violence actualité : Les enseignants et les éducateurs pourront découvrir des programmes pédagogiques pour développer les compétences psychosociales des élèves et des moyens pour travailler avec eux la communication, le respect et la citoyenneté. Enfin, tout un chacun pourra y trouver le support adapté à son besoin du moment, du jeu coopératif de poche au livre pour enfant.

[http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main\\_page=product\\_info&cPath=53\\_4&products\\_id=12263&zenid=298ee3b7d940d0f9c487f8f5ed636606](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?main_page=product_info&cPath=53_4&products_id=12263&zenid=298ee3b7d940d0f9c487f8f5ed636606)

Non-violence actualité propose également des ressources sur le harcèlement entre pairs : ouvrages, affiches, guide sur la prévention du harcèlement, etc.

- Le guide pour aider et protéger la prise de parole en classe, en partenariat avec le CNDP [http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/11/guide\\_du\\_debat\\_cndp2.pdf](http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/11/guide_du_debat_cndp2.pdf)

- La [fiche](#) sur le conseil de coopération de la Coordination française pour la décennie
- La [fiche](#) de l'OCCE dédiée à la mise en place d'un conseil de coopérative
- La fiche synthèse sur le conseil de coopération, proposée par [l'OCCE](#) de Haute-Garonne (à télécharger sur M@gistère).
- L'agenda coopératif, proposé par l'OCCE : outil pédagogique, illustré, dans lequel, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter. <http://www.occe.coop/federation/publications/agenda-cooperatif>
- Le site ressource de l'association APEAS, portant sur les jeux dangereux [http://www.jeudufoulard.com/html-fr/fram\\_01.html](http://www.jeudufoulard.com/html-fr/fram_01.html)
- Les 9 jeux de coopération en Education Physique et Sportive, proposés par l'académie de Poitiers <http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article596>
- Les 3 jeux de société fondés sur la coopération créés par l'association NVA [http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3\\_2](http://www.nonviolence-actualite.org/catalog/index.php?cPath=3_2)
- Des idées proposées par l'académie de Poitiers autour du jeu de « parachute » [http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/IMG/pdf/Activites\\_parachute.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/IMG/pdf/Activites_parachute.pdf)
- La médiation par les pairs en école élémentaire, par [l'AROEVEN](#). La médiation par les pairs est un dispositif de résolution non violente des conflits, adapté aujourd'hui à l'école élémentaire. L'AROEVEN propose la mise en place de séances de médiation dans l'école. Elles sont conduites volontairement par tous les élèves engagés dans la démarche avec l'aval des adultes de l'équipe de pilotage. L'objet de la médiation est de chercher, avec l'aide des médiateurs, un projet de réponse au conflit rencontré. Le projet associe les élèves, les adultes de l'école (enseignants, animateurs, parents, directeurs, personnels de mairie...) et l'association sur l'année scolaire. L'association organise des temps de formation, de co-formation, d'accompagnement et de suivi afin de favoriser l'assimilation de la démarche par l'équipe éducative afin qu'elle intègre progressivement la culture de l'école.  
<http://www.aroeven.fr/missions/prevenir-les-inciviles-et-la-violence-en-milieu-scolaire/en-ecole-elementaire-la>
- L'éducation à la citoyenneté à l'école, par [l'AROEVEN](#). Cette intervention est destinée aux adultes de l'établissement : enseignants, parents, animateurs,

personnel de mairie et direction. L'idée est d'inviter tous les acteurs de l'école à construire ensemble un projet d'éducation à la citoyenneté. L'association est là pour animer, proposer, accompagner. Pour autant, l'équipe des adultes reste créatrice du projet. L'éducation à la citoyenneté peut prendre des couleurs très variées. Cependant, pour qu'elle soit effective, elle nécessite des postulats (un projet, une dynamique..) que nous pouvons aider à installer.  
<http://www.aroeven.fr/missions/eduquer-la-citoyennete/en-ecole-elementaire-inscrire-leducation-la-citoyennete>

- Appréhender les enjeux du numérique dans le développement de l'enfant, par [l'AROEVEN](#). L'éducation aux usages du numérique apparaît aujourd'hui nécessaire dès l'école élémentaire. Cette « éducation à » est engagée dans tous les temps de l'enfant, c'est pourquoi l'association propose une intervention collective : parents, enseignants, animateurs, personnel de mairie et direction sur des éléments d'information mais aussi pour engager le nécessaire débat sur les postures et les choix éducatifs vis-à-vis des outils numériques : l'école, la maison, le téléphone... Des démarches auprès des élèves sont aussi envisageables : le parcours du cyber citoyen et une intervention sur le cyber harcèlement spécifiquement.  
<http://www.aroeven.fr/missions/lutter-contre-les-discriminations-et-les-prejuges/en-ecole-elementaire-apprehender-les>
- La fiche sur la surveillance et l'animation de la cour de récréation :

## MODULE : LA RÉCRÉATION

Un dispositif expérimenté d'élaboration de pistes pour améliorer le déroulement de la récréation. Lieu de crispations conflictuelles entre élèves et dans l'équipe. Le dispositif relie une approche pragmatique se concluant par des décisions concrètes dans le contexte spécifique à une prise en compte des paramètres des relations (cadres-communication).

### Activité 1 :

Présentation du schéma proposé ; commentaire sur Pôle 1. Statut donné au temps de récréation en lien avec les besoins des élèves et des adultes ; étape importante pour une mise en perspective renouvelée de la récréation.

### Activité 2 :

Graffiti tournant pour pôles 2 à 6 : chacun inscrit sur deux colonnes « constats » et « évolutions souhaitées », puis complète en tournant.

Liste des pôles proposés dans le contexte d'une école mais facilement transposable :

Pôle 2 **Activités des élèves**

Pôle 3 **L'espace cour et annexes**

Pôle 4 **Le matériel**

Pôle 5 **Les comportements des élèves**

Pôle 6 **Les rôles des maîtres et autres adultes éventuels.**

### Activité 3 :

Pôle par pôle, bilan des constats, synthèse des souhaits, rappel des obligations, débats suivis d'une prise de décisions de l'équipe sur les paramètres à modifier et les modalités d'implication des élèves faisant l'objet d'un consensus dans l'équipe.

## LA RÉCRÉATION : pistes pour en améliorer le déroulement



Schéma paru dans la revue Animation & Education - juillet-Octobre 2013 - n°235-236  
Retrouvez l'intégralité de la démarche dans l'article en libre accès sur <http://animeduc.occe.coop>

# L'ÉQUIPE PHARE

L'équipe Phare est composée des personnels chargés de la mise en œuvre du programme au sein de l'établissement : Une équipe ressource de 5 personnels au minimum désignés par l'IEN **Chéry Sandrine** pour toute la circonscription, une équipe programme avec de personnels de l'école et dans certains cas une équipe ressource de l'école.

## LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PHARE

Nom	Prénom	Fonction	Roles
FLECHON	Céline	CPC	Équipe ressource circo
BALLAZ	Jean-Marc	Conseiller pédagogique de circonscription	Équipe ressource circo
paccard	fabrice	Directeur	Équipe ressource circo Formateur climat scolaire
Oster-Bouley	Elodie	directrice	Équipe ressource circo Formateur climat scolaire
Cartannaz	Jérémy	CPC	Équipe ressource circo Formateur climat scolaire



# LES ASSISTANTS ET ASSISTANTES DE CIRCONSCRIPTION

Leur rôle consiste à accompagner l'inspecteur ou inspectrice de l'Education nationale dans la mise en œuvre du plan de prévention dans toute la circonscription.

## L'ÉQUIPE RESSOURCE CIRCO

**Une équipe pluricatégorielle** sensibilisée aux phénomènes de harcèlement, familiarisée aux outils pédagogiques et éducatifs et formée au traitement des situations est constituée.

**Cette équipe reçoit une formation complète** sur les problématiques de harcèlement et de cyber harcèlement, au plan scientifique, juridique et psychologique. Elle est formée en particulier à anticiper, à prendre en charge et à résoudre toutes les situations de harcèlement. Elle s'acculture avec l'écosystème de cette politique publique, à la maîtrise des circuits institutionnels, au maillage partenarial et au plan de prévention académique.

## L'ÉQUIPE RESSOURCE ÉCOLE

Les membres équipe ressource école sont des personnels de l'école formés à la prise en charge des situations de harcèlement pouvant intervenir avant que l'équipe ressource de circonscription ne soit sollicitée.

## L'ÉQUIPE PROGRAMME ÉCOLE

Le programme PHARe prévoit que **10h annuelles seront proposées aux élèves** afin de :

- développer leurs compétences psychosociales ;
- développer leur capacité à travailler collectivement ;
- aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement sans discours moralisateur mais par des biais ludiques et pédagogiques.

**L'équipe programme école est destinée à organiser et à dispenser ces 10h** d'apprentissage lors de temps d'enseignements ou collectifs.



## **FORMATEUR CLIMAT SCOLAIRE**

Le formateur climat scolaire: les pilotes peuvent désigner au sein de l'équipe Phare un personnel reconnu par l'EAFC pour ses compétences de formateur en climat scolaire (MPP, ELCS, CPS...).

## **VOLONTAIRE DU SERVICE CIVIQUE**

Le volontaire participe activement aux actions de prévention et de sensibilisation. Il aide à la mise en place des temps forts et des activités en lien avec les équipes pédagogiques et éducatives.

# LES 10H D'APPRENTISSAGE

10 heures d'apprentissage offrent une opportunité précieuse d'investir dans la sécurité, le bien-être et le développement social et émotionnel des élèves, tout en favorisant un environnement scolaire inclusif et respectueux pour tous.

Du cours préparatoire à la terminale, les heures sont prévues pour sensibiliser et former les élèves à la prévention du harcèlement à l'école.

Ces 10 heures ont vocation à :

- aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement: acquérir la connaissance de ce phénomène, comprendre comment il agit, connaître ses conséquences également en matière de cyberharcèlement, apprendre à s'en prémunir et à en protéger les autres;
- développer les compétences psychosociales des élèves et, en particulier, former les élèves à l'empathie afin d'améliorer la qualité des relations entre les élèves et favoriser l'acquisition d'un ensemble de compétences indispensables au vivre ensemble, à l'estime de soi, au respect de l'autre;

Pour leur réalisation, il sera privilégié des activités interactives, des discussions en groupe, des études de cas et des jeux de rôle. Ces heures peuvent s'intégrer à l'enseignement moral et civique et venir enrichir le parcours citoyen des élèves.

L'établissement a confirmé la réalisation du programme des 10h d'apprentissage

## Niveau CP non validé

Type	Titre	Durée
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ambassadeurs_v3.pdf	60 mn
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ecoliers_v3.pdf	60 mn
National	Evénement du Safer Internet Day 2025	57 mn

## Niveau CE1 non validé

Type	Titre	Durée
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ambassadeurs_v3.pdf	60 mn
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ecoliers_v3.pdf	60 mn
National	Evénement du Safer Internet Day 2025	57 mn



### Niveau CE2 non validé

Type	Titre	Durée
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ambassadeurs_v3.pdf	60 mn
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ecoliers_v3.pdf	60 mn
National	Événement du Safer Internet Day 2025	57 mn

### Niveau CM1 non validé

Type	Titre	Durée
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ambassadeurs_v3.pdf	60 mn
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ecoliers_v3.pdf	60 mn
National	Événement du Safer Internet Day 2025	57 mn

### Niveau CM2 non validé

Type	Titre	Durée
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ambassadeurs_v3.pdf	60 mn
National	2025_Flyer-prixNAH_A5_Ecoliers_v3.pdf	60 mn
National	Événement du Safer Internet Day 2025	57 mn

# LA JOURNÉE NON AU HARCÈLEMENT

**Chaque 1er jeudi du mois de novembre**, se déroule la journée nationale de mobilisation pour prévenir et lutter contre le harcèlement entre élèves.

Cette journée est l'occasion pour les communautés scolaires et leurs différents partenaires d'**organiser diverses manifestations**, sous différentes formes, au sein de l'unité éducative ou plus largement à l'échelle locale.

## Date de la journée

10/11/2025

## Action(s)

Sensibilisation des élèves

Passation du questionnaire d'auto évaluation

## Niveau(x) concerné(s)

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

## Nombre d'adultes impliqués

5

## Nombre d'élèves impliqués

112

## Nombre de classes impliquées

5



# LE PRIX NON AU HARCÈLEMENT

L'objectif du prix Non au harcèlement est de **mobiliser les élèves et l'ensemble de la communauté éducative en matière de prévention du harcèlement**, afin d'acquérir la connaissance de ce phénomène, de comprendre comment il se déploie, quelles peuvent être les conséquences, notamment en matière de cyberharcèlement, savoir ce que chacun peut faire à son niveau pour avoir une juste place dans le groupe. Il s'agit en particulier de mobiliser les témoins des phénomènes de harcèlement, qui sont les plus à même de prendre position, de parler aux adultes et ainsi de rompre la loi du silence.

**Ce travail peut être engagé très tôt dans l'année scolaire** afin de permettre un travail coopératif favorisant l'émergence d'un esprit de groupe.

La circulaire et le règlement du programme sont disponibles sur Éduscol et la plateforme Phare : <https://eduscol.education.fr/3544/prix-non-au-harcelement>

Le prix Non au harcèlement n'a pas été réalisé.

<b>Nombre d'adultes impliqués</b>	
<b>Nombre d'élèves impliqués</b>	



# LE SAFER INTERNET DAY

Le Safer Internet Day, journée internationale pour un Internet plus sûr, est un rendez-vous déployé chaque année dans près de 150 pays et est devenu **une fenêtre annuelle de diffusion de messages de prévention et de valorisation de pratiques innovantes concernant les usages numériques des jeunes partout dans le monde.**

Cet événement se déroule **sur tout le mois de février**. Les kits de sensibilisation clé en main sont disponibles sur la plateforme Phare.

## Date de la journée

26/02/2026

## Action(s)

Sensibilisation des élèves aux thèmes de la sécurité sur Internet en classe ou dans l'école ou le collège

Organisation d'un atelier SID à partir des outils d'internet sans crainte disponible sur le site du SID

Sensibilisation des parents

## Niveau(x) concerné(s)

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

## Nombre d'adultes impliqués

5

## Nombre d'élèves impliqués

112

## Nombre de classes impliquées

5



## SENSIBILISATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Associer à la lutte contre le harcèlement les parents d'élèves est essentiel afin qu'ils contribuent au sein de la communauté éducative à communiquer à leurs enfants les bons réflexes face à une situation de harcèlement.

Les temps de sensibilisation aux phénomènes de harcèlement mis en place pour les familles sont l'occasion de **présenter l'engagement de l'école ou de l'établissement dans un plan de prévention et de traitement du harcèlement.**

**Une information sur le cyberharcèlement** doit y être communiquée, éventuellement complétée au mois de février, lors du Safer Internet Day.

**Une liste de ressources** peut être fournie lors de cet atelier, ainsi qu'une fiche indiquant les adultes référents et numéros utiles aux familles.

Ces temps doivent se construire en suivant les trois niveaux de labellisation.



### INFORMER LES FAMILLES (NIVEAU 1)

Une information est communiquée aux familles présentant le programme Phare et le protocole national ainsi que sa mise en œuvre dans l'école ou l'établissement.

**Date de l'information aux parents**

01/09/2025

### ORGANISER UN ATELIER POUR LES PARENTS (NIVEAU 2)

Un ou des ateliers sont organisés dans l'école ou l'établissement afin d'aborder la thématique de la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement.

**Date de l'atelier**

13/10/2025

**Niveau(x) concerné(s)**

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

**Nombre de parents**

14

### FORMER UNE EQUIPE DE PARENTS AMBASSADEURS (NIVEAU 3)

En liaison avec le parcours réservé aux parents sur la plateforme du Cned, les écoles et les établissements mobilisent des parents ambassadeurs dont les prérogatives sont semblables au dispositif élèves ambassadeurs.

**Nombre de parents ambassadeurs**

14



## FORMATION DES PERSONNELS

L'ensemble des personnels de l'éducation nationale seront formés à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves d'ici 2027. D'une durée de 6 heures, la formation se déroule en 2 étapes :

- un parcours d'autoformation, intitulé Prévenir et lutter contre le harcèlement à l'École, d'une durée d 3h, est accessible sur la plateforme M@gistère. Il a pour objectif de donner aux personnels des savoirs et des savoir-faire qui leur permettront de développer des gestes professionnels adaptés aux situations et de créer une culture commune de la lutte contre le harcèlement. Après avoir défini le phénomène du harcèlement, cette formation s'attachera à développer 3 axes essentiels : la prévention, la détection et la réaction.

**Lien du parcours : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2875>**

- une formation en présentiel, au plus près des écoles et des établissements, d'une durée de 3h, est organisée par les académies. Les personnels seront amenés à s'exercer à repérer et traiter des situations de harcèlement et également à découvrir et mutualiser des réponses possibles à des situations de harcèlement. Animée par des formateurs climat scolaire et des membres des équipes ressources Phare, cette formation permettra aux personnels de croiser leurs expériences et de réfléchir à la stratégie commune à adopter au sein de leur école ou de leur établissement en s'appuyant sur le programme Phare et le protocole national.

À ce plan national de formation, il convient d'ajouter les formations approfondies suivies par les membres des équipes ressources, qui sont assurées par les académies.



# PROJET DU CLIMAT SCOLAIRE

Le climat scolaire est considéré comme une condition nécessaire afin d'améliorer les performances du système éducatif. Créer les conditions d'un climat scolaire plus inclusif et plus protecteur exige une implication résolue à tous les niveaux de l'institution scolaire. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre les violences, mais aussi de faire de chaque établissement un endroit sûr où chacune et chacun puissent se construire sereinement.

La recherche scientifique, et notamment le programme international de l'OCDE (Pisa), prouvent qu'un climat scolaire serein influence la réussite des élèves, fait diminuer les problèmes de décrochage professionnel des enseignants, a un impact sur la sécurité en milieu scolaire, la réduction des conduites à risques, des micro-violences et du harcèlement, de l'absentéisme et du décrochage.

## **La démarche d'amélioration du climat scolaire comporte sept axes:**

- **des stratégies d'équipe**, qui permettent la cohérence et la constance des actions mises en place, et qui reposent sur une culture et un projet communs
- **la justice en milieu scolaire**, afin que les élèves s'approprient les règles communes, se sentent protégés par elles et par la manière dont elles sont appliquées
- **la prévention et la gestion des violences et du harcèlement**, par la mise en place d'un plan de prévention, la gestion et l'anticipation des conflits et des discriminations
- **la pédagogie et les coopérations**, qui amènent à interroger comment les enseignements permettent aux élèves de développer leurs connaissances et leurs compétences, et d'orienter leur motivation vers les activités mises en place
- **la coéducation**, pour permettre aux familles, même lorsqu'elles sont éloignées de l'école, d'être entendues et respectées, pour pouvoir s'emparer avec elles, conjointement, des questions éducatives
- **les pratiques partenariales**, qui est constitué des acteurs départementaux ou académiques, des représentants d'autres institutions (police, gendarmerie, justice, santé, collectivités territoriales, etc.), des associations partenaires de l'école, des chercheurs
- **la qualité de vie et le bien-être à l'école**, pour mener une réflexion sur les espaces scolaires, sur les relations interpersonnelles, sur les moyens offerts aux élèves pour s'exprimer, etc.

Ces sept domaines d'action sont interdépendants, parce que la démarche d'amélioration du climat scolaire est systémique et globale : s'emparer de l'un conduit à en investir d'autres. Ainsi lutter contre le harcèlement nécessite de mettre en place une stratégie collective, d'intégrer cette dimension dans les apprentissages, de partager l'appropriation et la mise en œuvre de règles communes, de travailler sur la juste information des familles dans le cadre d'une coéducation constructive.

A partir d'une enquête locale de climat scolaire, l'ensemble de la communauté éducative peut à partir de ce diagnostic partagé réfléchir à des axes d'améliorations du climat scolaire.



**Période de passation de l'ELCS**

---

Non réalisé



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **ANNEXES NATIONALES**

# REPÉRER, SIGNALER ET TRAITER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

## SITUATION D'INTIMIDATION, DE HARCÈLEMENT OU DE CYBERHARCÈLEMENT

### INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ

- directeur d'école ou chef d'établissement
- collégiens ou lycéens ambassadeurs Phare
- équipe ressource Phare formée à la prise en charge des situations de harcèlement :

professeurs, psychologues de l'éducation nationale, infirmiers, conseillers principaux d'éducation, etc.

**pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école



### AUTRES CANAUX DE SIGNALEMENT POSSIBLES

- Numéro d'appel national **3018** n° vert et appli pour les situations de harcèlement et de cyberharcèlement
- Lignes téléphoniques académiques : consultables sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)
- Autres canaux : Faits établissement, courriers, etc.

Saisie dans l'application Stop harcèlement



Transmission aux **référénts académiques** et **référénts départementaux** harcèlement

En cas de situation d'urgence ou complexe, appui possible :  
• du réseau départemental d'intervention, en relation avec le Carré régalien académique ;  
• de la mission chargée de la prévention des violences en milieu scolaire (MPVMS).

Prise de contact

Avec la **famille** de l'élève cible

Avec le **directeur d'école** et l'**inspecteur de l'éducation nationale (1<sup>er</sup> degré)** ou le **chef d'établissement (2<sup>d</sup> degré)**

- ✓ Mise en place du protocole de **TRAITEMENT DE LA SITUATION.**
- ✓ **SUIVI** dans la durée.
- ✓ **RÉSOLUTION** de la situation.

**NON AU HARCÈLEMENT**

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)



# QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE CYBERHARCÈLEMENT ?



## ÉLÈVES

### Je suis la cible des attaques

- Je ne réponds pas aux commentaires
- Je me déconnecte de tous mes comptes
- Je conserve toutes les preuves
- Je signale
- Je ne reste pas seul

### Je suis témoin des attaques

- Je supprime la photo ou le SMS
- Je ne fais pas de commentaires
- Je signale
- Je soutiens la victime

## EN PARLER avec des personnes de confiance

**pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Plateforme nationale pour le harcèlement et le cyberharcèlement :  
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

→ 3018 

## FAMILLE/PARENTS DE LA VICTIME

- Rassurer son enfant, être à son écoute, l'éloigner d'Internet

- Effectuer un signalement sur le réseau social, demander le retrait des contenus au 3018

- Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels

- Porter plainte si cela s'avère nécessaire

## PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

### Vis-à-vis de l'auteur

- Recevoir l'auteur s'il est identifié
- Effectuer une remontée d'incident
- Prévenir ses parents
- Engager une procédure disciplinaire
- Signaler le délit au procureur de la République

### Vis-à-vis de l'élève victime

- Appliquer le protocole de prise en charge des victimes de harcèlement
- Recevoir la victime, ne pas la laisser seule. La soutenir, la rassurer, la mettre en confiance
- Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels
- Informer, recevoir et accompagner la famille dans ses démarches

**PRÉVENIR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**  
Ne pas agir seul

**NON AU HARCÈLEMENT**

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ton  
problème  
c'est mon  
problème

NON AU HARCÈLEMENT

© Patrick Gaillardin - MEN

Si vous faites face à une situation de harcèlement,  
parlez-en à une personne de confiance dans votre établissement  
ou appelez le 3018 pour trouver une solution.

Plateforme nationale pour  
les victimes de harcèlement :



Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **ANNEXE ACADÉMIQUE**

## La méthode de la préoccupation partagée

Série d'entretiens qui s'étalent sur 15 jours maximum avec des points réguliers pour analyser l'évolution de la situation et **vérifier que la MPP est adaptée**

### Détection d'un état de souffrance d'un élève (Victime)

Prise en charge par l'équipe protectrice de l'établissement ou de la circonscription.

Révélation du fait d'intimidation (avec noms des élèves intimidateurs, témoins...)



En début d'année, les parents sont informés de l'existence d'une équipe protectrice et la mise en place d'un protocole qui veille au bien-être des élèves. Dans ce cadre les élèves peuvent être amenés à être rencontrés en entretien individuel par un adulte de cette équipe. Les parents comprendront que cette démarche vise à améliorer le climat scolaire.

### Entretien avec l'élève victime

"Tu es important pour nous.  
Qu'est-ce qui se passe ? Comment cela se passe ? Est-ce que cela était déjà arrivé ?  
Qui est concerné ?"

### La famille de la cible informée

"L'équipe protectrice est informée de la situation et est en cours d'intervention sur la situation. Nous vous tiendrons informés du suivi de la situation »

### Suivi de la situation avec l'élève cible RDV fixés régulièrement

- Ressenti
- Évolution de la situation d'intimidation ? Poursuite ou arrêt
- Attitudes des pairs ?
- Information à la famille

- Besoin d'aide ou de soutien de la cible
- Appel à la vigilance de la famille, si rien n'avait été décelé
- Informer les adultes responsables des temps périscolaires
- Vigilance accrue dans la cour, les couloirs, vestiaires en EPS...
- Communication à l'ensemble de la communauté éducative indispensable

### Suivi de la situation avec l'élève cible pendant 7 semaines

- Ressenti
- Évolution de la situation d'intimidation
- Attitudes des pairs
- Liaison avec la famille

### Entretien individuel de 3 mn maximum avec :

- L'intimidateur
- Le ou les témoins
- Des élèves non impliqués (2 ou 3)

### Entretien qui ne nécessite pas obligatoirement une convocation, peut se faire durant l'interclasse ou un déplacement par exemple

"J'ai appris que X (l'élève cible) ne se sentait pas bien. As-tu remarqué quelque chose ?"

"Je te propose de regarder et de réfléchir à quelque chose qu'on pourrait faire ou proposer pour qu'il/elle aille mieux".

On se revoit dans 2/3 jours pour en reparler.

### Entretiens de suivi de l'intimidateur(s), de(s) témoins et autre(s) élèves

- "On s'était vus pour parler de X. Alors, as-tu remarqué quelque chose cette fois ?"

"As-tu pensé à quelque chose à proposer pour qu'il/elle aille mieux ?"  
→ Proposition d'une ou plusieurs solutions par l'élève

"D'accord, alors on fait comme ça."

"Je te propose qu'on se voie de nouveau la semaine prochaine pour voir si ça marche, d'accord ?"

### Suivi de la situation avec les intimidateurs

- La semaine suivante puis sur la période avec un travail sur le changement de posture avec un référent si besoin



### Suivi de la situation avec l'élève cible

- sur la période (7 semaines min)
- sur l'année
- sur le parcours scolaire

### (être vigilants lors de la constitution des classes.

Demander aux parents d'informer la nouvelle équipe éducatives d'une situation de harcèlement passée dans le cas d'un changement d'établissement. Il vaut mieux que les équipes soient informées 2 fois que pas du tout)



Plan de prévention édité le **09/09/2025**

Responsable de la publication : **Jean-Francois Dechene-Cotillon**